

**OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL**

ÉTAIENT PRÉSENTS:            M. JEAN PARÉ, président  
   M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire  
   Mme CATHERINE CHAUVIN, commissaire

**CONSULTATION PUBLIQUE**  
**RÉVISION DU PLAN D'URBANISME**

**DEUXIÈME PARTIE**

**VOLUME 3**

Séance tenue le 21 juin, 19 h  
Centre 7400  
7400, boulevard Saint-Laurent  
Montréal

**TABLE DES MATIÈRES**

SÉANCE DU 21 JUIN 2004 .....	1
MOT DU PRÉSIDENT .....	1
PRÉSENTATION DES MÉMOIRES	
CHAIRE APPROCHES COMMUNAUTAIRES ET INÉGALITÉS DE SANTÉ FCRSS/IRSC	
JOCELYNE BERNIER .....	1
CÉLYNE PICHÉ .....	10
CORPORATION DE PROMOTION ET DE DÉVELOPPEMENT LINCOLN-TUPPER	
JEAN GIGUÈRE.....	20
MICHEL BARCELO.....	32
COALITION DES AMIS DU PARC JARRY	
ROSE-MARIE GOULET, MARIE-MICHELLE POISSON .....	45
TABLE DE CONCERTATION DU FAUBOURG SAINT-LAURENT	
ROSARIO DEMERS, NATHALIE RÈCHE, ROSAIRE THÉORÊT .....	60
OBSERVATOIRE DE LA VILLE INTÉRIEURE	
MICHEL BOISVERT .....	70
HÉRITAGE LAURENTIEN	
PATRICK ASCH.....	80
COMITÉ DE LA PROMENADE DE BELLERIVE	
YOLAND BERGERON .....	91

## MOT DU PRÉSIDENT

### LE PRÉSIDENT:

5           Veuillez prendre place, nous allons commencer. Donc, rapidement, je rappelle un petit peu les règles de déroulement. En cette deuxième partie des audiences qui est consacrée à entendre les opinions et points de vue des citoyens, les personnes et les organismes que nous entendrons se sont inscrits à l'avance, comme nous l'avions demandé, nous les recevrons le plus possible selon l'horaire convenu.

10           Après chaque présentation, les commissaires peuvent poser des questions pour s'assurer d'avoir une bonne compréhension des opinions exprimées. Et je rappelle que, contrairement aux séances d'informations, on ne peut intervenir qu'une seule fois en période d'écoute des opinions et commentaires.

15           Bien sûr, la plupart d'entre vous ont déjà fait parvenir leur mémoire à l'Office, les commissaires en ont pris connaissance. Si toutefois vous avez des documents additionnels et que vous voulez les déposer, on les accueillera avec plaisir.

20           J'ajoute aussi que s'il y a des personnes qui ne sont inscrites ni pour la séance de ce soir ni pour aucune autre et qui souhaitent quand même se faire entendre, la Commission essaiera de leur consacrer du temps à la fin de la séance. Ces personnes doivent, auparavant, donner leur nom à la table d'accueil.

25           Je vais appeler les personnes qui sont inscrites. On me dit qu'il est possible qu'il y en ait qui ne soient pas arrivées. Alors on prendra les premiers arrivés, quitte à revenir un petit peu plus tard, si nécessaire, pour entendre les autres citoyens. Donc, est-ce que monsieur François Arsenault est ici? Je ne le vois pas. Monsieur Louis Grondin? Non plus. J'appelle donc madame Jocelyne Bernier, si elle est ici. Alors Madame Bernier, voulez-vous venir prendre place, s'il vous plaît.

30           Donc, je note que vous représentez la Chaire sur les approches communautaires et les inégalités de santé. Cet après-midi, on a reçu un groupe qui s'appelait l'Observatoire montréalais sur les inégalités sociales de santé. J'ose croire que ce sont deux (2) organismes différents?

### Mme JOCELYNE BERNIER:

35           Oui. Ce sont deux (2) organismes différents. Un qui est beaucoup plus rattaché à la direction de la santé publique, bien qu'il y ait une collaboration, évidemment, entre tous les organismes qui travaillent sur cette question.

**LE PRÉSIDENT:**

45 D'accord. Alors nous vous écoutons. Et comme je le dis toujours, en tenant pour acquis que les membres de la Commission ont pris connaissance de votre mémoire, je vous invite à aller à l'essentiel pour qu'on puisse vous poser des questions.

**Mme JOCELYNE BERNIER:**

50 C'est beau. Alors je vais essayer de résumer. Je vous remercie de me recevoir au nom de la Chaire sur les approches communautaires et inégalités de santé.

55 Pour nous, il est important d'apporter une contribution au Plan d'urbanisme de la ville de Montréal, surtout en ce qui concerne deux (2) orientations: celle qui traite des milieux de vie de qualité, diversifiés et complets, et celle visant à développer un centre prestigieux, convivial et habité.

60 La Chaire a développé un programme de recherche qui documente et évalue le rôle des interventions axées sur le développement social dans les quartiers urbains. Nous voulons non seulement mieux comprendre comment les inégalités sociales qui se reflètent dans les milieux de vie façonnent la santé des populations, mais aussi comment certaines initiatives innovantes des citoyens et citoyennes dans leur quartier permettent de réduire ces inégalités.

65 Dans le Plan d'urbanisme, la Ville annonce son intention de consacrer des ressources significatives pour améliorer la qualité des milieux de vie et réduire les inégalités entre les quartiers. Ces investissements auront davantage de portée si on y associe une population mobilisée qui contribue à l'amélioration de son milieu de vie immédiat. Il y a plusieurs recherches qui vont dans ce sens.

70 La Chaire insiste donc auprès de la Ville pour qu'elle associe la population des quartiers visés à la démarche d'amélioration des milieux de vie en s'appuyant sur des concertations locales.

75 Dans cette perspective, nous croyons qu'il est important d'encourager la Ville à poursuivre le soutien qu'elle apporte aux concertations locales de quartiers en collaboration avec la direction de santé publique et centraide du grand Montréal.

Nous incitons la Ville à étendre cette approche à tous les arrondissements d'une manière qui respecte les dynamiques locales.

80 L'apport de ces concertations locales à l'intéressement et à la mobilisation de la population peut certainement enrichir les points de vue exprimés et les solutions proposées.

85 Les inégalités sociales de santé reposent sur un cumul de facteurs qui déterminent la qualité des milieux de vie. On le voit quand on remarque les différences, par exemple, entre les différents territoires de CLSC.

90 Les mesures nécessaires au soutien des actions proposées dans le Plan peuvent varier selon l'ampleur et la complexité des dossiers traités. Divers paliers de gouvernement et divers organismes institutionnels, publics ou privés, ont des responsabilités concernant différents aspects de la vie collective.

La concertation avec tous les acteurs concernés est donc nécessaire pour s'assurer que les interventions se renforcent mutuellement au lieu d'agir un peu en silo.

95 En ce sens-là, la stratégie de revitalisation urbaine intégrée, qui est issue du Sommet de Montréal de juin deux mille deux (2002), fait appel à la collaboration de plusieurs acteurs et repose sur une approche multisectorielle qui s'inscrit un peu dans un courant qui a été développé par l'Organisation mondiale de la santé qui s'appelle Villes et villages en santé.

100 Nous appuyons l'intention qui est inscrite dans le Plan d'urbanisme en ce qui concerne la mise en oeuvre de cette stratégie de revitalisation urbaine intégrée. On nous dit que la préparation, la gestion, la mise en oeuvre de cette stratégie seront essentiellement décentralisées et s'appuieront sur une concertation locale avec des organismes institutionnels de la santé, de l'éducation, du milieu communautaire, du milieu économique.

105 L'affirmation de cette approche dans le Plan d'urbanisme est un développement positif. Nous souhaitons fortement qu'elle se concrétise dans les pratiques de planification et de suivi des politiques et mesures qui viendront appuyer la réalisation du Plan.

110 Cette même approche s'applique, à notre avis, au développement d'un centre prestigieux, convivial et habité. Cette orientation ne repose pas seulement sur de grands projets structurants. Le développement d'un centre prestigieux, convivial et habité doit se soucier des impacts sur les milieux de vie que sont les arrondissements et les quartiers avoisinants auxquels s'identifie fortement la population résidante.

115 C'est pourquoi nous nous inquiétons du fait que les partenariats associés à l'élaboration et à la réalisation de ces grands projets ne font aucunement mention de la consultation et de la participation des populations des quartiers avoisinants. Pourtant, la réalisation de ces grands projets aura un impact significatif sur leur milieu de vie et risque d'accentuer les disparités et le sentiment d'exclusion si la population résidante de longue date n'y est pas associée.

120 Vous savez qu'on n'a pas toujours eu les meilleurs expériences à Montréal en ce qui concerne le développement des grands projets. Je n'ai qu'à rappeler, par exemple, l'Expo 67 où des territoires entiers ont été rasés pour développer et sans consultation pour développer soit des stationnements à l'occasion, mais sans consultation de la population.

125 Donc, on veut insister sur la nécessité d'une approche inclusive afin d'assurer un développement harmonieux qui bénéficie au grand Montréal sans accentuer ses inégalités entre les divers secteurs de la Ville.

130

Je vais m'arrêter là parce que c'est l'essentiel du point qu'on voulait vous présenter. Et je peux répondre à des questions si vous en avez.

**LE PRÉSIDENT:**

135

Merci beaucoup, Madame Bernier. Effectivement, le thème central de votre intervention, de votre mémoire, c'est un appel à la concertation et là-dessus j'aimerais peut-être vous entendre si vous avez soit des modèles à suggérer ou des expériences de référence qui assurent le genre de concertation à l'échelle locale que vous souhaitez.

140

**Mme JOCELYNE BERNIER:**

145

Bon. Deux (2) éléments. Je peux vous dire qu'actuellement on est en processus d'élaboration d'une recherche participative qui associe d'ailleurs le service de développement social de la ville de Montréal, la direction de santé publique avec les coalitions de quartiers pour identifier, finalement, quels gains sociaux ces concertations-là. Elles sont de formes très variées, elles répondent au dynamique des milieux, ce qui est normal, donc, qu'elles sont diversifiées. Et on a eu un processus, depuis un an, pour élaborer un cadre d'analyse pour développer ce genre de recherche là. Et déjà, ça nous paraît... c'est un peu pour ça qu'on souhaite inciter la Ville à poursuivre son soutien à ce genre de concertation.

150

155

D'autre part, dans le contexte de mes fonctions, j'ai été invitée dans un quartier à animer ce qu'on appelait une opération populaire d'aménagement. Il y a la population... le quartier, il y avait eu un premier sondage pour identifier les secteurs et il y a eu des visites de sites avec l'accompagnement d'architectes, d'urbanistes où les gens discutaient un peu du quartier qu'ils voulaient. Et il y avait un arbitrage, c'était un quartier ouvrier du centre-ville, où il y a des nouveaux arrivants et il se réalisait sur le terrain un arbitrage entre les attentes des nouveaux arrivants et la population pauvre qui y réside depuis longtemps.

160

Et il y avait une énorme inquiétude en ce qui concerne tous les développements liés à la Société du Havre. Les gens avaient vraiment l'impression d'être dépossédés. Et pourtant, ils avaient des suggestions et ils souhaitaient pouvoir prendre part à des initiatives. Ils le savent, c'est à leurs frontières, et ils savent que ça va avoir des impacts sur leur milieu de vie.

165

Bon, un est plus du domaine de la recherche, l'autre est plus du domaine de l'expérience. Mais je pense qu'on y gagne à associer les populations. D'une part, ils ont une expertise sur leur milieu assez pointue. Même, j'ai été surprise. Et ça permet, cette approche inclusive là, ces arbitrages. Parfois on trouve difficile la cohabitation entre des milieux beaucoup moins favorisés et des gens qui reviennent en ville avec beaucoup plus de ressources.

170

Je vous dirais, bon, c'est une expérience limitée, mais c'est des approches qui pourraient être expérimentées et qui pourraient probablement alimenter des démarches de planification urbaine.

175 **LE PRÉSIDENT:**

D'accord. Écoutez, pour des gens qui font de la consultation publique, on a appris, évidemment, qu'il y avait une différence entre la consultation et la concertation.

180 **Mme JOCELYNE BERNIER:**

Oui.

185 **LE PRÉSIDENT:**

Et ce qu'on décode de votre mémoire, c'est que vous parlez vraiment d'une implication qui donne lieu, le cas échéant, à des échanges continus autour d'un projet.

190 **Mme JOCELYNE BERNIER:**

195 Oui. Les concertations locales de quartiers, c'est des expériences continues autour de divers projets. Des projets d'habitation sociale, des projets concernant le transport en commun, concernant les cours d'école, concernant... bon. Il y en a, ils sont très diversifiés. On pourrait multiplier les exemples. Mais il y a un temps pour la consultation, mais il doit y avoir un processus, à mon avis, continu de concertation qui amène les citoyens, finalement, à réfléchir au développement de leur milieu. Et moi, je pense que ça l'a... par cette expérience-là, par exemple, ça l'a un effet d'intégration, de sentiment d'appartenance à des milieux. Je pense que si on veut faire que Montréal, le centre-ville soit habité, que les gens s'y sentent à leur place, c'est des approches en continu qui peuvent certainement contribuer à réaliser les objectifs de ce genre.

200 **LE PRÉSIDENT:**

D'accord. Monsieur Beauchamp?

205 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP, COMMISSAIRE:**

210 J'ai été intrigué, Madame, par l'affirmation à la page 2, au début de la page 2, fin du premier paragraphe, quand vous parlez des gens, des individus de condition semblable occupent un espace commun, ce que vous appelez l'effet de composition, et au fait qu'ils partagent les mêmes ressources et interagissent ensemble, ce que vous appelez un effet de contexte, créant ainsi et recréant un environnement à leur image qui correspond à leurs besoins.

215 Et plus tard, après, vous parlez de diversité et de mixité sociale. Il y a une espèce de rapport que j'aimerais que vous m'expliquiez entre... Au fond, le fait qu'on mette des populations d'un certain niveau, une certaine homogénéité ensemble, il se crée un effet que vous appelez de composition et de contexte, mais par ailleurs on vise la mixité sociale. Est-ce qu'au fond, les

gens n'ont pas tendance à se réunir entre semblables plutôt que faire une mixité, de faire des formes de diversité sociale, si on veut, plutôt que de mixité?

220 **Mme JOCELYNE BERNIER:**

Oui. Quand on réfère à ça... d'abord, ce n'est pas moi qui le dis, il y a des études qui sont documentées, je pense sur l'approche écologique ou... qui identifient pourquoi, parce que la question qui se pose en matière de santé publique et d'inégalité de santé, c'est comment se fait-il qu'il y ait des concentrations dans certains quartiers, qu'on peut distinguer l'espérance de vie, par exemple, qui va des écarts jusqu'à une dizaine d'années, entre des quartiers qui sont voisins. Et il y a différents facteurs.

230 Vous savez que, par exemple, l'effet de composition, juste le coût du loyer, quand il y a une inflation du coût du logement, c'est sûr que les gens qui ont peu de ressources ont tendance à se regrouper ou à se chercher un logement dans des quartiers où les logements sont abordables. C'est ce qu'on appelle un peu l'effet de composition. Ce n'est pas nécessairement un choix. Et je veux bien me faire entendre, on est loin de proposer la création de ghetto. Au contraire, on veut cette mixité.

235 Par ailleurs, bon, le centre-ville se développant, arrivent des nouvelles populations et la cohabitation n'est pas toujours facile, il y a un effet inflationniste sur le coût du logement, donc il y a des mesures à prendre pour favoriser une mixité dans le développement. Je prends, par exemple, l'exemple des terrains Angus qui ont été développés avec une approche de mixité qu'on favorise.

240 Maintenant, les milieux où il y a des populations plus défavorisées, parfois les ressources ne sont pas toujours à la hauteur, ne sont pas nécessairement comparables. L'effet de contexte qu'on appelle, c'est les ressources disponibles, que ce soit les bibliothèques ou le type de service disponible. Et ce qu'on dit, c'est qu'il y a deux (2) actions qui sont importantes, deux (2) stratégies si vous voulez. Essayer de modifier la disponibilité des ressources, mais également d'augmenter les capacités individuelles et collectives des populations pour qu'elles puissent utiliser et mobiliser ces ressources-là. Et c'est sur ce deuxième volet là que porte beaucoup notre mémoire.

250 On pourrait aménager, je ne sais pas, des activités, des équipements sportifs, culturels et autres, mais si on ne travaille pas, par exemple, dans des quartiers moins favorisés à impliquer la population pour qu'elle soit capable de profiter davantage de ces ressources-là, c'est important.

255 Donc, pour nous, quand on parle de l'effet de composition et de contexte, on parle de réalités qui ont été documentées par des recherches. L'objectif, si on veut éviter la ghettoïsation qu'on voit dans les grandes villes nord-américaines, on doit le travailler sur ces deux (2) volets là: sur l'aménagement du territoire pour favoriser la mixité, mais également sur ce qu'on appelle parfois, dans un jargon, l'"empowerment" ou la capacité de développer et la concertation peut être un moyen de développer la capacité des populations à mobiliser ces ressources-là pour leur

260

bénéfice. Et c'est un peu sur ce volet... pour nous, c'est deux (2) éléments, puis pour nous, je veux dire pas juste comme ça, là, mais appuyés sur un certain nombre de recherches, c'est deux (2) éléments complémentaires qui doivent être pris en compte.

265 Et c'est un peu pour ça aussi qu'on le soulève au niveau du développement d'un centre habité convivial. Il est important de planifier des aménagements, mais il est aussi important d'introduire cet autre volet qui est l'implication des populations.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, COMMISSAIRE:**

270 C'est pour ça que vous insistez sur la, à ce moment-là, la consultation, la participation...

**Mme JOCELYNE BERNIER:**

275 Oui.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, COMMISSAIRE:**

... et la concertation.

280

**Mme JOCELYNE BERNIER:**

Et une concertation continue...

285 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP, COMMISSAIRE:**

Bien.

**Mme JOCELYNE BERNIER:**

290

... qui fait que les gens... habiter un quartier, c'est plus qu'y résider, ce qu'on devrait viser.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, COMMISSAIRE:**

295 Oui.

**LE PRÉSIDENT:**

Madame Chauvin?

300

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, COMMISSAIRE:**

Merci.

305

**Mme CATHERINE CHAUVIN, COMMISSAIRE:**

J'aimerais que vous élaboriez sur le cas du projet de la Cité du Havre, quand vous dites que la population avoisinante a eu un sentiment de peur ou de... je pense que c'est le mot que vous avez employé. Qu'est-ce qui a manqué, puis parmi l'ensemble des mécanismes ou des façons de consulter ou de concerner ou d'impliquer, quel... parce qu'il s'agit d'un grand projet à long terme, avec beaucoup d'inconnus, qui risque de ne pas tout se clarifier en un moment précis. Selon vous, quelle serait la meilleure approche pour permettre l'implication des communautés locales?

310

315

**Mme JOCELYNE BERNIER:**

C'est sûr qu'actuellement, le projet de la Société du Havre, c'est un projet à long terme qui est encore flou. Sa planification n'est pas nécessairement très précise. Il s'étend du pont Jacques-Cartier jusqu'au pont Champlain. Et vous n'êtes pas sans savoir qu'à Montréal, l'extrême sud de Montréal comprend beaucoup de zones où il y a des populations démunies.

320

Les gens ont entendu parler de cette question-là. Je vous donne l'exemple du Sud-Ouest, par exemple, où déjà il y a la Cité du Multimédia qui s'est approchée. On a fait des aménagements avec le canal Lachine, par exemple. On parle de développer tout le Technoparc, de déplacer une autoroute, de donner... Les gens se demandent: est-ce qu'on va avoir, nous, enfin accès au fleuve? On l'a comme perdu. Les gens se disent: est-ce qu'ils vont faire là du développement de luxe? On parle aussi d'amener le Casino.

325

Mettez-vous comme un citoyen qui entend parler de ces choses-là. Dans un contexte où des quartiers tout près, qu'on parle du Griffin Town, de Petite Bourgogne, de... ils ont eu des changements majeurs dans le contexte, par exemple, du développement des sites de l'Expo 67. Il est resté là dans ce... je parle de ce secteur-là, j'aurais pu prendre un autre exemple, là. Il est resté là une méfiance et un sentiment que... parce qu'il y a des populations. Là, je ne sais pas si vous avez déjà vu dans les archives de la Ville, dans un endroit qui s'appelle le village... qui s'appelait puisqu'il n'existe pas, le Village aux oies, qui était tout près du pont Victoria, dans les archives il y a des photos des maisons avec les gens qui sont dans leur maison, il y a un petit numéro en bas. On a tout documenté sur le plan d'archives, ensuite on a rasé.

330

335

Où sont rendus ces gens-là? Il y a eu des études qui disent ces gens-là sont dispersés.  
 340 Donc, les réseaux de soutiens sociaux ont éclaté, les gens se sont retrouvés souvent en banlieue  
 avec peu de ressources.

Alors c'est ce qui contribue en même temps. Des fois, les effets pervers d'un  
 345 développement qui n'implique pas les gens contribuent à développer des inégalités de santé.

Alors suite à des -- je prends cet exemple -- suite à ces expériences-là, je vous dirais que  
 les gens voient venir le projet de la Société... Tout ce qu'on parle, parce que je sais que c'est  
 encore flou en termes de planification détaillée. Mais tout ce qu'on parle, transporter le Casino  
 350 des îles vers le bassin Peel, développer le Technoparc, et dernièrement, bon, c'est la population  
 -- parce que j'étais impliquée dans cette consultation-là -- avait appris que le CN, qui possède  
 d'immenses terrains, plusieurs milliers de mètres carrés, aurait fait, sur invitation des promoteurs,  
 des offres... avait fait un appel de propositions d'achat.

Donc, il y a beaucoup d'inquiétude -- c'est l'opération dont je vous expliquais que j'avais  
 355 été demandée pour animer -- il y a beaucoup d'inquiétudes et il y a un sentiment de rejet ou  
 d'exclusion et... bon. En même temps il y a plusieurs études au niveau de santé communautaire  
 qui montrent que les sentiments d'exclusion ne mènent à pas grand-chose d'autre que de la  
 violence, que des populations extrêmement marginalisées qui ne prennent plus en charge leur  
 milieu puis qui, finalement, ne jouent pas le... on ne bénéficie pas de l'apport qu'on pourrait  
 360 bénéficier.

J'ai vu plusieurs... dans le cadre de la recherche qu'on développe, de plusieurs  
 concertations de quartiers qui se sont impliquées dans le développement de centres  
 communautaires, dans le développement de logement social. Ça va de la pointe est de  
 365 Montréal... bon, je pourrais en nommer, là, il y a plusieurs exemples à ce niveau-là. Et c'est dans  
 ce sens-là que... Et j'aurais pu prendre l'exemple plus vers le pont Jacques-Cartier, Centre-Sud.

Les gens ont comme ce sentiment que le développement se fait à leur détriment et parfois,  
 si ce n'est pas bien mené, c'est le cas. C'est-à-dire le développement, sans se soucier de  
 370 maintenir la mixité sociale, a de soi, de par les lois du marché, un effet inflationniste sur le coût  
 de l'habitation, par exemple, ce qui fait, ce qui entraîne des déplacements forcés des  
 populations. Puis je n'ai pas à vous faire de dessin, hein, on arrive au premier (1<sup>er</sup>) juillet, vous  
 savez, on vit une crise du logement depuis longtemps. Bon. Il y d'autres interventions  
 complémentaires qui doivent être faites au niveau, par exemple, des ressources -- espérons que  
 375 ça va aboutir -- sur le logement social, avec les promesses électorales, c'est à voir.

Mais si on vise un centre-ville qui soit convivial et habité, il doit être aussi pour les  
 populations résidentes de longue date. Et c'est un peu dans ce sens-là que porte notre mémoire.  
 C'est-à-dire c'est évidemment pas de dire dans les grandes orientations, mais quand ces  
 380 orientations-là sont publiques, qu'on vienne les communiquer à la population de ces quartiers  
 voisins. C'est la même chose pour le quartier des spectacles avec le quartier Centre-Sud, qu'on  
 écoute ce qu'ils ont à dire, qu'on s'associe aussi à ces partenaires-là que sont ces concertations

385 locales qui ne sont pas uniquement des gens du milieu communautaire. Dans plusieurs milieux il y a des gens du réseau de la santé, de l'éducation qui sont associés à ça. Et c'est un petit peu ce genre de démarche qu'on souhaite.

**LE PRÉSIDENT:**

390 Très bien. Merci beaucoup, Madame Bernier.

Avant de passer la parole à une autre personne, je veux vérifier si monsieur François Arsenault est ici des Gestions de déplacements. Est-ce que monsieur Louis Grondin est ici? Très bien. Alors nous allons continuer avec notre liste. Mais je ferai, de temps à autre, ce genre d'appel pour vérifier la présence des gens.

395 J'appelle maintenant madame Célyne Piché. Bonjour, Madame Piché.

**Mme CÉLYNE PICHÉ:**

400 Bonsoir. Bonsoir tout le monde.

**LE PRÉSIDENT:**

405 Approchez-vous du micro...

**Mme CÉLYNE PICHÉ:**

Oui.

410 **LE PRÉSIDENT:**

... mais en même temps, je vous demande de laisser peut-être un deux (2), trois (3) pouces quand même pour ne pas être trop proche. D'accord? C'est comme ça que ça serait le mieux.

415 **Mme CÉLYNE PICHÉ:**

Bonsoir, tout le monde. C'est bien comme ça?

420 **LE PRÉSIDENT:**

C'est parfait.

**Mme CÉLYNE PICHÉ:**

425

Bon. Moi, je ne représente aucun organisme, aucune association, aucune compagnie, entreprise, je suis une simple citoyenne, comme nous tous, d'ailleurs.

430

Je demeure dans l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve. Là, avec toutes les défusions et toutes les petites divisions, tout ça, j'aimerais mieux me limiter Montréal. Une citoyenne montréalaise.

435

J'aime bien mon secteur puis moi, je suis une personne qui est très sensible à l'amélioration de tous les êtres vivants. Pour moi, c'est la base de toutes les choses.

440

Sur mon mémoire à moi, je l'ai divisé en deux (2) volets: l'éducation et les animaux.

Par le volet 1, par l'éducation, on est toujours d'accord quand on dit: bien, on va laisser la parole aux jeunes ados, ils ont des choses à dire, c'est enrichissant, c'est important, tout ça, mais jusqu'à quelle limite? Moi, j'ai l'impression qu'on met une limite et il y a un problème, il y a un problème d'intégration de la jeunesse vraiment pour qu'ils s'impliquent dans la société.

445

Moi, j'ai constaté que quand on nous a passé par la poste le Plan d'urbanisme puis la consultation, tout ça, je me suis posé la question: mais pourquoi que les écoles secondaires n'ont pas été impliquées dans ça, dans ce projet-là, faire un journal de l'école, qu'il y ait un porte-parole des écoles secondaires, qu'il y ait des échanges entre les écoles, des consultations, les amener à réfléchir sur qu'est-ce qui se passe dans la société. Le développement, après tout, les jeunes ados c'est les futurs adultes, donc ils vont être au même niveau que nous autres. Je n'ai pas vu rien.

450

J'ai seulement vu sur le dépliant, si on peut parler d'un dépliant, en arrière qu'on a impliqué les jeunes de primaire à faire des affiches puis écrire des textes. Mais le primaire, ce n'est pas très compromettant. Le primaire, ils ont une certaine vision des choses, ils veulent avoir des beaux parcs, ils veulent des arbres, ils veulent des balançoires, ils veulent toutes sortes de choses comme ça. Mais rendus adolescents, on a des projets, on a des aspirations, on a le goût de dire des choses.

455

Et oui, très souvent, quand on est adolescent on veut contredire, on veut dire des choses, on veut dire: non, je ne suis pas d'accord avec ça, je ne veux pas faire ça, je ne suis pas... Oui, puis c'est normal. Nous aussi, rendus adultes, on est encore comme ça. C'est trop facile de dire: ah, que jeunesse se passe et après, on passe à autre chose.

460

465

Moi, je pense personnellement que dans les écoles ils devraient intégrer des concepts et des programmes basés sur les sciences sociales, amener les jeunes à réfléchir et à trouver leurs réponses et leurs questions d'eux autres mêmes, de les amener à poser des questions comme: qu'en pensez-vous? Qu'est-ce que vous feriez de différent? Les impliquer dans la société. Qu'ils s'intègrent dans leur environnement. Qu'ils disent, qu'ils puissent être capables de dire: c'est notre

ville. Je ne suis pas juste à part ou bien pas parce que je suis jeune qu'on ne m'écouterà pas, qu'on ne m'entendra pas, puis il faut que j'attende plus tard.

470

Mais rendu plus tard, à dix-huit (18) ans, tous les élus, quand arrivent des élections, disent: ah, taisez-vous pas, allez voter. Oui, mais allez voter, mais si durant toute l'adolescence qu'il n'y a pas eu d'implication dans les écoles, qu'il n'y a pas eu rien, qu'il n'y a pas eu aucune discussion dans les cours pour les amener à réfléchir sur les problèmes de leurs milieux, de leur société, rendus à dix-huit (18) ans le vote qu'est-ce que c'est? Ils se posent cinquante mille (50 000) questions, et c'est normal.

475

Et pourquoi que les jeunes peuvent se révolter? Ça peut être une part des choses. Moi, je pense que c'est une base qui est bien nécessaire. Ça serait un bel héritage à leur offrir, à intégrer ça dans l'éducation. Pas seulement dans les garderies, dans les primaires, mais rendus au secondaire ils ont des choses à dire, puis je pense que c'est important qu'ils s'impliquent dans la société, qu'ils prennent conscience qu'ils sont utiles, qu'ils sont capables, qu'ils peuvent puis qu'ils osent. Pas seulement les consulter pour faire un aménagement de skateboard dans un parc. On n'est plus à la maternelle. Ils sont adolescents, je pense qu'ils sont capables de voir les choses plus grandioses qu'on s'imagine.

480

485

Ils peuvent avoir un esprit critique aussi. C'est important aussi un esprit critique. Ce n'est pas parce qu'on est jeune qu'on n'a pas le droit de l'avoir.

490

Là, pour le deuxième volet, je vais parler concernant les animaux. À Montréal, c'est un mot qui est un peu tabou. C'est pas la première fois que je le constate, j'ai fait plusieurs démarches, plusieurs conversations que j'ai eues. C'est un mot tabou, si on peut dire ainsi, parce qu'on se préoccupe beaucoup de nos besoins personnels, on se préoccupe beaucoup de ce qu'on veut, puis on ne veut pas qu'il y ait d'argent qui soit enlevé de nos poches, on ne veut pas que ça... on ne veut pas s'éparpiller. Donc, il y a des situations, il y a des choses qu'on met de côté et même derrière soi.

495

Malgré tout, à travers le monde, mondialement, Montréal... la province de Québec et Montréal ont une très mauvaise réputation concernant le bien-être des animaux. Ça fait plusieurs années, je n'ai pas de nouvelles à vous apprendre là-dedans, on a mis ça de côté. Je pense qu'il serait temps de regarder ça, qu'est-ce qui se passe là-dedans concernant les animaux. Il y en a des milliers et des milliers par année qui sont euthanasiés. Il y a un problème.

500

Il n'y a aucune statistique, aucun bilan, aucun quota, aucune vérification, aucun suivi, presque ou pas ou peu de lois ou de réglementations qui sont appliquées.

505

Donc, ça ouvre la porte certainement à des gens sans scrupules qui vont abuser des animaux pour leur profit personnel et ça, c'est tout à fait normal, parce que ce n'est pas quelque chose que la Ville a cherché à organiser et à mettre en ordre. On perd des millions et des millions de dollars par année.

510

515 Il y a plusieurs pays, même aux États-Unis, des états qui ont mis en branle des programmes structurés, organisés pour voir clair, pour essayer de faire diminuer tous les abandons, tous les animaux errants, toutes les euthanasies, d'essayer de diminuer ça, voir qu'est-ce qu'ils peuvent faire. Ils ont économisé des millions de dollars. Et ça, c'est vérifiable. C'est vérifiable parce que ça l'a passé dans les médias. Puis en plus, ils ont eu un taux d'abandon et d'errance et d'euthanasie en baisse considérable. Ils ne veulent pas du tout arrêter ces projets-là, ces programmes-là, tout va très bien.

520 Montréal, je pense qu'il serait temps qu'ils suivent le pas, qu'ils regardent voir qu'est-ce qu'on peut faire avec ça. Il y a-tu vraiment un problème? Est-ce que toutes les animaleries, les refuges puis les fourrières ou quoi que ce soit, est-ce qu'ils sont vraiment dans les normes pour le bien-être des animaux? Est-ce que c'est bien géré? Est-ce qu'on peut faire des bilans, des statistiques? Là, il n'y a rien. Il y a sûrement quelque chose à voir là-dedans. Il y a sûrement de 525 l'économie à faire puis rehausser le bien-être. Ça va être un certain équilibre qu'on va acquérir. Ça ne nous en enlèvera pas dans nos poches ça là. C'est une question de dire: je veux voir les choses clairement, qu'est-ce qui se passe là-dedans.

530 Moi, je dis que des programmes, comme eux autres dans les autres pays, les autres états, ils ont mis des programmes de stérilisation, de micropuces pour les abandons, des programmes de sensibilisation bien sûr, mais vraiment très bien structurées pour voir clair les choses, puis ça marche, c'est efficace.

535 Moi aussi, j'aimerais parler concernant les animaux de la faune urbaine...

**LE PRÉSIDENT:**

540 Je vais vous demander rapidement peut-être de nous parler... en conclusion de nous parler de la faune urbaine, mais en concluant votre intervention.

**Mme CÉLYNE PICHÉ:**

C'est la conclusion.

545 **LE PRÉSIDENT:**

Très bien.

**Mme CÉLYNE PICHÉ:**

550 O.K. La faune urbaine, bien à Montréal on n'a pas seulement que des petits moineaux puis des écureuils. On a des parcs qui ont des boisés puis on a plusieurs espèces animales.

555 Moi, je vois... dans les parcs nationaux, je vois souvent des affiches dans les entrées de parcs avec des dessins ou des images des sortes d'espèces, différentes espèces qui s'y trouvent

560 dans ces parcs-là. Il y a même des affiches de slogans concernant les habitats naturels. Moi, je  
pense que c'est une belle sensibilisation pour les gens, pour la société. C'est une sensibilisation  
concernant aussi la jeunesse, ça fait partie de l'éducation, le respect à la vie. Quand on rentre  
dans un parc qui a des boisés puis qu'il y a des animaux de la faune urbaine, on ne crie pas, on  
ne fait pas du tapage, il y a plein de choses qu'il y a à faire. Les gens seraient intéressés à savoir  
qu'est-ce qui existe aussi comme espèce animale. Il faudrait peut-être s'en occuper de ça aussi  
parce que même ceux qui vont venir au Québec ou à Montréal, les touristes, puis qu'ils vont  
constater ça, ça fait un sacré beau modèle qu'ils peuvent emmener dans leur pays, dire: hey, j'ai  
été à Montréal puis ils tiennent compte de ça, ils voient à ça. Ça peut même être appuyé par la  
ville de Montréal, la Faune, tous les organismes qui tiennent compte de l'écologie.

Pour moi, ça, ça a été en gros qu'est-ce qui était mon mémoire.

**LE PRÉSIDENT:**

Merci beaucoup, Madame Piché.

**Mme CÉLYNE PICHÉ:**

Vous n'avez aucune question?

**LE PRÉSIDENT:**

On a quelques questions à vous poser.

**Mme CÉLYNE PICHÉ:**

Oui?

**LE PRÉSIDENT:**

Madame Chauvin?

**Mme CATHERINE CHAUVIN, COMMISSAIRE:**

J'ai bien compris votre message par rapport aux adolescents. Je pense qu'effectivement,  
c'est très important de les impliquer le plus tôt possible dans la société.

La consultation était ouverte à tous. Peut-être que ça aurait pris un effort particulier pour  
rentrer dans les écoles.

Je serais curieuse de vous entendre sur les animaux. Parce qu'il y a comme pas mal de  
gens en ville qui se plaignent des animaux de compagnie. Les chiens avec les petits cadeaux, les  
chats dans les ruelles. Il y a beaucoup beaucoup de plaintes de ça, puis souvent on a

600 l'impression que la vision d'une certaine partie de la population c'est ces animaux-là c'est des nuisances.

**Mme CÉLYNE PICHÉ:**

605 Oui.

**Mme CATHERINE CHAUVIN, COMMISSAIRE:**

610 Puis j'étendrai peut-être ça, mais je ne veux pas avoir l'air de porter de jugement de valeur, là, sur la faune urbaine aussi, les amants d'écureuils puis de rats laveurs. Alors ça serait quoi les moyens, selon vous, pour qu'on rapproche l'écologie, que ce soit des animaux de compagnie ou de la faune urbaine du citoyen? Est-ce qu'il y aurait des moyens pour que ces contacts-là soient peut-être pas perçus comme étant des dérangements dans la vie citadine?

615 **Mme CÉLYNE PICHÉ:**

Bien, première chose avant tout, ça serait de savoir est-ce que les citoyens montréalais en veulent. Ça, si on en veut dans notre ville des animaux domestiques et la faune urbaine, on a une responsabilité face à eux pour qu'ils aillent bien, qu'ils soient bien entretenus et qu'ils soient bien aussi traités. Ça c'est la première chose, je pense, qui est importante.

620 Concernant la faune urbaine, moi, dans le secteur où je demeure il y en a des rats laveurs qui viennent dans ma cour puis ça se bat, tout ça. Oui, c'est pas facile. Mais en quelque part, je me pose la question des fois est-ce que vraiment ils ont tout ce qu'il faut où ils sont? Est-ce que c'est bien clôturé? Est-ce que les gens dans le quartier sont... ils veulent les garder, oui. Mais c'est dans la nature, que ce soit humaine ou animale, de délimiter notre territoire. On a des façons différentes.

630 Mais pour ça, les gens il faut qu'ils apprennent à comprendre qu'est-ce qu'il y a dans les boisés, à les aimer, à apprendre à les aimer puis à décider est-ce qu'on veut cohabiter avec eux, est-ce que ça nous intéresse d'en avoir dans notre ville.

635 Concernant les animaux domestiques, c'est un vrai fléau. Ça n'arrête pas. Il y en a qui font de l'élevage dans leur propre maison, c'est juste pour leur profit personnel, ils se font une couple de mille par année et ça va et ça continue, et ça se ramasse à l'euthanasie, dans les abandons. On déménage, on laisse l'animal dehors, on ne veut pas l'amener dans d'autres quartiers. Et les gens, ils chialent beaucoup en disant: ah, ça pue, c'est nuisant, tout ça. Mais oui, mais c'est des citoyens comme nous qui l'"a" fait.

640 On a une responsabilité à faire, pas seulement d'élimination, de se responsabiliser parce que nous autres, en tant que citoyens, on en veut. Donc, si on en veut, on prend les moyens pour les garder puis bien les entretenir. Je pense que c'est ça.

**Mme CATHERINE CHAUVIN, COMMISSAIRE:**

645

Merci.

**LE PRÉSIDENT:**

650

Monsieur Beauchamp?

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, COMMISSAIRE:**

655

Je reviendrais sur les adolescents, au contraire de ma collègue. Est-ce que vous... parce que l'intervenante avant vous a évoqué les questions très fondamentales de consultation des gens, d'implication des gens, que les gens puissent retrouver le sentiment de leur pouvoir sur les décisions de leur milieu. J'ai l'impression qu'il se fait, dans les écoles, au niveau secondaire, des expériences intéressantes. Est-ce que vous avez pu en voir, vous, à votre niveau?

660

**Mme CÉLYNE PICHÉ:**

Oui, ils font des expériences...

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, COMMISSAIRE:**

665

Je ne sais pas votre métier ou pas, mais...

**Mme CÉLYNE PICHÉ:**

670

Je ne travaille pas dans les écoles.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, COMMISSAIRE:**

Non.

675

**Mme CÉLYNE PICHÉ:**

J'ai déjà été éducatrice intervenante, mais non.

680

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, COMMISSAIRE:**

Bon.

**Mme CÉLYNE PICHÉ:**

685

Mais j'ai constaté dans les écoles, oui, ils font beaucoup des belles expériences, ils ont beaucoup des nouveaux projets, des activités-projets. Mais la base, la base de conscience sociale, ils n'ont pas l'emphase là-dessus. C'est plus par expérience pour formation, pour connaissance. Mais on sait tous que la sagesse sans la connaissance, il y a quelque chose qui ne fonctionne pas.

690

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, COMMISSAIRE:**

Oui...

695

**Mme CÉLYNE PICHÉ:**

Je pense que c'est ça.

700

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, COMMISSAIRE:**

C'est parce que vous parlez d'intégrer des programmes basés sur les sciences sociales.

**Mme CÉLYNE PICHÉ:**

705

Oui.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, COMMISSAIRE:**

710

Là il y a une connaissance de la société, une connaissance des structures, apprendre à participer, apprendre à discuter.

**Mme CÉLYNE PICHÉ:**

715

Hum, hum.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, COMMISSAIRE:**

720

Un Plan d'urbanisme comme celui qui est offert, c'est effectivement une très belle occasion de discuter du devenir d'une communauté...

**Mme CÉLYNE PICHÉ:**

725

Oui.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, COMMISSAIRE:**

... puis de commencer à imaginer des choses.

730 **Mme CÉLYNE PICHÉ:**

Oui. Mais ça c'est un... c'est une fois.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, COMMISSAIRE:**

735

Hum, hum.

**Mme CÉLYNE PICHÉ:**

740

Ça n'a pas été proposé dans les écoles comme porte-parole pour qu'ils bâtissent un journal, qu'il y ait des personnes qui disent des opinions, pétitions ou quoi que ce soit. C'est une proposition générale.

745

Et quand on regarde vraiment, qu'on lit comme il faut, ce qui est noté, il n'y a rien pour les jeunes en tant que tel.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, COMMISSAIRE:**

750

Hum, hum.

**Mme CÉLYNE PICHÉ:**

755

On regarde bien comme il faut, ce n'est pas rédigé de cette façon-là. Moi, je parle vraiment l'intégrer dans les écoles, pas seulement une fois par année, annuellement ou une fois par deux (2), trois (3) ans parce qu'il y a un gros projet puis on a le goût d'embarquer tout le monde.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, COMMISSAIRE:**

760

Donc, vous pensez qu'un projet comme celui qui est mis en consultation aurait eu intérêt à être un petit peu vulgarisé, traduit en démarche pédagogique pour impliquer, effectivement, la jeune population dans ce qui a été fait?

**Mme CÉLYNE PICHÉ:**

765

Et continuer...

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, COMMISSAIRE:**

770 O.K.

**Mme CÉLYNE PICHÉ:**

775 ... les cours là-dedans. Que ce soit dans le français, dans les mathématiques, dans  
quoi... géographie ou quoi, ça peut être tout intégré.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, COMMISSAIRE:**

780 On verra ça en deux mille douze (2012).

**Mme CÉLYNE PICHÉ:**

Créer des liens...

785 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP, COMMISSAIRE:**

Ça ne fait que commencer.

**Mme CÉLYNE PICHÉ:**

790 ... malgré les défusions.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, COMMISSAIRE:**

795 Merci.

**LE PRÉSIDENT:**

800 Merci beaucoup, Madame Piché.

**Mme CÉLYNE PICHÉ:**

Merci.

805 **LE PRÉSIDENT:**

810 Est-ce que monsieur Jean Giguère de la Corporation est ici, donc de promotion et de  
développement de Lincoln-Tupper? Je vous invite à venir, Monsieur Giguère. Alors on va vous  
donner un coup de main peut-être pour ça. On va aller chercher quelqu'un. Il y a quelqu'un qui va  
s'occuper de ça pour l'organiser. Parce qu'il y a déjà des choses programmées là-dedans, alors je  
ne voudrais pas qu'on mêle les cartes.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, COMMISSAIRE:**

815            Touchez-y pas tout de suite.

**LE PRÉSIDENT:**

820            Oui. Bien. Donc, Monsieur Giguère, bienvenue. Vous avez déjà fait parvenir à l'Office un mémoire fort substantiel. Évidemment, prenez pour acquis que la Commission en a pris connaissance.

**M. JEAN GIGUÈRE:**

825            Exact.

**LE PRÉSIDENT:**

830            Donc, je vous demande de passer à travers assez rapidement pour qu'on puisse vous poser des questions.

**M. JEAN GIGUÈRE:**

835            Effectivement. En fait, écoutez, ce que j'ai essayé de faire, en fait, c'est beaucoup plus de l'illustrer. Le document que vous avez dans les mains, d'ailleurs, je crois, est largement illustré, en fait, de façon à ce que ça puisse se faire le plus rapidement possible.

840            En fait, simplement pour les gens qui ne connaissent pas le secteur, le secteur Lincoln-Tupper, en fait, est le secteur centre-ouest à l'extrême ouest, maintenant juste à côté de la nouvelle ville de Westmount qui est entre la rue Guy à l'est, la rue Atwater... l'avenue Atwater à l'ouest, la rue Sherbrooke au nord, l'autoroute Ville-Marie au sud. Donc, vous avez ici la carte.

845            En fait, ce territoire-là est réellement tout petit et malgré les très nombreuses photos que je vais vous montrer, en fait, j'aimerais que vous vous rappeliez tout le temps que le territoire au complet, qui a déjà fait partie, du moins en partie, en fait, de ce qu'on appelait le Golden Square Mile il y a peut-être une centaine d'années, maintenant pourrait s'appeler le Square Kilometer, en fait, parce que le territoire est à peu près en dimension un kilomètre carré. Donc, c'est très concentré.

850            Ce qui nous dérange, en fait, et c'est la raison du mémoire, en fait, c'est qu'il y a eu réellement deux (2) travaux qui ont été faits, qui ont été présentés, en fait, récemment, du moins depuis le début de l'année et un petit peu avant, en ce qui concerne l'urbanisme et, en fait, un qui a été fait à l'arrondissement Ville-Marie puis un autre qui a été fait, si vous voulez, avec des portées pan... la section pan-montréalaise, en fait.

855

Donc, en fait, dans les deux (2) documents, le premier document qui disait à l'exception de la réaffectation éventuellement de l'Hôpital de Montréal... pour enfants de Montréal, il n'y avait aucune mention dans le document, les premiers documents qui ont été mentionnés, de tout le secteur Lincoln-Tupper.

860

Voici la carte, d'ailleurs, du secteur de planification détaillée dans laquelle on donnait toutes sortes de catégories et, en fait, si on regarde notre secteur à nous...

**Mme CATHERINE CHAUVIN, COMMISSAIRE:**

865

Vous avez un pointeur.

**M. JEAN GIGUÈRE:**

870

Oups! Oui. Bien écoutez, je vais...

**LE PRÉSIDENT:**

Vous êtes outillé vous aussi.

875

**M. JEAN GIGUÈRE:**

Oui. Nous sommes ici... Donc, en fait, il y a l'hôpital, en fait, dans cette planification détaillée qui démontrait... dans cette étude-là, tout ce qui devrait arriver dans le centre-ville. La seule mention qu'on avait était ici à l'extrême gauche, c'est-à-dire les réaffectations possibles, en fait, de l'Hôpital pour enfants. Et c'était la seule chose, la seule mention qu'il y avait, en fait, de notre secteur.

880

Suivant les séances de consultation qu'il y a eu, en fait, au niveau des arrondissements, il y a eu un autre document qui a été publié, et là on voit, en fait, encore une fois, la synthèse des orientations pan-montréalaises et, encore là, notre territoire est ici dans un blanc immaculé, en fait, c'est comme si on n'existait pas. Tous les travaux, en fait, un peu partout qui sont détaillés pour l'arrondissement Ville-Marie nous ignorent complètement, et on n'est simplement pas là.

890

Donc, c'est réellement dans ce contexte-là qu'on a dit: il faut réagir, parce qu'on existe et, en fait... et je crois que nous avons un secteur qui est particulièrement important. Le Montréal de demain, comme on le voit, en fait est perçu comme un endroit vivant, culture internationale, de vitalité culturelle et économique, en fait, dans une grande diversité, population locale très disparate en termes d'origines, de langues, d'âges, de fortunes et d'occupation.

895

Le quartier Lincoln-Tupper, en fait, présente déjà aujourd'hui réellement la plupart de ces caractéristiques-là. On a une population de très forte densité, treize mille six cent vingt-huit (13

628) habitants selon, en fait, les derniers chiffres, et toujours à l'intérieur d'un périmètre au moins d'un kilomètre carré.

Quarante-deux point huit pour cent (42.8%) des résidants sont des immigrants, comparativement à vingt-sept point six pour cent (27.6%)... vingt-sept virgule six pour cent (27,6%) pour la ville de Montréal. Quarante-quatre point neuf (44.9) sont de langue maternelle autre que le français et l'anglais, une diversité culturelle incomparable, et soixante pour cent (60%) de la population est totalement bilingue. Soixante-treize pour cent (73%) est âgée de dix-huit (18) à cinquante-quatre (54) ans, donc en fait très active, comparativement à cinquante-cinq virgule huit (55,8) pour le tout Montréal.

Quarante pour cent (40%) sont de niveau universitaire contre vingt-trois pour cent (23%) pour l'ensemble de la ville. Vingt et un pour cent (21%) -- et ça c'est intéressant -- vingt et un virgule... point huit pour cent (21.8%) utilise l'automobile comparativement à cinquante-six pour cent (56%), plus que le double, pour l'ensemble de la ville de Montréal.

Trente-huit pour cent (38%) se rendent à leur lieu de travail à pied, huit pour cent (8%) pour Montréal. Trente-six pour cent (36%) utilise le transport en commun et trois point six (3.6) d'autres moyens autres que l'auto, probablement le vélo.

Seulement que cinq pour cent (5%), malgré tout ça, sont propriétaires, comparativement à trente-cinq point huit pour cent (35.8%) pour Montréal. Donc, il y a réellement un problème ici, en fait, en ce qui concerne la population.

Lincoln-Tupper, d'autre part, accueille et héberge le plus grand nombre d'étudiants au Canada. Et l'apport économique des étudiants étrangers à Montréal est évalué, en fait, par des chiffres récents de deux cent cinquante-cinq millions (255M) pour l'année deux mille trois (2003). Donc, en fait, c'est réellement un apport très très très important pour la ville de Montréal.

Donc, en fait, comme vous voyez, il y a une cohabitation des fonctions culturelles, résidentielles et commerciales. On a une proximité, en fait, étant donné qu'on est au centre-ville, de tous les genres de services, qu'ils soient résidentiels, commerciaux, institutionnels et de travail.

Le quartier Lincoln-Tupper, et ça c'est le premier point, en fait, que j'aimerais faire, c'est que le quartier Lincoln-Tupper présente un intérêt historique et architectural unique qui en fait une richesse pour Montréal et son centre-ville, à quelques pas d'un autre centre très important touristique, en fait, qui est celui de la Montagne, Crescent et Bishop, qui est réellement à quelques pas de chez nous. Donc, en fait, vous avez ici les tours du Fort de Belmont, le Grand Séminaire, le Collège de Montréal, la Maison mère des Soeurs Grises, le Monastère des Pères Franciscains, le Centre canadien d'architecture et un patrimoine résidentiel exceptionnel.

Je me suis permis ici, en fait, d'illustrer -- et ça va prendre réellement quelques minutes très rapidement, je vais passer très rapidement, je ne vous permettrai même pas de le... je ne

945 vous donnerai même pas le temps réellement de regarder les maisons, mais j'ai ici toutes les rues de notre quartier. La rue Baile, la rue Chomedey, la rue du Fort, la rue Lambert-Closse, la rue Lincoln, la rue Pierce, la rue St-Marc, la rue St-Mathieu, la rue Seymour, la rue du Souvenir, la rue Sussex, la rue Towers, la rue Tupper, le boulevard de Maisonneuve, le boulevard René-Lévesque, la rue Sherbrooke.

950 Chacune de ces rues-là a au moins soixante-dix (70%), peut-être quatre-vingts pour cent (80%) de maisons de valeur patrimoniale, architecturale ou historique. Il y a deux (2) ou trois (3) rues qui ont commencé réellement à déperir. En fait, Maisonneuve est probablement une des pires, la rue Towers. Et il y a quelques petits bouts de rue, là, où on a commencé à perdre de ces belles maisons-là. Mais chacune de ces rues-là, toutes les rues dans notre quartier ont des maisons de valeur.

955 Le pire problème qu'on a actuellement, en fait, et ça il faut le guérir parce que ça l'a une instance sur le reste du voisinage, c'est d'assurer la revitalisation de la rue Ste-Catherine de Guy à Atwater. Et ça, en fait, actuellement il n'y a aucun document, malheureusement, qui donne ça. Et, en fait, la rue actuellement qui est... la rue Atwater est le premier aperçu de la principale artère commerciale du centre-ville que voient les automobilistes qui arrivent dans le centre-ville par l'autoroute Ville-Marie quand ils sortent par soit Atwater ou Guy. Et ce qu'ils voient, en fait, ils vont voir une ville en décomposition, un centre-ville malade, négligé et en perte de vitesse. Quand ils arrivent dans notre quartier, c'est ce qu'ils voient. La première vue qu'ils vont avoir de la rue Ste-Catherine, justement, c'est des choses comme ça.

965 Ça c'était pris en hiver. Maintenant, il y a eu quelques corrections, on a maintenant une nouvelle barrière qui est verte, et déjà on a commencé à avoir des graffitis dessus, en fait, parce que ce tronçon de rue au complet est complètement négligé et inhabité. Donc, en fait... et ça, ça n'a pas changé. J'aurais pu mettre...

970 J'ai laissé l'hiver simplement, en fait, parce que ça donnait peut-être encore l'air plus triste, en fait, à mes photos. Et j'en ai enlevé quelques-unes, en fait, pour rendre, justement, la présentation un peu plus rapide.

975 Il y a deux (2) points que j'aimerais faire aujourd'hui, et je vais terminer. En fait, c'est que le Plan d'urbanisme de Montréal devrait réellement rajouter le secteur Lincoln-Tupper au sens de planification détaillée de portée pan-montréalaise. Je crois que c'est important de mettre ce quartier-là sur la carte et de soutenir la mise en valeur des éléments patrimoniaux de ce secteur-là.

980 Il faut prêter une attention particulière à la réaffectation du Monastère des Pères Franciscains. Quand j'ai fait une présentation semblable, en fait j'avais la Maison mère des Soeurs Grises, mais je crois qu'étant donné que Concordia vient d'en prendre possession, en fait, ils ont décidé de le garder tel quel et probablement de l'améliorer, ce problème-là semble être réglé. Il reste le Monastère des Pères Franciscains, en fait, qui va devenir un problème ou qui

pourrait devenir un problème s'il est délaissé, en fait si personne ne l'inscrit sur la carte des choses à regarder.

990 Le deuxième point, c'est réellement il est vital de revitaliser les secteurs désarticulés de la rue Ste-Catherine à l'ouest de la rue Guy, en fait parce que sans ça, réellement, c'est comme un cancer, ça va se répandre à l'intérieur des maisons.

995 Je vous ai montré des centaines de belles maisons. Malheureusement, étant donné qu'il y a un manque d'intérêt, les maisons sont rongées par l'intérieur et il y a énormément de ces maisons-là qui, maintenant, sont devenues des maisons de chambre, en fait où il y a des gens, maintenant, qui vivent, en fait, de façon... que j'ai vu simplement en Asie, je n'avais jamais vu ça à Montréal, où des gens dorment, en fait, sur des matelas par terre, parce qu'il y a beaucoup de gens qui possèdent ces maisons-là, qui ne s'en occupent pas, et elles vont disparaître, en fait, une par une si on ne prête pas attention.

1000 Si on met cette zone-là sur la carte des territoires à revitaliser et qu'on pointe, en fait, et qu'on donne une direction, ça va créer une nouvelle zone d'attraction touristique, en fait, qui est réellement au centre des choses. Tous les touristes vont sur la rue Crescent et sur la rue de la Montagne et, en fait, spécialement à certains temps de l'année, comme par le Grand Prix, ça va leur prendre trois (3) minutes de marcher vers l'ouest et de découvrir un territoire, en fait, qui est aussi intéressant que le Vieux-Montréal. Renforcer son rayonnement culturel à quelques minutes de marche, justement, de ce territoire- là.

1010 Ça va contribuer à développer le caractère international de Montréal en misant sur une valeur qui est solide et permanente, c'est-à-dire son patrimoine historique et architectural. Et ça va servir de moteur et donner un sens à toutes les activités de rénovation des bâtiments, favoriser le développement domiciliaire et d'affaires et, finalement -- et c'est là le but principal de tout l'exercice et c'est sur quoi on travaille actuellement -- c'est qu'on voudrait utiliser ça comme un élément motivateur, mobilisateur pour apporter des problèmes à beaucoup de... des solutions à beaucoup de problèmes qu'on a qui sont réellement un manque de civisme parce que les gens ne connaissent pas et ils n'ont pas de raison de connaître parce qu'on a beaucoup beaucoup d'immigrants qui arrivent dans notre quartier et ils ne connaissent pas son histoire, ne connaissent pas son architecture et ne connaissent pas sa valeur.

1020 Donc, en fait, ça crée toutes sortes d'autres problèmes qu'on pourrait éliminer, justement, si on convainc ces gens-là, notre population, qu'ils ont un petit joyau dans les mains puis après ça, il s'agit strictement de le nettoyer puis de le faire.

1025 Donc, en fait, nous, on va travailler très fort avec tous les gens qui vont nous aider. On vous remercie.

**LE PRÉSIDENT:**

1030 Merci, Monsieur Giguère. Vos photos témoignent non seulement que vous connaissez bien votre quartier, mais que vous l'aimez, ce qui est déjà très significatif.

Monsieur Beauchamp, vous aviez quelques questions?

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, COMMISSAIRE:**

1035 Oui. Monsieur Giguère, j'ai compris que vous étiez directeur de la Corporation de promotion et de développement Lincoln-Tupper?

**M. JEAN GIGUÈRE:**

1040 Exact.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, COMMISSAIRE:**

1045 Quand vous évoquez ces maisons qui sont maintenant un peu à la déchéance, est-ce que... les propriétaires des maisons, est-ce qu'ils ont une organisation, est-ce qu'ils ont... est-ce qu'il y a une mobilisation... est-ce qu'il y a un début de mobilisation du côté des...

**M. JEAN GIGUÈRE:**

1050 Il y a une mobilisation qui se fait maintenant... en fait, bien écoutez, il y a l'Association des résidences Shaughnessy Village, en fait, qui sont des résidents qui sont là dans une partie du territoire, en fait, et qui sont très au courant de ce qu'ils ont et il y a énormément de programmes pour améliorer le territoire, pour fleurir le territoire, des concours de nettoyage et tout ça. Ça, il se fait beaucoup d'activités dans ce sens-là.

1055 Et l'association, cette association-là, en fait, a agrandi cette année son territoire de façon à aller à peu près avec les mêmes démarcations qu'on a. Donc, en fait, j'ai l'impression que ça va aller à l'intérieur.

1060 On a créé, à côté de ça, justement, la Corporation Lincoln-Tupper pour pouvoir, justement, motiver, si vous voulez, les gens d'affaires, les associations, parce que dans notre regroupement, en fait, on a... on n'est pas une association de gens d'affaires, on est une association un peu comme la Table de quartier en plus petit, en fait, parce que c'est réellement...  
1065 on a des gens du CLSC, du CCA, en fait, les gens de... les résidents de l'Association des résidents à l'intérieur, plus les gens d'affaires et certains, en fait, gros propriétaires, disons. On a commencé avec, disons, si vous voulez, des gens qui étaient peut-être un petit peu plus... qui avait un petit peu plus de propriétés à l'intérieur du territoire et là, maintenant, ça se répand. Mais tout le travail qui va se faire, réellement, est fait dans ce sens-là. Et il y a énormément de choses  
1070 qui sont en train de se faire.

1075 D'autre part, ça va prendre l'aide de tout le monde, puis c'est pour ça, en fait, qu'on voudrait que quand les documents puis les études, en fait, arrivent, que les gens disent: oui, c'est vrai, le territoire est important. Et là, en fait, plus on va avoir de support de la ville de Montréal et des gens qui disent: O.K., en fait, ce territoire-là est important, ça fait partie du patrimoine, plutôt que l'ignorer. Parce que là, en fait, c'est justement, c'est que depuis que le Forum est parti, l'ancien Forum, si vous voulez, le territoire c'est comme s'il n'existait plus, et il a perdu son âme.

1080 Et là, en fait, maintenant, bien on cherche des appuis et c'est la raison pour laquelle on se présente.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, COMMISSAIRE:**

1085 Ça va.

**LE PRÉSIDENT:**

1090 Madame Chauvin?

**Mme CATHERINE CHAUVIN, COMMISSAIRE:**

1095 Je peux me tromper, mais est-ce que le secteur Lincoln-Tupper était un secteur dit significatif dans l'ancien Plan d'urbanisme de la ville de Montréal?

**M. JEAN GIGUÈRE:**

1100 Dans l'ancien plan, en fait, je crois qu'il était mentionné, il ne l'est plus, là. Mais dans l'ancien, oui, le plan anciennement, il était dedans, effectivement.

**Mme CATHERINE CHAUVIN, COMMISSAIRE:**

1105 Et probablement que dans la nouvelle version du chapitre de l'arrondissement Ville-Marie, sur la carte du patrimoine il est probablement identifié comme un secteur patrimonial. S'il était un secteur significatif et avec ce que vous nous avez montré ici, c'est sûr qu'il fait l'objet d'une réglementation particulière en matière de contrôle architectural.

**M. JEAN GIGUÈRE:**

1110 Bien, il est dans les zones de protection, en fait, des Soeurs Grises. En fait, il y a des lois qui régissent, en fait, de façon à ce que les bâtiments, en fait, doivent garder leurs éléments et tout ça. Mais, disons, il y a certains des bâtiments qui sont classés. Il y en a d'autres, en fait, qui font partie soit de la zone réellement de la Maison mère des Soeurs Grises ou du Centre d'architecture, en fait. Il y a plusieurs zones, en fait, qui incluent ça.

1115

**Mme CATHERINE CHAUVIN, COMMISSAIRE:**

La raison...

1120

**M. JEAN GIGUÈRE:**

1125

Mais le point, en fait, c'est que, justement, il ne semble pas... on semble avoir été évacués de tous les documents... En partant, en fait, et le branlement de... le branle-bas a commencé quand la ville de Montréal, par exemple, avec deux (2) de ses commissions ont commencé à délimiter le centre-ville. Et là, en fait, on coupait le centre-ville à la rue Guy. Et ça c'était un document qui a été publié l'an dernier où là, oups, on ne faisait plus partie du centre-ville.

1130

Après ça, en fait, il y a eu le Centre des affaires qui a été... un autre document qui est paru, et là, oups, on n'était plus dans le Centre des affaires. Et là, on regarde les documents sur le Plan d'urbanisme, et comme vous voyez, en fait, les cartes et tout ça, les listes ne nous mentionnent plus. C'est comme si on avait été diffusés.

1135

**Mme CATHERINE CHAUVIN, COMMISSAIRE:**

Bien, la raison pour laquelle...

1140

**M. JEAN GIGUÈRE:**

Malgré nous.

1145

**Mme CATHERINE CHAUVIN, COMMISSAIRE:**

... je demande une précision, c'est que j'ai l'impression qu'il y a eu une évolution du langage entre l'ancien plan puis le nouveau Plan, puis les secteurs de planification détaillée visent des secteurs avec des problématiques particulières, par exemple des interventions majeures sur les réseaux routiers, des interventions majeures pour la transformation de bâtiments, la construction d'un nouveau bâtiment.

1150

Et si j'ai bien compris ce que vous souhaitez pour Lincoln-Tupper, c'est une intervention de protection du patrimoine bâti. Est-ce que c'est un...

1155

**M. JEAN GIGUÈRE:**

En fait, c'est une reconnaissance qu'on aimerait avoir comme quoi que le territoire, justement, devrait être protégé, en fait, et devrait être inclus dans tout le développement, spécialement la rue Ste-Catherine. Parce que la rue Ste-Catherine, comme de raison, passe en plein milieu, et là elle est complètement, complètement négligée. Et quand on regarde, en fait,

1160 les plans de développement et les interventions, malheureusement c'est plus à l'est. J'ai rien contre, en fait, et je suis très heureux pour, en fait, les gens qui vont bénéficier de ces plans-là. Malheureusement, on a les mêmes problèmes à l'ouest, sauf que c'est comme si on disait: bon, là vous êtes une gentille petite zone résidentielle complètement à l'ouest de la ville et vous ne semblez pas avoir de problèmes.

1165 Et les photos, j'ai eu un peu peur parce que les photos sont magnifiques, et là j'ai dit: ils vont penser que c'est le paradis sur terre. C'est pour ça que j'ai fini avec la rue Ste-Catherine où là, pour rabaisser le monde, parce que sans ça les gens ont dit: pourquoi tu te plains, en fait ça semble être très beau chez vous, là. Mais on a énormément de problèmes à l'intérieur et, en fait, c'est ça le problème, c'est que les gens ne croient pas qu'on en a.

1170

**Mme CATHERINE CHAUVIN, COMMISSAIRE:**

1175 Est-ce que vous pensez que le développement immobilier résidentiel qui a lieu dans votre secteur, mais peut-être un peu à l'est, effectivement, est lié aussi au niveau bâtiment de Concordia, va aider la rue Ste-Catherine à se revitaliser?

**M. JEAN GIGUÈRE:**

1180 Ça peut aider. Bien écoutez, ça va être un très beau territoire qui va être juste à l'est de chez nous et un des risques, justement, en fait, c'est qu'il y ait une coupure. Et ça c'est une des craintes qu'on a, c'est que justement, plus on va mettre l'institutionnel sur la rue Ste-Catherine, et là il va y en avoir, en fait, énormément, il y a comme une zone, en fait, qui va devenir complètement institutionnelle, le risque, justement, est que la rue Ste-Catherine soit un peu coupée. Et là on le voit, en fait, on est en train d'organiser la vente de trottoir, en fait, où la rue va être fermée  
1185 à la circulation au mois de juillet pour que les gens viennent acheter dans la rue.

1190 Et le danger depuis quelques années, justement, c'est que les gens, rendus à Guy, disaient: ah, il ne se passe plus rien, ils retournaient puis ils retournaient au centre-ville, le vrai centre-ville si on veut, là, de La Baie, de Simmons et de tous les grands magasins, et ne viennent pas tellement chez nous, et ça fait partie, justement, du problème.

1195 Et cette zone-là pourrait, justement, couper... en fait, on pourrait être coupés entre Westmount, qui est superbe, et la Cité Concordia qui va sûrement être superbe, et dans le milieu on pourrait avoir un genre de no man's land, en fait, qui est complètement ignoré, et ça c'est un danger.

**Mme CATHERINE CHAUVIN, COMMISSAIRE:**

1200 Je me sens un peu privilégiée de pu avoir fait la visite guidée que vous nous avez proposée déjà du quartier parce que j'ai assisté à la présentation que vous nous avez faite. Vous parlez dans votre mémoire de signalisation et de visite guidée. Je pense que c'est une suggestion

tout à fait très intéressante. Des organismes montréalais comme Héritage Montréal font déjà des visites guidées dans plusieurs secteurs. Vous parlez de vous associer avec des partenaires.

1205           Outre la ville de Montréal ou des organismes comme Héritage Montréal, comment pensez-vous que vous pouvez, votre association, monter quelque chose pour mettre en valeur et faire connaître ce secteur-là qui est...

**M. JEAN GIGUÈRE:**

1210           Ça, ça se fait... ça a commencé à se faire, ça se fait déjà. Disons comme, par exemple, il y a des tours, en fait, qui se font, qui partent de... qui font la rue Sherbrooke, par exemple, qui se rendent chez nous à cause du Grand séminaire et tout ça. Le Grand séminaire et le Collège de Montréal sont des endroits, en fait, qui sont très bien cotés. Donc, ça fait partie, justement, du

1215           tour qui est organisé par le Musée des Beaux-Arts, par exemple, c'en est un.

              Le Grand séminaire a ses propres visites, le Collège de Montréal a ses propres visites, le Musée... bien en fait, les Soeurs Grises avaient, ont moins maintenant, en fait, leur tour aussi.

1220           L'Association des résidences Shaughnessy Village a, justement, fait des tours, en fait, du secteur aussi. Et ça, on est en train de le faire, il y a huit (8) hôtels qui existent dans notre quartier et, en fait, justement, on est en train de faire des tours à pied qui vont se faire à partir de chacun des hôtels, de façon à ce que les résidents dans les hôtels, les invités de ces hôtels-là peuvent avoir une petite carte et aller voir les sites qui sont intéressants à partir de leur hôtel.

1225           Et on voudrait faire du parc Cabot, ça c'est un autre projet, en fait, et avec la Bibliothèque Atwater qui est juste en face, on voudrait partir de là aussi pour faire des visites. Il y a tout un plan. Plus il va y avoir, comme de raison, de cette reconnaissance-là qui donne, justement, des soutiens... et c'est un peu ce que nous craignons en fait, c'est que, si vous voulez, l'argent,

1230           parce que ça vient toujours là, finalement, l'argent se dépense ailleurs. On parle du quartier internationale, du quartier des spectacles, en fait, le village gai et tout ça. Même la rue Crescent et tout ça, en fait, fait partie de, si vous voulez, des zones à soutenir.

1235           Et il va y avoir des budgets pour améliorer... Concordia va justement mettre des budgets, ils vont sûrement demander de l'aide à quelqu'un aussi, mais ils ont déjà, en fait, dans leur budget, leurs prévisions pour vingt (20) ans à venir, des budgets pour changer les trottoirs, les lumières, en fait, et tout ça. Et on voudrait être justement sur la carte de ces budgets-là et non pas que les budgets se dépensent dans le Vieux-Montréal, dans le quartier des spectacles, dans le... et si on revitalise la rue Ste-Catherine, que ce soit strictement dans l'est et non pas dans

1240           l'ouest. Et malheureusement, le nerf et le sang, en fait, c'est réellement toujours une question de budget, finalement. Si on n'est pas dans aucune carte, si on n'est pas mentionnés nulle part, il n'y aura jamais...

**Mme CATHERINE CHAUVIN, COMMISSAIRE:**

1245

Vous êtes dans les livres d'histoire en tout cas.

**M. JEAN GIGUÈRE:**

1250 ... il n'y aura jamais de budget qui va... et là, ça va être strictement nos propres ressources et on va en mettre, là. Mais disons qu'on est quand même treize mille (13 000) habitants, on n'est pas...

**Mme CATHERINE CHAUVIN, COMMISSAIRE:**

1255 J'ai une dernière toute petite question qui peut vous paraître très surprenante, puis je n'appelle pas une longue théorie, mais c'est qu'il est beaucoup question d'habitations dans le Plan d'urbanisme...

1260 **M. JEAN GIGUÈRE:**

Oui.

**Mme CATHERINE CHAUVIN, COMMISSAIRE:**

1265 ... et il y a plusieurs mémoires qui nous sont soumis là-dessus. Alors il y a deux (2) éléments qui m'ont frappée dans votre mémoire. L'un, c'est qu'il y a vraiment très peu de propriétaires, à part au nord de la rue Sherbrooke dans le quartier Lincoln-Tupper. Et vous dites que plusieurs conciergeries nécessiteraient des rénovations.

1270 **M. JEAN GIGUÈRE:**

Oui.

1275 **Mme CATHERINE CHAUVIN, COMMISSAIRE:**

Comment réagiriez-vous si une conciergerie souhaitait procéder à la rénovation de ses appartements pour fins de les convertir en logements privés?

1280 **M. JEAN GIGUÈRE:**

1285 Bien écoutez, moi, je n'ai rien contre les logements privés. De toute façon, écoutez, je n'ai pas... je ne suis pas entré dans cette partie-là parce que je croyais que ça serait... il y a deux (2) raisons. D'abord, je croyais que ça serait trop technique si j'allais dans le... il y a tout un segment dont je... ou du moins un court segment dans le mémoire écrit qui n'a pas été présenté ce soir ici. On voudrait augmenter la population, en fait, et on a certaines façons de le faire qu'on va proposer, et il y a tout un côté technique qu'on est en train de travailler avec les gens de l'université, en fait les gens de l'urbanisme et les gens d'architecture et tout ça de l'Université de

1290 Montréal. Les documents ne sont pas tout à fait prêts, donc en fait, j'ai... Mais d'autre part, ça fait partie de ça.

1295 On va demander de respecter, justement, et dans les choses qu'on aimerait présenter, c'est qu'il y a des choses horribles qui se sont construites dans notre quartier et si jamais il y en a une qui brûle ou qui doit être démolie ou qui... en fait, qui tombe à un moment donné, bien en fait on voudrait que les lois obligent ces gens-là à reconstituer, si vous voulez, l'aspect historique qu'il y a dans notre quartier avec toutes ces victoriennes-là. En fait, il n'y a pas beaucoup de quartiers où il y a tant de maisons d'une époque aussi concentrées que chez nous. Donc, on voudrait, si vous voulez, que ça fasse partie de ça.

1300 Et c'est cette reconnaissance-là, justement, pour que ça devienne appuyé par des lois, et on voudrait qu'il y ait des budgets, justement, pour la rénovation. On voudrait qu'il y ait des budgets, justement, la rénovation des façades, la rénovation des bâtiments eux-mêmes et tout ça parce que, comme c'est là, c'est délaissé. Et finalement, bien, quand un bâtiment devient dangereux, bien c'est là que la tentation est venue de dire: bon, O.K., il est dangereux, on va construire d'autres choses.

1310 Et là, malheureusement, dans les années... les vingt (20), trente (30) dernières années, on a construit des choses absolument horribles et là, il y a deux (2), trois (3) rues qui commencent... où là c'est le contraire, il reste trente pour cent (30%) de belles maisons, soixante-dix pour cent (70%) de choses qui sont pas mal moches. Et là, bien, c'est toutes les autres rues qui existent où c'est quatre-vingts pour cent (80%) ou soixante-dix pour cent (70%) de beau. Bien là, en fait, s'il y a des affaires moches qui finissent par tomber, bien il faudrait peut-être les remplacer par des belles choses.

1315 **Mme CATHERINE CHAUVIN, COMMISSAIRE:**

Merci beaucoup.

1320 **LE PRÉSIDENT:**

Merci beaucoup, Monsieur Giguère.

**M. JEAN GIGUÈRE:**

1325 D'accord. Merci à vous.

**LE PRÉSIDENT:**

1330 Avant d'appeler la prochaine personne, je vérifie si monsieur François Arsenault est ici. Toujours pas? Ni monsieur Louis Grondin? Parfait.

Monsieur Barcelo, si vous êtes prêt maintenant, alors la Commission aimerait vous entendre. Et avant que vous ne preniez la parole peut-être, on va s'arranger pour que...

1335 **M. MICHEL BARCELO:**

Oui, pour que mon Power Point. Mais le Power Point est illustratif, il n'est pas essentiel.

1340 J'ai entendu beaucoup de mes collègues urbanistes, qui ne sont pas venus aux audiences, me dire que le Plan n'était pas stratégique. Alors je vais vous donner une définition de stratégie à mon avis, en partant de deux (2) citations, l'une de Napoléon Bonaparte. La stratégie, c'est tout dans l'exécution. Et la deuxième, c'est de Deng Xiaoping qui disait: la vérité est dans les faits et non dans les théories, pour succéder à Mao Tsé-Toung qui, après la Révolution culturelle, avait... bon, en tout cas. Et...

1345

**LE PRÉSIDENT:**

Revenons à Montréal.

1350 **M. MICHEL BARCELO:**

Pardon?

**LE PRÉSIDENT:**

1355

Si on ramène ça à Montréal maintenant.

**M. MICHEL BARCELO:**

1360 Bien... en tout cas. Alors partant de ces deux (2) citations, je voudrais vous dire que ma présentation, qui a l'air très axée sur deux (2) cas particuliers, n'est pas axée sur deux (2) cas particuliers, elle se sert de deux (2) cas particuliers comme Xiaoping l'aurait fait pour illustrer à partir des faits ce qui est. Et j'ai donc choisi les accès piétons au Mont-Royal et la transformation des logements en autres fonctions dans mon quartier.

1365

Mais évidemment, je suis ici à titre de quartier, pas à titre d'Université de Montréal, malgré que c'est bien difficile de séparer l'un de l'autre. Je ne peux pas être à la fois... je suis obligé d'être à la fois professeur et citoyen.

1370

Alors je vais vous faire faire un tour rapide du Mont-Royal et de ses accès pour piétons. On commence à Côte-des-Neiges Camilien-Houde, on se retrouve dans un rond-point... si vous descendez l'autobus 65 en allant vers le sud, vous vous retrouvez à être obligé de passer dans une espèce d'échangeur autoroutier pour entrer au Mont-Royal. Il n'y a pas d'autres solutions.

1375 Si vous arrivez à Côte-des-Neiges Docteur-Penfield, vous vous retrouvez avec une  
bretelle quasi-autoroute et vous voyez les deux (2) arrêts d'autobus, celui qui est au loin et celui  
qui est tout près, bien malheureusement il n'y a pas moyen de changer d'autobus du... l'autobus  
Côte-des-Neiges à l'autobus des Pins sans traverser tout ça. Voilà. Alors là, vous avez... et les  
feux ne sont même pas synchronisés, donc vous avez à peu près quinze (15) minutes d'attente  
1380 pour traverser.

Si on arrive à l'escalier Redpath, qui est un très bel escalier, rénové récemment par la  
Ville, récemment bien peut-être il y a cinq (5) ans, très bel escalier, très agréable. Bien là, en  
débouchant de l'escalier pour arriver sur le Mont-Royal, on se retrouve avec ça. Ils l'ont amélioré  
1385 dans les quinze (15) derniers jours, mais c'est toujours pas mieux.

Et là, vous arrivez à une grille où il y a un plan du Mont-Royal vers la gauche vous disant  
où aller vous promener dans le Mont-Royal, mais vous ne pouvez pas y aller, il y a une grille.

1390 Si vous allez à la rue du Musée, bien c'est pareil, c'est l'ancienne ambassade de  
Tchèque, Tchécoslovaquie. Si vous arrivez à la rue de la Montagne, vous allez trouver un poste  
de transformation d'Hydro-Québec, vous ne pouvez pas monter vers le Mont-Royal. Et d'en haut  
du Mont-Royal, vous ne pouvez pas redescendre vers la rue de la Montagne.

1395 Si vous arrivez au moins à la rue Drummond, Promenade Sir William-Osler -- en faisant  
ma petite enquête j'ai découvert que ça existait -- bien là vous trouvez un escalier qui arrive à  
l'avenue des Pins, mais il n'y a pas de feu rouge, il n'y a pas de feu piéton, il y a rien.

Si vous arrivez à la rue Peel, ça a l'air un bel accès vers le Mont-Royal, mais là vous  
1400 trouvez que c'est interdit pour les piétons. Je ne sais pas comment ils ont pu traverser ceux-là. Et  
là, vous avez même encore plus interdiction de piétons. Et un escalier qui est presque en ruine.

Si vous arrivez à la rue Duluth, bien il y a rien. Si vous arrivez à la rue Rachel,  
évidemment vous trouvez un très beau monument à Georges-Étienne-Cartier qui est à peu près le  
1405 seul accès digne du Mont-Royal.

Si vous continuez Côte Ste-Catherine Camilien-Houde, bien là vous avez une quasi-  
autoroute qui descend de Camilien-Houde. Si vous continuez Université, cimetière, bien vous  
trouvez l'université et le cimetière qui empêchent l'accès au Mont-Royal.

1410 Alors là, je passe à un autre aspect... Et je voudrais dire que j'ai montré ces images-là  
parce qu'on nous dit qu'il y aura un plan de circulation dans deux (2) ans. Dans un an ou deux (2)  
peut-être, là, je me trompe peut-être. Bien oui, mais on ne peut pas faire un plan de circulation  
sans faire un plan du Mont-Royal, et on ne peut pas faire un plan du Mont-Royal sans faire un  
1415 plan de circulation.

Le logement menacé, bien voici. Ça, ça aurait pu être un condo, quatre (4), cinq (5)  
logements, mais c'est devenu la Fondation Jeanne-Sauvé et Pierre-Elliott-Trudeau sur ma rue qui

1420 est supposée d'être exclusivement résidentielle. Et ça donne, bien, un grand parking à l'arrière et qui menace la nappe phréatique du Mont-Royal.

1425 Et puis un peu plus loin sur la rue... je pense que c'est la rue de la Montagne, bien on s'est... en tout cas, ou la rue du Musée, je pense, bien là l'Université McGill transforme des logements en centre de recherche. Bon. Et puis mon propre propriétaire qui transforme une belle maison victorienne en siège social.

1430 Il y a le problème particulier des missions diplomatiques dans le quartier. Bien là, j'ai l'air de prêcher pour ma paroisse, mais c'est vrai c'est ce que je fais. Les missions diplomatiques, ça fait que là vous avez... bien, c'était Tchécoslovaquie. Mais là, comme c'est juste Tchèque, il y a juste une partie qui reste Tchèque puis l'autre partie, ils sont en train de transformer en bureaux. Alors il me semble que les conventions internationales font que quand une mission internationale disparaît, elle devrait... on devrait retomber dans l'occupation antérieure qui était résidentielle.

1435 Alors peut-être que la Fédération de Russie aussi va partir, parce que les Américains sont partis, alors... et voilà une très belle résidence victorienne qui... la République de Pologne pareil. La Confédération helvétique c'est encore pire, ils sont supposés être de développement durable eux et ils font un grand parking comme ça devant, pas derrière, alors... Je l'ai dit au Consul de la Confédération.

1440 L'ancienne Ambas... pas Ambassade, l'ancien Consulat des États-Unis d'Amérique qui était deux (2) belles maisons victorienne. Bien voici en arrière, c'est ça, un grand parking qui, encore, nie la nappe phréatique et la qualité du Mont-Royal. Et c'est tout, j'arrête là.

1445 **LE PRÉSIDENT:**

D'accord. Et vos photos, évidemment, parlent d'elles-mêmes, Monsieur Barcelo. Mais je reviens à votre propos du début en disant que le propos que vous visiez n'était pas seulement de nous montrer des images, mais d'illustrer à travers ces images-là. Finalement, peut-être... peut-on appeler ça des antinomies du Plan d'urbanisme ou des éléments où, au-delà d'intention, la cohérence et la continuité sont difficiles à assurer?

**M. MICHEL BARCELO:**

1455 Bien moi, tout ce que je voulais dire, c'est l'enfer est pavé de bonnes intentions et le Plan d'urbanisme, c'est l'enfer. Dans ce sens-là là, dans le sens que c'est pavé de bonnes intentions. En particulier... mais là, je l'ai pris pour mon quartier, il ne faudrait pas qu'on croie que je suis snob parce que je vis en haut du Mont-Royal. J'ai essayé d'examiner le sens du Plan par rapport à ma vie quotidienne, mais en pensant à d'autres.

1460 J'aurais pu vous montrer des photos d'autres cas, l'Université Concordia qui a tout pris la rue Mackay et la rue... bon, qui étaient des belles rues résidentielles, qui en a fait des bureaux,

puis maintenant ils s'installent dans des gros bureaux, mais ils ne recèderont pas à la fonction résidentielle ce qu'ils ont occupé. Vous voyez ce que je veux dire? C'est un peu...

1465 **LE PRÉSIDENT:**

Mais précisément...

1470 **M. MICHEL BARCELO:**

Oui.

**LE PRÉSIDENT:**

1475 ... là où je voudrais vous amener, parce que moi non plus, je n'oublie pas que j'ai devant moi un citoyen qui est également urbaniste et...

**M. MICHEL BARCELO:**

1480 Oui.

**LE PRÉSIDENT:**

1485 ... qui à la fois, disons, quant à moi, une riche réflexion sur l'urbanisme et une pratique et de l'enseignement. Et en présumant que personne ne souhaite se retrouver, effectivement, en enfer, et que peut-être que le Plan lui-même... si les intentions sont bonnes, on pourrait espérer qu'il nous amène à autre chose que l'enfer, quels seraient pour vous les correctifs à apporter, toujours dans le processus de planification?

1490 Je rappelle, disons, que le mandat de la Commission, de l'Office de consultation publique est, par conséquent, l'objet ultime du rapport, c'est d'aider à la décision, à une décision qui pourrait passer logiquement par une bonification à la suite de ce qu'on aura entendu en consultation publique.

1495 Alors peut-être en...

**M. MICHEL BARCELO:**

1500 Moi, je ne crois pas qu'on puisse me faire croire qu'on fait un plan d'affectation des sols sans faire un plan de circulation qui va avec, et qu'on me promette un plan de circulation, je pense qu'on a dit deux mille cinq (2005) dans une des audiences où j'étais, ça n'a pas de maudit bon sens.

1505 Devant chez moi, c'est un sens unique, Docteur-Penfield, mais ça pourrait être ailleurs, là, je me réfère à des cas concrets -- parce que je pense que la vérité est dans les faits, comme

1510 disait Deng Xiaoping -- c'est quatre (4) voies à sens unique, c'est comme une autoroute. Et puis là, on me dit: ah, ça va être résidentiel. Ça va être résidentiel. Je veux-tu avoir des autos à cent (100) kilomètres à l'heure tous les jours devant chez moi? Bon. Moi, je suis capable de vivre avec, mais les enfants, là, les vieillards, et en tout cas, les gens à mobilité réduite, on ne pourrait pas le publier le plan de circulation tout de suite puis dire que devant chez moi, ça va être réduit à deux (2) voies circulables puis à stationnement... parce que c'est... à cause de l'interdiction de stationnement, c'est pour ça que ça devient une autoroute. Si le plan de circulation disait: ça ne sera plus une voie à haute vitesse, ça va être réduit à deux (2)... puis même des autobus à contre-sens moi, j'aimerais ça.

1515 Vous voyez, c'est qu'on ne peut pas faire l'affectation des sols sans faire la circulation et... il me semble. C'est impossible.

**LE PRÉSIDENT:**

1520 Maintenant, dans le cadre des présentations qui ont été faites du Plan d'urbanisme, et comprenons-nous ici je ne m'en fais pas le défenseur...

**M. MICHEL BARCELO:**

1525 Hum, hum.

**LE PRÉSIDENT:**

1530 ... mais j'essaie plutôt de partir des points que vous soulevez pour cheminer avec vous. Effectivement, on nous a annoncé à plusieurs reprises qu'il y avait un plan de circulation qui aborderait de façon détaillée ces questions-là.

1535 On trouve, par ailleurs, dans le Plan d'urbanisme des points qui devront se retrouver, par exemple, autour de certains des objectifs qui sont exprimés, comme par exemple la qualité des milieux de vie, et qui, mis ensemble, laissent entendre que dans la mise en oeuvre du Plan d'urbanisme à travers le plan de circulation, mais aussi à travers d'autres de ses volets, on pourrait, par exemple, revoir le gabarit de plusieurs des avenues dans le milieu résidentiel, revoir la façon d'aménager les artères selon leur hiérarchie et ainsi de suite en prenant évidemment, 1540 comme point de départ, une réalité qui, elle, peut avoir été héritée d'interventions qui remontent dans le temps, y compris d'une époque que vous et moi avons connue, où il n'y avait pas de plan d'urbanisme à Montréal.

**M. MICHEL BARCELO:**

1545 Mais si... je vais retourner à la circulation, je m'excuse, mais il y a... dans les années cinquante (50), soixante (60), on a fait une paire, des Pins, Docteur-Penfield, pour faire un thruway, hein, bon. Après ça, on a fait Maisonneuve, Ste-Catherine pour faire un autre thruway. Après ça, on a fait René-Lévesque un autre thruway. Puis là, après ça, on a fait une autoroute

1550 qui a délogé des tas de gens, l'autoroute Ville-Marie. On peut-tu réfléchir à ça, que peut-être Ville-Marie est capable de prendre toute la circulation qu'on avait progressivement embarquée dans ce que je viens de dire. Vous voyez?

1555 Ça c'est une réflexion très importante pour le Plan d'urbanisme. C'est pas juste... en tout cas, il me semble que ce n'est pas juste...

**LE PRÉSIDENT:**

1560 Mais ce que je vous entends, c'est que c'est une lacune.

**M. MICHEL BARCELO:**

Vous comprenez ce que je veux dire? C'est...

1565 **LE PRÉSIDENT:**

Oui.

**M. MICHEL BARCELO:**

1570 Progressivement, là, parce qu'on est allés à petits pas, on a commencé par faire des Pins, avenue Docteur-Penfield. Après ça, on a fait Maisonneuve, Ste-Catherine. Après ça, on a fait... bien peut-être en même temps, on a fait René-Lévesque. Puis après ça, on fait une autoroute.

1575 Mais une fois qu'on a une autoroute, on peut-tu changer ce qu'on a fait avant? C'est un peu ça que je demande.

**LE PRÉSIDENT:**

1580 Nous, on n'y répondra pas, évidemment.

**M. MICHEL BARCELO:**

1585 Ah non.

**LE PRÉSIDENT:**

1590 On compte sur vous.

**M. MICHEL BARCELO:**

C'est bien.

1595 **LE PRÉSIDENT:**

Une dernière question en ce qui me concerne. Dans votre conclusion, enfin un des éléments c'est ni plus ni moins que vous souhaitez, en quelque sorte, que le Plan d'urbanisme soit plus stratégique.

1600

**M. MICHEL BARCELO:**

Oui.

1605 **LE PRÉSIDENT:**

Bon. Avez-vous des éléments à suggérer pour qu'il le soit, pour qu'il chemine vers ce...

**M. MICHEL BARCELO:**

1610

Essentiellement, si on dit que le Mont-Royal c'est le joyau de Montréal et que c'est le Central Park de Montréal, allez à New York puis essayez de rentrer dans Central Park, c'est très facile, il y a des feux pour piétons interdisant les virages à gauche, les virages à droite, vous pouvez rentrer dans Central Park. Bon.

1615

Là on nous dit que le Mont-Royal va être le Central Park de Montréal, puis tout le tour on empêche les gens de rentrer dans le Mont-Royal, à pied. Bien ça, pour moi, c'est inadmissible.

**LE PRÉSIDENT:**

1620

D'accord. Monsieur Beauchamp?

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, COMMISSAIRE:**

1625

Ça me semble assez clair comme démonstration.

**LE PRÉSIDENT:**

1630

Madame Chauvin?

**Mme CATHERINE CHAUVIN, COMMISSAIRE:**

Vous avez parlé de... sur le plan stratégique puis j'aimerais ça, étant donné que vous êtes urbaniste et professeur, profiter de votre présence pour parler de l'outil réglementaire lui-même.

1635

Il y a un changement dans les catégories d'affectation du sol qui est proposé dans la nouvelle version du Plan d'urbanisme où est-ce qu'on permet une certaine mixité d'usages dans les différentes catégories d'affectation. Ces mixités varient selon l'affectation principale.

1640

Mais pour les secteurs résidentiels, notamment, on permet les composantes logements, commerces, équipements collectifs ou institutionnels. C'est la réglementation en arrondissement qui détermine de façon plus détaillée le découpage particulier de toutes ces fonctions, mais on permet, on reconnaît, donc, qu'un secteur résidentiel comprend l'ensemble des établissements qui correspondent à un milieu de vie.

1645

Mais suite à votre démonstration du fait qu'un changement d'usage vers un usage qui paraît compatible peut amener, à plus long terme, à un changement complet de vocation, finalement, d'un bâtiment. Comment, d'après vous, est-ce que l'outil réglementaire peut être défini pour qu'on garde la trace du passé?

1650

**M. MICHEL BARCELO:**

Bien moi... vous avez lu mon mémoire puis je ne voudrais pas le relire. Ce qui m'inquiète le plus, c'est à proximité des pôles d'emploi importants, comme le centre-ville, les hôpitaux, Juif et Sainte-Justine, l'Université de Montréal, l'Hôtel-Dieu. Il y a une grande tentation avec les règlements actuels, les règlements généraux, là, pas les règlements d'urbanisme, les règlements généraux, qui permettent l'installation de bureaux professionnels à condition qu'il n'y ait pas plus que tant de personnes qui travaillent, de s'installer dans ces lieux-là, à proximité des pôles d'emploi, plutôt que les obliger à aller dans les pôles d'emploi. Évidemment, votre loyer comme professionnel va être moitié moindre si vous êtes dans la zone résidentielle que si vous êtes dans la zone d'emploi. D'accord? Bien...

1655

1660

Et ça, je pense que si on décide que tel endroit est un zonage résidentiel, ça n'empêche pas complètement la mixité. Parce qu'il faut bien des dépanneurs, il faut bien des choses comme ça. Mais quand même, là, moi, je suis rendu que sur ma rue, il y a des bureaux de comptables de haut niveau...

1665

**Mme CATHERINE CHAUVIN, COMMISSAIRE:**

La raison...

1670

**M. MICHEL BARCELO:**

1675 ... et qui occupent des espaces résidentiels, qu'ils ne devraient pas occuper. Ils devraient payer des loyers de centre-ville, un peu plu bas de la côte, là, cinq cents (500) mètres plus loin. Ils devraient payer des vrais loyers.

1680 Et j'avais un exemple que j'ai mis dans mon mémoire du Consulat général d'Allemagne. Heureusement qu'ils sont partis. Pour vous j'étais allé prendre une photo du Consulat général d'Allemagne sur la rue de la Montagne, et puis ils sont partis, ils sont rendus sur René-Lévesque en plein centre-ville. Et ça, c'est souhaitable.

1685 Pourquoi le Consulat d'Allemagne ou quelque autre fonction comme ça serait installé dans des immeubles qui sont qualifiés par le Plan, par le règlement d'urbanisme comme étant exclusivement résidentiels?

**Mme CATHERINE CHAUVIN, COMMISSAIRE:**

1690 La raison de ma question, c'est que la présentation de monsieur Giguère de la Corporation de promotion et de développement Lincoln-Tupper a fait état de propriétés de grande valeur, victoriennes, qui ressemblent sciemment à celles que vous nous avez montrées à l'écran...

**M. MICHEL BARCELO:**

1695 Hum, hum.

**Mme CATHERINE CHAUVIN, COMMISSAIRE:**

1700 ... dont certaines auraient besoin d'entretien. Et avec l'expansion de Concordia, on peut s'imaginer que si certaines de ces propriétés-là dépérissent un peu plus, une offre de l'université pour les aménager en bureaux avec rénovations pourrait paraître alléchante. Mais avec ce que vous nous montrez, c'est comme si on avait l'occasion de perdre la fonction résidentielle à long terme.

**M. MICHEL BARCELO:**

1710 Bien écoutez là, ça prendrait du fine tuning, là, hein, parce que... mais près de chez moi, sur la rue St-Mathieu, il y a des commerces asiatiques comme... je ne suis pas raciste, là, mais il y a des commerces asiatiques qui s'installent sur la rue St-Mathieu pour ne pas payer les loyers de la rue Ste-Catherine. Ça revient à ça.

1715 Et est-ce que c'est désirable? Ils s'emparent de propriétés résidentielles, qu'on avait destinées à être résidentielles, ils s'en emparent pour installer des commerces, très intéressants, d'ailleurs, on trouve toutes sortes d'affaires chez les Chinois, mais autrement dit, là, sans...

**Mme CATHERINE CHAUVIN, COMMISSAIRE:**

Mais je...

1720

**M. MICHEL BARCELO:**

... sans être raciste, Madame, je voudrais quand même dire qu'ils seraient bien mieux sur la rue Ste-Catherine où il y a des locaux vacants. Et comme il y a des locaux vacants sur Ste-Catherine mais qui sont à loyers élevés, ils s'en viennent sur la rue St-Mathieu. Vous voyez ce que je veux dire?

1725

**Mme CATHERINE CHAUVIN, COMMISSAIRE:**

Mais je reviens à l'outil. C'est que les outils qui sont proposés dans le Plan d'urbanisme pour des bâtiments comme ça, donc patrimoniaux, ce sont des outils architecturaux qui ne touchent pas l'usage.

1730

**M. MICHEL BARCELO:**

Non.

1735

**Mme CATHERINE CHAUVIN, COMMISSAIRE:**

Alors est-ce qu'il y a moyen de penser à ajouter un outil à ceux qui sont déjà prévus pour préserver la forme urbaine pour aider à maintenir l'occupation urbaine si je peux dire?

1740

**M. MICHEL BARCELO:**

Moi, je crois sincèrement que le Plan tel qu'il est, le projet de plan, est trop architectural et pas assez usage. C'est un peu le sens de ce que j'essaie de vous communiquer, là. Une belle maison victorienne à côté d'un poste de pompiers, je dois admettre... mais qui devient un commerce... D'abord, un commerce au demi-sous-sol chinois et ensuite, à l'étage, un restaurant chinois, bien ça déloge des résidants puis ça enlève du potentiel sur la rue Ste-Catherine. Vous voyez ce que je veux dire? C'est aussi simple que ça.

1745

1750

**Mme CATHERINE CHAUVIN, COMMISSAIRE:**

Merci beaucoup.

1755

**LE PRÉSIDENT:**

1760 Peut-être un point d'information, Monsieur Barcelo, en complément à votre réponse à la question de madame Chauvin. Quand vous faites allusion à ce type d'usage, notamment sur les rues perpendiculaires à Ste-Catherine, qui est ou qui se veut la rue commerçante par excellence, est-ce que ce n'est pas le reflet d'une permissivité qui existe de longue date, avec ou sans le Plan d'urbanisme et la réglementation?

**M. MICHEL BARCELO:**

1765 Non, mais ça existe en particulier depuis le Plan d'urbanisme de mil neuf cent...

**LE PRÉSIDENT:**

1770 Quatre-vingt-douze (92)?

**M. MICHEL BARCELO:**

1775 L'arrondissement Ville-Marie, là. Ça existe depuis ce temps-là, mais déjà c'était permissif avant. Je pense que plus on est près d'un pôle d'attraction comme le centre-ville ou les autres que j'ai mentionnés, plus on est près, plus on devrait être sévère sur les usages. Parce qu'autrement, le chat mange la souris, comme a dit, d'ailleurs, Deng Xiaoping.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, COMMISSAIRE:**

1780 Non, mais ce n'est pas ça qui est en train d'arriver, c'est que la souris est en train de manger le chat. C'est que là vous touchez un os, je pense, vous faites lever une question nouvelle. C'est qu'une grande partie de l'emploi maintenant devient d'emploi de professionnels qui sont à contrat ici et là.

1785 **M. MICHEL BARCELO:**

Oui.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, COMMISSAIRE:**

1795 Et ils ne sont pas capables de se payer des affaires... en tout cas, quand on commence. Et là, évidemment, ce que vous voyez, vous, ce sont des gens qui commencent là, mais tout à coup ça grossit et au lieu de s'en aller sur une base purement commerciale, transforment des résidences privées en bureaux et des centres d'attraction comme les universités, qui se sont beaucoup développées, et qui ont donc plein de services connexes où des gens se mettent en compagnie puis ils développent des choses.

1800 Effectivement, je pense que là il y a un phénomène qui se répand de manière considérable et sur laquelle il n'y a pas de parade, on est mieux de le voir maintenant.

**M. MICHEL BARCELO:**

1805 Mais moi, je ne suis pas économiste. Vous pourriez demander à mon collègue, monsieur Giguère, comment ça se vit économiquement. Moi, je le vis physiquement.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, COMMISSAIRE:**

Oui.

1810

**M. MICHEL BARCELO:**

Moi, je le... Mais...

1815 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP, COMMISSAIRE:**

Mais moi, ça fait quinze (15) ans que je suis un contractuel, là, à contrat sur des petites jobines comme ça et effectivement, ce que mes collègues font, c'est qu'ils font ça dans leur résidence privée.

1820

**M. MICHEL BARCELO:**

Oui. Mais...

1825 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP, COMMISSAIRE:**

Ça va bien parce qu'ils y demeurent.

**M. MICHEL BARCELO:**

1830

Mais je peux vous signaler, mais c'est arrêté maintenant, ma propre université, l'Université de Montréal, s'est emparée de conciergeries sur... quel est le nom de la rue...

**LE PRÉSIDENT:**

1835

Edouard-Montpetit?

**M. MICHEL BARCELO:**

1840 ... Edouard-Montpetit...

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, COMMISSAIRE:**

Ah bien oui.

1845

**M. MICHEL BARCELO:**

... et l'autre jour, je suis allé voir une adjointe administrative dans un de ces immeubles-là. Vous savez ce que c'est qu'ils ont fait? Ils ont démoli le mur mitoyen entre deux (2) conciergeries pour faire une grande affaire de l'Université de Montréal qui n'a pas d'affaire à être là du tout. Ça devrait être des logements. Excusez-moi là, je...

1850

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, COMMISSAIRE:**

Non, mais vous avez bien raison, vous m'avez rappelé qu'il y avait des locaux de la Faculté de théologie là...

1855

**M. MICHEL BARCELO:**

Oui.

1860

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, COMMISSAIRE:**

... il y a vingt (20) ans sur Edouard-Montpetit.

1865

**M. MICHEL BARCELO:**

Oui.

1870

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, COMMISSAIRE:**

Oui, oui.

**LE PRÉSIDENT:**

1875

Bien. Alors je pense que le point est fait...

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, COMMISSAIRE:**

On a...

1880

**LE PRÉSIDENT:**

... de part et d'autre.

1885

**M. MICHEL BARCELO:**

J'essaie d'être le plus clair possible, mais...

1890 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP, COMMISSAIRE:**

O.K.

**LE PRÉSIDENT:**

1895 Ça l'est. Alors écoutez, je vous remercie beaucoup, Monsieur Barcelo. Et quant à nous, en fait on va prendre une pause d'une dizaine de minutes avant de continuer.

**M. MICHEL BARCELO:**

Merci.

1900

**SUSPENSION DE LA SÉANCE**

-----

1905 **REPRISE DE LA SÉANCE**

**LE PRÉSIDENT:**

J'invite à prendre place pour que nous continuions, et cette fois-ci c'est madame Marie-Michelle Poisson et madame Rose-Marie Goulet de la Coalition des amis du Parc Jarry. Bonjour, Mesdames. Avant que vous commenciez, je dois dire que la Commission aurait apprécié recevoir d'avance le texte de votre intervention. Ça n'a pas été possible?

1910

**Mme MARIE-MICHELLE POISSON:**

1915 Oui, bien difficilement. On travaille tous à temps plein, on fait ça, ce genre d'intervention là, à... bénévolement dans le temps qui nous reste de loisir.

**LE PRÉSIDENT:**

1920 D'accord. Alors...

**Mme ROSE-MARIE GOULET:**

1925 Je peux peut-être ajouter quelque chose, c'est qu'on sait que les audiences sont retranscrites, alors on se fie sur cette retranscription.

**LE PRÉSIDENT:**

1930 D'accord. Non, c'est parce qu'habituellement ça nous permet, nous, de nous préparer d'avance. Alors je vais vous demander de vous présenter l'une et l'autre et la Commission vous donne dix (10) minutes pour présenter votre point, après ça on pourra poser des questions. D'accord?

**Mme MARIE-MICHELLE POISSON:**

1935 Moi, je suis Marie-Michelle Poisson, la présidente de la toute nouvelle Coalition des amis du parc Jarry qui a été créée le dix-huit (18) avril dernier.

**Mme ROSE-MARIE GOULET:**

1940 Rose-Marie Goulet, je suis aussi sur le conseil d'administration de la Coalition des amis du parc Jarry. C'est Marie-Michelle qui fera principalement les interventions et je compléterai si nous en avons le temps.

**LE PRÉSIDENT:**

1945 Merci. Alors je vous écoute, Madame Poisson.

**Mme MARIE-MICHELLE POISSON:**

1950 Alors j'ai l'intention de faire ma présentation en quatre (4) volets. Normalement, j'aurais voulu... j'ai demandé aux personnes qui étaient à l'accueil de pouvoir reproduire les cartes du document du Plan d'urbanisme, mais ça ne semblait pas être possible.

1955 Donc, mon premier volet concerne le secteur d'emploi, schéma secteur d'emploi point 2.4.1. Et je commence par une question. Alors je... un peu comme l'intervenant précédent, on va se servir de cas plus particuliers, mais quand même pour dégager certains principes. On parle ici du cas du parc Jarry. Alors si vous aviez la carte sous les yeux, vous pourriez voir que le territoire du parc Jarry comporte, pour une bonne part, un secteur désigné en vert sur cette carte-là, qui, 1960 d'après la charte, c'est un secteur d'emploi institutionnel. Et c'est désigné, dans la section 8, comme étant un secteur de développement de l'emploi.

1965 Alors la question, c'est comment en sommes-nous arrivés à ce que près du quart d'un parc public, encore tout récemment zoné parc espace vert, voué à la promenade et aux jardins communautaires, soit désigné dans le présent Plan d'urbanisme comme zone prioritaire de développement de l'emploi?

1970 C'est une incohérence, d'après nous, et c'est une aberration. D'autant plus que des secteurs d'emploi qui sont situés au sud du parc -- on pourrait regarder la carte 1.1 -- sont en voie de devenir résidentiels et que, éventuellement, les futurs résidents, dont certains habitent déjà

les condos sur la rue Faillon, vont se retrouver devant un parc où on aura développé un secteur d'emploi. Et on comprendra que les gens qui choisissent d'habiter des condos à proximité du parc Jarry considèrent le parc comme étant un très grand argument... un très grand attrait pour choisir d'habiter Montréal.

1975

Alors ce cas-là démontre la nécessité d'un cadre légal strict et rigoureux de protection des parcs en tant qu'espaces verts afin de garantir la pérennité et l'intégrité de ces espaces pour les générations futures.

1980

Un cadre légal, je ne sais pas comment il faudrait l'appeler, là, mais je pense que c'est un cadre légal ou réglementaire, en tout cas des lois très strictes qui rendraient impossible toute forme de spoliation du domaine public. Nous avons assisté à une série de manoeuvres au niveau légal ou même au niveau du Plan d'urbanisme qui ont permis que le quart du parc soit retiré du zonage parc.

1985

Alors on devrait avoir des lois qui interdisent le versement du domaine public au domaine privé, pas d'exception, pas rien, là, interdiction pure et simple, interdire la cession par bail emphytéotique à des promoteurs, par bail du domaine public au domaine privé, interdire l'échange de terrains.

1990

Nous, on a été (inaudible) d'un échange de terrain qui a été dénoncé deux (2) fois par ce même Office de consultation publique comme étant inéquitable. Dans les deux (2) cas on a eu le même verdict de la part de la Commission. Donc, un échange de terrain qui a permis au promoteur d'aller de l'avant avec un projet qui empiétait dans le parc. Et interdire le recours à l'article 89 de la Loi des cités et villes qui prive la population à son droit de référendum.

1995

Et si nous n'en avons pas eu l'invocation exceptionnelle de l'article 89, nous serions allés en référendum et il est clair que ce type de projet aurait été fortement contesté par la population. Et c'est d'ailleurs pourquoi on a eu recours à l'article 89 dans notre cas.

2000

Mais ce n'est pas le seul endroit. J'ai eu vent qu'à d'autres endroits, on avait recours à l'article 89 pour contrer l'opposition des citoyens dans le cas de parcs.

2005

Alors un cadre réglementaire interdisant tout aménagement qui implique la construction de bâtiments et le recouvrement du sol dans les parcs. Ça, ça peut concerner aussi bien des équipements publics, comme par exemple une piscine creusée mais intérieure, ou encore des équipements sportifs qui demandent à ce qu'on asphalté des bonnes portions de terrains.

2010

Je pense que dans un parc, on doit quand même prévoir certains aménagements pour accommoder les gens, mais certainement pas des aménagements qui détruisent, en bout de ligne, l'espace. Voilà.

Et puis notre souhait aussi, ça serait de faire en sorte qu'on retire la portion du parc Jarry, pour le moment louée à Tennis Canada, de l'objectif 8 du Plan d'urbanisme. Pour nous, ça n'a

2015 vraiment pas de bon sens que cette portion-là du parc soit considérée comme un secteur où on priorise le développement de l'emploi.

2020 Et puis ce qu'on souhaiterait aussi, c'est que le Plan d'urbanisme soit un exercice administratif ou politique, je ne sais pas trop, mais qui soit vraiment au-dessus de la mêlée, qui ne serve pas d'instrument aux mains de lobbys ou de promoteurs qui se sont servi, on l'a vu dans notre cas, du Plan d'urbanisme précisément pour arriver à leurs fins.

2025 Le Plan d'urbanisme devrait être l'expression de grands principes au-dessus de toute partisanerie politique qui définissent ce que devrait être la ville et non pas au service de. Je ne sais pas si je me fais bien comprendre. C'est ça. Ça c'était le premier volet. J'espère que...

**LE PRÉSIDENT:**

2030 Continuez, oui.

**Mme MARIE-MICHELLE POISSON:**

2035 Oui? De plus, il faudrait trouver le moyen de consolider et reconstituer l'intégrité du territoire des parcs publics. Je ne parle pas seulement que du parc Jarry, mais je parle de tous les parcs.

2040 Normalement, bon, il en a été question dans la consultation sur les espaces naturels, on sait que les espaces... les quartiers centraux de Montréal ont été mentionnés comme étant en déficit d'espaces naturels. Il faudrait, dans ce cas-là, renaturaliser ce qui est possible de renaturaliser dans les parcs qui existent déjà, ou encore, du moins, reverdir en démolissant des bâtiments désuets autant que possible et mettre du gazon, des aménagements paysagers à la place, enlever les revêtements du sol. Il y a des parkings qui sont très grands, parfois dans des parcs, on pourrait les réduire. On pourrait réduire des équipements sportifs asphaltés rendus désuets, on les enlève aussi, on remplace ça par quelque chose de vert et de naturel.

2045 Contre l'envahissement automobile. On remarque qu'il y a une pression énorme. Vous savez que le nombre de véhicules augmente dans la région de Montréal à raison de vingt-sept mille (27 000) par année, si je ne me trompe pas. Les parcs étant considérés comme des espaces vils par certains automobilistes, sont victimes de stationnements sauvages. On l'observe quotidiennement dans le parc Jarry.

2055 Des accès piétons sont utilisés par des automobilistes. Des accès piétons sont utilisés aux abords du parc comme des emplacements de parking supplémentaires. Donc, dans l'aménagement il devrait être prévu que les voitures ne circulent pas dans un parc et que leur empiètement soit contrôlé. J'espère que je n'entre pas trop dans les détails.

Et pour un autre volet aussi, il n'y a pas seulement que les parcs, mais les environnements d'un parc. Nous, le parc Jarry est un cas de figure intéressant. Il y a des très

2060 grands parkings du côté nord de... attenants au parc, c'est le parking d'Hydro-Québec. Et on verrait très bien qu'un aménagement en bordure de la rue Jarry, côté nord, soit fait d'au moins six (6) à dix (10) mètres pour planter des arbres, pour que du parc on ait une vue reverdie vers l'extérieur du parc. Je ne sais pas si vous me comprenez, on aurait aimé ça avoir, bien sûr, des photos pour l'illustrer.

2065 Mais c'est important aussi de reverdir les abords du parc pour que lorsqu'on est dans le parc, on puisse avoir une vue prolongée du verdissement à l'extérieur. Donc, ça ne serait pas très compliqué pour quelqu'un, un organisme public comme ça comme Hydro-Québec, de voir à améliorer l'abord de son parking pour revaloriser ou consolider l'aspect du parc. Ça va?

2070 Je suis rendue à mon troisième aspect. Est-ce que ça va assez rondement? Oui?

**LE PRÉSIDENT:**

Pas de problème.

2075

**Mme MARIE-MICHELLE POISSON:**

Ça ferait référence à la carte 2.1.1, qui désigne les secteurs à revitaliser. Surtout en ce qui concerne pour nos secteurs, le logement social.

2080

2085 Dans cette carte où on a peint en jaune les secteurs à revitaliser -- c'est celle-ci peut-être que, d'un coup d'oeil, vous allez la replacer -- on voit très bien que le parc Jarry est situé en plein coeur de quartier, particulièrement prioritaire en ce qui concerne la salubrité des logements. Et on sait que les parcs, les espaces verts sont le prolongement naturel des logements. C'est-à-dire on voit des gens qui habitent des demi-sous-sols, on voit des gens qui habitent des blocs appartements avec très grande densité. Ces gens-là n'ont pas de terrain extérieur. Leur terrain extérieur, c'est les parcs. Un logement insalubre, on n'envoie pas les enfants dans... on ne garde pas les enfants à la maison, on les envoie jouer non pas dans la rue, mais dans des parcs. Je ne m'étendrai pas là-dessus.

2090

2095 Et il y a aussi l'autre phénomène, il faut recouper comme deux (2) cartes, la carte 1.1, celle qui démontre des secteurs à transformer. Tout le sud du parc Jarry est bordé d'un secteur principalement industriel léger, je pense, hein, c'est ça, secteur Marconi aussi un peu plus loin au sud, et puis il y a une très nette tendance à transformer ce secteur-là en secteur habité, façon condos ou lofts-condos.

2100 Donc, le parc Jarry est vraiment au coeur de deux (2) problématiques résidentielles: améliorer le logement social et accueillir aussi des nouveaux résidents de Montréal qui s'établissent dans les condos.

Donc, le parc Jarry, on constate de visu, en regardant ces deux (2) cartes-là, il est au coeur de quartiers densément peuplés et essentiel à la qualité de vie d'un nombre croissant de Montréalais.

2105 Or, le parc Jarry a été classé à l'insu de la population, à la faveur de la fusion des villes en deux mille (2000), je crois -- c'est ça? -- et pour accommoder les visées d'expansion de Tennis Canada comme grand parc urbain susceptible d'accueillir des attractions internationales.

2110 Or, on voit très bien que ce statut-là ne correspond pas du tout à la réalité du milieu. Alors ce qu'on demanderait, c'est de réévaluer le statut du parc Jarry en fonction de la forte demande locale et des attentes de la population en ce qui concerne l'accès à des espaces de plein air de qualité et à des équipements pour la pratique du sport amateur. Je souligne l'aspect amateur, très important.

2115 On sait très bien, entre parenthèses, que les équipements professionnels ne sont pas des équipements qui reçoivent -- on parle de stade ou des choses comme ça -- les gens qui veulent pratiquer le sport amateur.

2120 Et anciennement, je vous rappelle qu'il y a quelques années, avant les fusions municipales, le parc Jarry était tout simplement un parc d'arrondissement ce qui, d'après nous, correspond beaucoup mieux à sa situation actuelle, et future bien sûr, il faut être conscient des tendances lourdes qui sont dans le quartier.

2125 Voilà. Il me reste le dernier point. O.K. C'est un souhait. Maintenant, bon, je pense qu'on est ici pour en exprimer des souhaits. Que le tourisme de masse internationale soit considéré comme un usage générateur de nuisance dans tous les parcs. Je vous laisse le temps de le noter, je peux même le répéter.

**LE PRÉSIDENT:**

2130 Non, ça va.

**Mme MARIE-MICHELLE POISSON:**

2135 Oui? D'accord. C'est incompatible, le tourisme international, dans un parc. Le tourisme de masse, oui. Le tourisme peut-être, on verra quelle sorte de tourisme on suggère, mais le tourisme de masse, qui attire des dizaines de milliers de personnes dans un milieu aménagé, souvent renaturalisé, c'est tout à fait nuisible. Ça prive d'accès physique la population. On a constaté qu'à chaque fois -- puis là je ne parle pas juste pour le parc Jarry, mais je parle aussi  
2140 de... beaucoup du parc de l'île Ste-Hélène, l'île Notre-Dame entre autres -- qu'on prive d'accès physique par des clôtures l'accès du grand public, on doit faire payer un droit d'entrée. Alors ça c'est une privatisation du domaine public.

2145 Ça entraîne des bruits, la congestion automobile aux abords des parcs, et dans les  
quartiers résidentiels qui environnent les parcs. Et ça occasionne aussi un nouveau  
phénomène, c'est l'intrusion sécuritaire. Je ne sais pas si c'est un terme que vous connaissez,  
mais en fait, les gens mettent en place des gardiens de sécurité qui contrôlent l'accès au domaine  
public -- je le souligne -- et qui demandent parfois à... même si l'accès est gratuit, à fouiller les  
effets personnels des gens. Et c'est très gênant d'avoir à faire fouiller son sac quand on veut tout  
2150 simplement se rendre un peu plus loin dans le parc.

Alors c'est bien sûr que c'est en contradiction flagrante avec les objectifs avoués du Plan  
d'urbanisme qui sont d'augmenter la qualité de vie et à favoriser le développement durable.

2155 On conçoit très bien qu'une trop grande masse de touristes dans un parc contribue à la  
détérioration physique des lieux. On aurait pu avoir plusieurs photos pour le démontrer. Et ça  
décourage bien sûr la fréquentation des usagers réguliers qui se voient chassés, pour le moment  
des événements touristiques de masse, de leur lieu de loisir.

2160 **LE PRÉSIDENT:**

Je vais vous demander de conclure, Madame Poisson.

**Mme MARIE-MICHELLE POISSON:**

2165 Voilà. Alors ce qu'on demanderait pour ce quatrième volet là, ça serait de définir ou de  
concevoir ou viser un tourisme discret et inclusif. Il y a une dame précédemment de la Chaire de...  
comment qu'elle s'appelait... de l'Université de Montréal qui a parlé de la même problématique,  
exactement autour du canal Lachine. Donc, on n'est pas nécessairement contre le tourisme, ma  
2170 collègue m'a rappelée à l'ordre, c'est-à-dire qu'on voudrait peut-être... qu'on pense plutôt pour les  
parcs à un tourisme discret et inclusif, toujours gratuit, des espaces publics toujours libres  
d'accès, jamais de clôtures. Il y a, par exemple... nous ici, au parc Jarry, on reçoit, et sans que  
ça encombre l'accès même s'il y a beaucoup beaucoup de monde, le Tour de l'île. Parfois c'est le  
départ, l'arrivée, et caetera. Mais jamais les gens qui ont l'habitude de marcher dans le parc sont  
2175 empêchés de circuler sur les lieux.

Ne jamais nuire ou empêcher les usages habituels qui sont faits de ces lieux par les  
populations locales. Alors les gens qui ont l'habitude de promener leur chien, ils doivent pouvoir,  
même s'il y a des touristes présents dans le parc, continuer d'aller promener leur chien et ainsi de  
2180 suite.

Voilà. Alors...

**LE PRÉSIDENT:**

2185 Je pense que votre point est fait, Madame Poisson.

**Mme MARIE-MICHELLE POISSON:**

2190 D'accord.

**LE PRÉSIDENT:**

2195 D'accord? Alors on aurait peut-être quelques questions. Je vais vous demander, parce que vous avez parlé de tourisme de masse internationale. J'ai un petit peu sursauté en entendant cette expression-là. Quelle différence faites-vous, par exemple, entre mettons Tennis Canada d'une part, le Festival international de Jazz de Montréal et puis la célébration de la Fête nationale? Est-ce que les trois (3) vous les mettez sur le même pied comme étant inacceptables? Dans le parc Jarry?

2200

**Mme ROSE-MARIE GOULET:**

En fait, quand vous parlez... je ne sais pas si je peux... Vous parlez du Festival de jazz, par exemple, ou vous avez donné comme autre exemple le...

2205

**LE PRÉSIDENT:**

La Fête nationale.

2210

**Mme ROSE-MARIE GOULET:**

La Fête nationale?

**LE PRÉSIDENT:**

2215

La célébration de la Saint-Jean-Baptiste.

**Mme ROSE-MARIE GOULET:**

2220

La Fête nationale se déroule dans l'ensemble de la ville, c'est-à-dire à travers la ville. On peut donc penser que les incidences physiques sont imperceptibles ou, en tout cas, comme ils sont répandus dans la ville, il n'y a pas d'incidence sur un lieu particulier.

2225

Dans le cas du Festival de jazz, l'intervention se fait principalement dans la rue. Alors on est dans une zone asphaltée, qu'il y a des milliers de personnes sur une zone d'asphalte. Tout ce que ça a comme incidence, c'est des tas de papiers.

2230

On est dans une zone commerciale alors que nous avons ici le cas d'un parc, c'est un espace vert. S'il y a des milliers de personnes qui le traversent soudainement et qu'on y amène des camions, des structures lourdes, il y a des incidences sur le végétal. C'est un monde fragile le monde végétal.

2235 Et ça a aussi pour incidence, comme Marie-Michelle le souligne, que le parc Jarry n'a pas été fait pour que, tout à coup, il vienne des des milliers et des milliers de voitures autour et dans les résidences autour, dans le voisinage.

2240 Alors on est dans un contexte très particulier. Le parc Jarry est dans un quartier résidentiel, ce qui est... au nord il y a un peu d'industries, mais principalement de la résidence. À l'ouest comme à l'est, c'est résidentiel. Au sud, il y a le quartier Alexandra-Marconi qui est un quartier industriel, mais qui, contrairement à d'autres cas précédents, on est en train de transformer le quartier industriel en quartier résidentiel parce que c'est bien d'avoir des condos-lofts industriels. Alors là, on inverse le problème de quartiers qui sont à vocation résidentielle en bureaux. Et ici, on vit le contraire du centre-ville, c'est-à-dire on est en train de transformer un quartier industriel en quartier résidentiel.

2245 Mais ceci dit, c'est un cas très différent, à mon avis, le parc Jarry parce que c'est un espace vert. Si on parle, par exemple, du Mont-Royal qui pourrait être un cas similaire, il ne se produit pas, au Mont-Royal, d'événements de masse internationale, c'est-à-dire qu'il y a des concerts, des petits concerts, des gens y vont pour une soirée, il y a un stationnement, toute une infrastructure routière qui existe. Alors le parc est adéquat.

2255 Mais le parc Jarry n'a jamais été conçu pour ce genre d'événement là. Ou s'il l'a été à l'origine pour les Expos, par exemple, c'était avec beaucoup moins d'incidences et à partir du moment où on s'est rendu compte que le base-ball avait une incidence publique forte, on a relocalisé le stade ailleurs. Alors que là, on impose à tout un quartier, à tous les résidents d'un quartier, un événement de masse, c'est-à-dire qu'on prend le quart d'un parc pour un événement qui dure une semaine, deux (2) semaines tout au plus, puis on bouleverse tout un quartier pour un usage, à mon avis, qui n'est pas justifié.

2260 **LE PRÉSIDENT:**

D'accord. Merci. Madame Chauvin?

2265 **Mme CATHERINE CHAUVIN, COMMISSAIRE:**

Vos positions sont quand même assez claires, ça fait que c'est pas trop facile de poser des questions. Le premier c'est de changer l'affectation de Tennis Canada dans le parc Jarry. Le deuxième, c'est de verdir au pourtour et aux alentours du parc. Le troisième, c'est au niveau du statut. Vous semblez nous dire que le fait qu'il soit classé grand parc urbain ne dessert pas bien la population locale. Pouvez-vous plus m'expliquer ça?

**Mme MARIE-MICHELLE POISSON:**

2275 Bien en fait, le changement de statut s'est fait à l'insu de la population, il n'y a pas eu de débat public sur les usages, les finalités de ce parc-là. De fait, les gens l'utilisent beaucoup, mais

pas nécessairement pour l'unique arrondissement Villeray-St-Michel-Parc-Extension, mais mettons le secteur nord de Montréal. Mais pour le sport amateur, le soccer, le base-ball, même le cricket récemment, tout ça c'est des sports plus ou moins organisés, là, mais qui sont pratiqués de façon intense dans le parc.

2280

Donc, c'est un parc qui est beaucoup utilisé localement, les gens viennent de plus ou moins loin, mais on peut dire que le secteur nord l'utilise à plein ce parc-là.

2285

Donc, il y a vraiment, de fait, une vocation plein air local amateur. Et puis là, on l'a tout de suite transformé, comme je vous dis sans débat public, en grand parc urbain. C'est le plus petit des grands parcs urbains. Il est vraiment à la limite. Et probablement qu'il y aurait un gros débat, justement, hein. Il est vraiment à la limite entre deux (2) statuts.

2290

Et puis si on a tiré la couverture plus du côté de grand parc urbain, c'est probablement, à mon avis, là, je pense qu'on le pense tous un peu, pour accommoder les plans futurs d'aménagement parce que le projet de Tennis Canada était déjà bien embrayé. Et puis pour faciliter l'implantation, pour que ce soit cohérent avec le Plan d'urbanisme, bien, on l'a qualifié comme ça.

2295

Mais de fait, on n'a jamais trouvé que c'était le statut qui correspondait à l'usage et au contexte environnant de ce parc-là.

**Mme CATHERINE CHAUVIN, COMMISSAIRE:**

2300

Le parc Jarry a toujours été... bien, toujours... a depuis longtemps été beaucoup utilisé par les ligues de sports amateurs. Est-ce que cet usage-là du parc vous convient ou vous y voyez des objections?

**Mme MARIE-MICHELLE POISSON:**

2305

Pas du tout. C'est d'ailleurs une contribution importante à la qualité de vie des citoyens de pouvoir avoir comme ça des équipements sportifs à proximité pour faire des sports d'équipes en plein air.

2310

Sauf qu'on a quand même... là on ne peut pas rentrer dans le détail, il y aura un plan d'aménagement de ce parc-là éventuellement. Mais c'est vrai qu'on favorise des équipements sportifs qui sont ouverts, accessibles, polyvalents, accessibles gratuits toujours, et qui offrent une bonne densité de participation. On ne va pas favoriser des équipements qui vont mobiliser beaucoup de terrains pour que deux (2) ou quatre (4) personnes y jouent, alors que sur la même superficie on pourrait faire facilement jouer deux (2) équipes complètes de soccer. Bon.

2315

Il y a ce genre de critères là aussi qu'il faut envisager. L'espace est très convoité dans ce parc-là. Il y a une énorme pression pour augmenter la quantité de terrains sportifs. Là il va falloir

2320 trancher là-dessus au niveau peut-être du plan d'aménagement, mais nous, on n'est certainement pas contre qu'il y ait de tels équipements.

**Mme CATHERINE CHAUVIN, COMMISSAIRE:**

2325 Il y a une évolution dans les modes de sports qu'on joue dans les parcs. Il y a eu la période baseball, ensuite la période soccer. Comment est-ce que le parc Jarry s'adapte à cette évolution-là?

**Mme MARIE-MICHELLE POISSON:**

2330 Bien... Vas-y.

**Mme ROSE-MARIE GOULET:**

2335 Il y a des équipements qui sont, en effet, désuets, qui seront peut-être éventuellement démolis. Mais on est toujours en attente d'un plan au service des parcs, donc c'est... Mais l'usage évolue énormément. C'est-à-dire que maintenant, comme le soulignait Marie-Michelle, on joue au cricket. Il y a des gens qui viennent faire du cerf-volant dans ce parc-là parce que c'est un des grands parcs à espace ouvert, ce qui nous a toujours tenu à coeur, c'est-à-dire son vide au centre sert à des activités qui ne peuvent plus se faire ailleurs à Montréal.

2340 Et il y a comme ça... parce que son centre n'a pas une structure figée, elle permet continuellement des usages qui vont varier du cerf-volant à, comme je disais, au cricket, et caetera.

2345 **Mme MARIE-MICHELLE POISSON:**

Puis toutes les saisons aussi. Et aussi toutes les saisons. C'est-à-dire un aménagement multifonctionnel puis multisaisons. C'est ça qu'on souhaiterait.

2350 Puis quand on spécialiste trop des équipements puis qu'on les clôture en plus puis qu'ils deviennent inaccessibles pour d'autres sports ou le reste de l'année, ça c'est une catastrophe pour nous. Mais tant que c'est des équipements accessibles à tous, en tout temps, et surtout qui demeurent avec un revêtement du sol autant que possible gazonné, végétal, c'est des aménagements souhaitables. Sans trop de conséquences ou sans trop bloquer les éventuels  
2355 changements de modes, c'est-à-dire il y a des tournois de frisbee qui se développent beaucoup. Bien, heureusement. Les cerfs-volants, si ça passe de mode, bien ils laisseront la place aux frisbees. C'est...

**Mme CATHERINE CHAUVIN, COMMISSAIRE:**

2360 Qui doit...

**Mme MARIE-MICHELLE POISSON:**

2365 C'est ça. Mais ce qui est important, c'est qu'il nous reste de l'espace pour faire tout ça. Et  
là, le problème, c'est que d'année en année, encore cette année il y a un aménagement qui va  
aller gruger cinq mille cinq cents (5 500) mètres carrés d'espace dit parc de domaine public pour  
les fins du promoteur qui est Tennis Canada. Ça c'est toujours l'exemple de tennis, là, mais dans  
2370 d'autres parcs je sais qu'à peu près le même phénomène se produit à l'île Ste-Hélène en ce  
moment.

**Mme CATHERINE CHAUVIN, COMMISSAIRE:**

2375 Qui prépare le plan d'aménagement du parc?

**Mme MARIE-MICHELLE POISSON:**

Service des parcs. C'est central, oui.

2380 **Mme CATHERINE CHAUVIN, COMMISSAIRE:**

C'est central, en collaboration avec l'arrondissement?

**Mme MARIE-MICHELLE POISSON:**

2385 Là on ne sait plus trop à quel niveau ça se joue. Je pense que...

**Mme CATHERINE CHAUVIN, COMMISSAIRE:**

2390 Est-ce que vous appréciez l'aménagement d'un plan d'eau? Parce qu'à la limite, à vous  
entendre, on pourrait penser que ça prend de l'espace, mais étant donné que c'est de l'eau... à  
l'entrée du parc au coin Faillon St-Laurent, il y a un plan d'eau qui a été aménagé?

**Mme ROSE-MARIE GOULET:**

2395 Oui, qui est là. Enfin, moi, depuis que je fréquente quotidiennement ce parc, il y a  
effectivement un plan d'eau. Oui. Mais je pense que c'est... il est très petit, là, c'est un espace  
qui est... c'est vrai que c'est un espace dont on ne fait pas usage de manière...

2400 **Mme CATHERINE CHAUVIN, COMMISSAIRE:**

Directe.

**Mme ROSE-MARIE GOULET:**

2405

... sportive, directe, mais je pense qu'il est d'autant plus intéressant comme, par exemple, le lac des Castors au milieu du Mont-Royal. C'est-à-dire ce sont des espaces de relaxation, beaucoup de gens se retrouvent à pique-niquer tout le tour ou s'asseoir pour venir lancer un bout de pain aux oiseaux, et caetera.

2410

Donc, malgré le fait qu'il empiète sur le terrain, il demeure quand même un espace sain de vie...

**Mme CATHERINE CHAUVIN, COMMISSAIRE:**

2415

Récréatif.

**Mme ROSE-MARIE GOULET:**

2420

... dans un parc, et récréatif aussi. C'est-à-dire qu'il y a des gens même qui vont venir faire... voyager leur petit bateau, avion, et caetera, sur le lac. Donc, ça demeure un espace...

2425

Mais ceci dit, ce qui peut-être... et moi me semble très important, et dans la défense qu'on en a fait par rapport à l'avancée de construction dans le parc, c'est de revendiquer le fait qu'il y a peu d'espaces verts à Montréal. Dans le quartier où on se trouve et les arrondissements autour, il n'y en a pas. Et la qualité de vie dont se fait... se targue d'avoir le plan d'urbanisme, je pense que si on ne se donne pas les outils pour l'avoir cette qualité de vie là, bien ça reste un vœux pieux qui ne s'applique pas nulle part et je pense qu'il faut qu'on... enfin, je trouve ça étonnant qu'en tant que citoyen on ait à venir demander que les espaces restent et demeurent des espaces verts intouchables alors que la Ville exige, dans les espaces privés... je vous rappellerai quand on construit, qu'on garde, en tout cas, dans le quartier trente pour cent (30%) du terrain en espace vert.

2430

2435

Alors je ne comprends pas qu'on n'applique pas, dans la ville même, les règlements qu'on oblige aux citoyens de respecter quand, à quelque part, on regarde une carte des parcs, je ne suis pas convaincue qu'à la carte, par exemple, 2.5.1 qu'il y a trente pour cent (30%) de l'île de Montréal qui est en espaces verts.

2440

Alors je pense qu'il faut exiger, et Marie-Michelle l'a bien souligné, qu'il y ait des lois qui protègent ces parcs parce qu'on est toujours en train de gruger dans le parc.

**Mme CATHERINE CHAUVIN, COMMISSAIRE:**

2445

Merci.

**LE PRÉSIDENT:**

Monsieur Beauchamp?

2450 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP, COMMISSAIRE:**

Je ne voudrais pas que le cas exemplificateur devienne le centre du débat, mais le montrer comme une illustration. Vous avez évoqué tantôt le fait que le baseball était là dans les années soixante (60), moi, j'étais petit gars puis je venais voir le base-ball junior dans le parc.

2455

Je reviens... c'est parce qu'effectivement, vous argumentez sur deux (2) éléments, c'est-à-dire l'élément parc et l'élément espace vert. Et un espace vert, la fonction urbaine fait que les deux (2) fonctions sont assumées. Souvent, ailleurs, on distingue les deux (2) fonctions. Parce que d'habitude, une notion de parc ou de réserve, par exemple, en environnement donne un niveau de contrainte et ce niveau de contrainte là interdit ensuite d'autres applications. Dans le cas de Montréal ces catégories-là ne semblent pas appliquer.

2460

Je voulais juste vous poser une petite question sur qu'est-ce qui fait qu'une chose devient un tourisme de masse? Vous avez pris... mon collègue a pris l'illustration de la Fête nationale. Rappelons-nous les Fêtes nationales soixante-treize (73), soixante-quatorze (74), soixante-quinze (75), soixante-seize (76) sur la montagne et il y avait eu de forts débats sur l'impact de ces fêtes-là sur la montagne, au point qu'à un moment donné, mais pour d'autres raisons, on a arrêté d'y aller.

2465

Est-ce que c'est la dimension internationale qui est à proscrire? Est-ce que c'est la dimension de masse? Et si c'est la dimension de masse, qu'est-ce qui détermine la dimension de masse? Qu'est-ce qui va en faire une dimension acceptable, j'allais dire simple, légère et qu'est-ce qui la transforme en relation de masse? Par exemple le Jardin botanique reçoit -- mais là c'est un jardin, ce n'est pas un parc -- reçoit une vocation internationale immense. J'aimerais vous entendre là-dessus si vous avez des catégories de référence pour qu'on comprenne bien le concept que vous mettez de l'avant.

2470

2475

**Mme MARIE-MICHELLE POISSON:**

Le cas du Jardin botanique peut être intéressant pour montrer ce qu'on souhaiterait peut-être avoir. C'est-à-dire un tourisme constant, mais qui se marie bien avec la fréquentation, l'usage quotidien que les gens des alentours font. Le Mont-Royal aussi arrive à faire ça. Il attire énormément de touristes, mais sans jamais compromettre l'usage régulier que les Montréalais aussi en font.

2480

2485

Donc, il y a, je crois... ça c'est un tourisme. Peut-être qu'en nombre absolu, il y a autant de touristes qui se déplacent au Mont-Royal qu'à un événement ponctuel à l'île Ste-Hélène, par exemple, mais il est beaucoup moins dérangeant pour les usagers puis pour le milieu. C'est un peu ça la...

2490

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, COMMISSAIRE:**

Donc, c'est le dérangement des fonctions...

2495

**Mme MARIE-MICHELLE POISSON:**

Oui.

2500

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, COMMISSAIRE:**

... qui vous semble...

2505

**Mme MARIE-MICHELLE POISSON:**

Mais il y a aussi... là je pourrais développer parce que je commence à avoir ma... beaucoup de documentation là-dessus. C'est que spontanément, il y a eu des grands rassemblements nationalistes ou autres dans les grands parcs, puis ça se faisait dans les années soixante-dix (70) de façon un peu conviviale et tout. Mais il faut voir que c'est maintenant devenu une industrie.

2510

Des promoteurs qui occupent les lieux avec... quand on dit du camionnage, là, ce n'est plus deux (2), trois (3) amplis dans des coins un peu tout croche, là, c'est vraiment quatre (4), cinq (5), dix (10) camions, des toilettes chimiques en veux-tu en v'là, des clôtures tout le tour, un système de sécurité omniprésent. Pas seulement lors de l'événement, mais aussi pour sécuriser les équipements laissés en plan pour un nombre de jours qui a constamment augmenté depuis les événements ponctuels qu'on a pu connaître dans les années soixante-dix (70).

2515

2520

On avait des événements spontanés qui pouvaient durer une journée, mais le lendemain tout était fini. Là maintenant, on a, par exemple pour l'île Ste-Hélène, une occupation presque à l'été longue de la plaine centrale de l'île Ste-Hélène pour des méga spectacles, avec un clôturage du site jusqu'à... ils passent même dans des aménagements de cascades. Les gens ne peuvent plus y aller. Des cascades d'eau, là, des beaux aménagements qui existaient en quatre-vingt-douze (92) auxquels on n'a pas accès.

2525

Et puis bien sûr, de plus en plus dans les années soixante-dix (70) on avait des beaux spectacles gratuits, ce bel esprit de liberté a complètement disparu maintenant, pour accéder au site c'est des quarante (40\$), cinquante (50\$), soixante dollars (60\$) pour avoir accès au domaine public.

2530

Alors là, c'est complètement différent. Puis on parle vraiment d'une industrie qui s'implante sur le domaine public, puis on a de la difficulté à savoir s'ils finissent par payer aussi même un loyer à la Ville. Donc, c'est très attrayant pour des promoteurs d'exploiter de tels sites.

2535                   Donc, là il y a une pression énorme et puis les citoyens, devant ces faits-là, s'aperçoivent que, de fait, ils ont perdu l'accès à un parc.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, COMMISSAIRE:**

2540                   Ça va.

**LE PRÉSIDENT:**

                      Merci beaucoup Madame Poisson et Madame Goulet.

2545                   **M. ANDRÉ BEAUCHAMP, COMMISSAIRE:**

                      Pour des gens qui ne déposent pas de texte, vous vous exprimez d'une manière remarquablement rigoureuse et systématique. Merci beaucoup.

2550                   **LE PRÉSIDENT:**

2555                   Alors j'appelle maintenant les représentants de la Table de concertation du Faubourg Saint-Laurent. J'avais les noms de deux (2) personnes alternativement, soit monsieur Demers ou madame Rèche, mais si vous êtes plusieurs il n'y a pas de problème. On mettra le nombre de chaises qu'il faut.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, COMMISSAIRE:**

2560                   Trois (3). Apportez une chaise.

**LE PRÉSIDENT:**

                      Je vais vous demander, donc, de vous présenter et de présenter vos collègues.

2565                   **M. ROSARIO DEMERS:**

2570                   Alors bonsoir Madame, Messieurs. Mon nom est Rosario Demers. Je suis le président de la Table de concertation du Faubourg Saint-Laurent et je suis aussi un citoyen résidant dans le quartier.

                      Alors j'ai avec moi ici madame Nathalie Rèche, qui est notre coordonnatrice à la Table de concertation et qui travaille à temps partiel, et Rosaire Théorêt ici qui est administrateur à cette même Table. Alors voilà.

2575                   **LE PRÉSIDENT:**

Très bien. Et vous avez, par ailleurs, produit un mémoire à l'intention de la Commission. Donc, les commissaires en ont pris connaissance. Je vous demanderais d'aller à l'essentiel pour qu'on puisse prendre le temps de vous poser quelques questions.

2580

**M. ROSARIO DEMERS:**

Alors merci. Donc, je ne lirai pas tout le texte, évidemment.

2585

Alors la Table de concertation, c'est une table qui est un collectif qui rassemble, qui réunit les forces vives du Faubourg, autant les résidants que les représentants des organisations communautaires, des institutions du milieu, des commerces et donc, qui travaille dans le... qui traite des sujets d'intérêt commun au quartier. Nous avons des réunions régulières, donc nous nous penchons sur les enjeux de ce quartier.

2590

Alors jusque-là, la Table a participé à cet exercice de révision du Plan d'urbanisme, là on a travaillé très fort cette année pour ce qui concerne le chapitre de l'arrondissement Ville-Marie, avec une coalition qui réunissait des organisations de la partie est de l'arrondissement Ville-Marie.

2595

Nous avons lu les orientations générales qui ont été proposées et nous adhérons tout à fait à cette vision du centre-ville comme un centre prestigieux, convivial et habité. Alors cette réorientation globale nous convient tout à fait.

2600

Donc, dans le mémoire que nous vous avons présenté, nous avons un descriptif de certains enjeux et puis quelques éléments de vision, de notre vision du quartier et puis quelques recommandations.

2605

J'aimerais d'abord signifier... relever le fait que le Faubourg Saint-Laurent, c'est un faubourg qui est en train de se... il est à la recherche présentement d'une certaine identité. Il est en train de se donner une personnalité et on veut, par la Table de concertation et par d'autres interventions dans le milieu, développer un sentiment d'appartenance au quartier, pour que ce soit vraiment un milieu de vie au sens large du mot.

2610

Alors ce quartier, comme on sait, c'est le cœur de la vie culturelle montréalaise, comme l'illustrent les nombreux festivals, sa concentration de salles de spectacles et de cinéma, mais aussi ses institutions académiques et sa nouvelle grande bibliothèque.

2615

C'est également un centre de services et d'affaires. On connaît déjà l'Hôpital Saint-Luc qui, éventuellement, deviendra le Centre du CHUM. Il y a, d'une autre part, sa gare d'autobus, son réseau souterrain de métro, ses complexes, Desjardins, Guy-Favreau, Dupuis, et caetera.

2620

C'est un quartier résidentiel avec ses douze mille (12 000) habitants, dont mille cinq cents (1 500) familles, une communauté caractérisée par sa mixité sociale. C'est encore la présence aussi d'une marginalité aux problématiques sociales multiples, qui est très présente dans nos espaces publics.

2625 Enfin, on y rencontre trente-huit mille (38 000) travailleurs qui viennent y gagner leur pain tous les jours dans ce quartier et cinquante mille (50 000) étudiants le fréquentent. C'est le faubourg du quartier chinois, du quartier latin et Les Habitations Jeanne-Mance.

2630 Je fais cette énumération pour montrer toute la complexité du quartier et de montrer combien le défi est grand de faire cohabiter ensemble, dans l'harmonie, toutes ces fonctions et toutes ces catégories de population.

2635 Les grands événements ou les grands développements apportés par quelques grandes institutions ces dernières années ont été des développements qui sont caractérisés comme des développements en silo et qui n'ont pas eu vraiment d'impact structurant pour l'ensemble du quartier, et ça depuis de nombreuses années.

2640 Je pense que nous voulons nous permettre d'exprimer ici une certaine impatience de la part de la population puis de ceux qui fréquentent le quartier concernant une certaine forme de stagnation qu'a connue ce quartier ces dernières décennies et puis un certain immobilisme qui existe encore aujourd'hui, malgré des apports très précieux, très importants qui se font, et comme en témoigne, par exemple, la grande bibliothèque.

2645 Alors c'est un environnement, à notre sens, qui fait un peu honte à la ville de Montréal. Si, par exemple, vous parcourez la rue... le boulevard Faubourg Saint-Laurent à partir du nord de la rue Sherbrooke en allant vers jusqu'au quartier latin, vous verrez qu'entre la rue Sherbrooke et le quartier latin, il y a une zone là qui est très très déstructurée et qui fait pitié.

2650 Si vous faites l'orientation ouest-est sur la rue Ste-Catherine, vous observerez certainement le même phénomène, notamment entre la rue St-Urbain et puis la rue St-Denis. Rue Sanguinet, St-Denis.

Et vous parcourez aussi la rue Ontario d'ouest en est jusqu'à la limite est du quartier et vous faites une visite en passant à la rue St-Hubert et vous verrez aussi qu'il y a là des zones très déstructurées.

2655 Tout ça pour dire que ce qui nous semble prioritaire, c'est que les pouvoirs publics où la Ville identifie ce quartier comme étant un quartier où il y a un besoin d'investissement massif de toutes sortes pour la revitalisation de ce quartier.

2660 Nous pensons que jusque-là les pouvoirs publics n'ont peut-être pas fait le nécessaire pour revitaliser ce quartier emblématique qui attire pourtant des millions de personnes chaque année.

Une autre observation qu'on aimerait faire ici. Ce qui nous semble que le développement de ce quartier ne peut pas se faire par les seules forces du marché. Il faut des mesures beaucoup

2665 plus volontaristes, des mesures... que l'on présente des outils réglementaires, des outils... des instruments incitatifs pour permettre un développement harmonieux de ce quartier et éviter certaines erreurs du passé.

2670 Probablement aussi que les pouvoirs publics pourraient avantageusement faire un examen approfondi de la façon dont on a traité ce faubourg, ce quartier depuis cinquante (50) ans à partir, notamment, de l'installation, l'édification des Habitations Jeanne-Mance, et en passant par tous les développements en silo dont on vient de faire allusion.

2675 Pour ce qui nous concerne, nous avons plus précisément retenu quelques éléments de vision de ce quartier. Je vais les mentionner très brièvement. D'abord, comme je l'ai à peu près exprimé tout à l'heure, l'expérience nous montre que la planification et l'encadrement sont nécessaires pour qu'il y ait un aménagement urbain adéquat, où il y a beaucoup d'acteurs isolés qui n'interviennent pas toujours en concertation.

2680 Certaines zones devraient être occupées à l'occupation résidentielle. Alors pour cet élément, bien sûr que nous insistons, comme bien d'autres, sur l'importance de maintenir un volet résidentiel important dans ce quartier sans nier les autres éléments de la vocation du quartier, évidemment, mais on aimerait bien qu'on puisse identifier des zones précises où... qui sont réservées plus à la vocation résidentielle, avec des éléments de tampon entre ces zones-là et  
2685 puis d'autres fonctions comme la fonction commerciale sur la rue Ste-Catherine, par exemple, ou la présence des institutions ou la présence aussi du quartier des spectacles.

Le développement résidentiel et la restructuration du quartier, de façon générale, auront pour effet d'augmenter la sécurité et la propreté. C'est un élément qui nous semble important  
2690 aussi, la présence de résidants dans le centre-ville, pour nous, paraît être un élément positif, garantissant la sécurité et la propreté dans le quartier.

Les investissements majeurs que l'on propose doivent être faits pour reconfigurer l'ensemble du Faubourg Saint-Laurent, mais nous aimerions mettre l'accent sur certains axes, par  
2695 exemple, comme le boulevard St-Laurent, ce fameux carrefour de St-Laurent Ste-Catherine qui est très détérioré, et là je pense que ça devrait être un investissement impératif, urgent.

Un autre aspect qui nous... oui, alors en parlant de rues comme ça qui devraient être restructurées, donc il y a le boulevard St-Laurent, la rue Ste-Catherine, certainement aussi la rue  
2700 Ontario.

Maintenant, en parlant de la rue Ontario, il faudrait parler aussi de la section plus près de la rue Berri. Alors la rue Berri, il y a beaucoup de discours à ce sujet-là présentement, il y a des études qui se font et on aimerait bien, notamment, que la rue Berri devienne un boulevard urbain  
2705 et non pas simplement une espèce de petite autoroute de transit, là, mais un boulevard urbain très bien aménagé et que ça fasse partie d'un plan d'ensemble qui implique à la fois la grande bibliothèque, l'UQAM et les grandes institutions qui longent cette voie. Ça impliquerait aussi toute la question qui touche le viaduc Sherbrooke Berri.

2710 Alors dans l'ensemble, nous sommes favorables à ce que l'on fasse disparaître ce viaduc.

**LE PRÉSIDENT:**

Je vais vous demander de conclure, Monsieur Demers.

2715

**M. ROSARIO DEMERS:**

Voilà. Donc, le dernier élément toucherait peut-être la circulation. Alors la circulation tout comme le stationnement ne doivent pas primer sur le développement résidentiel et la qualité de vie des résidants.

2720

Je conclurais avec une petite note qui touche les Habitations Jeanne-Mance. Nous pensons que les Habitations Jeanne-Mance constituent un enjeu pour le quartier et nous privilégions le désenclavement de ce territoire en ouvrant certaines rues nord-sud et puis en aménageant les abords et en densifiant ce territoire. Tout en sauvegardant, bien sûr, ce symbole du logement résidentiel que ça représente au centre-ville. Logement social je dis.

2725

**LE PRÉSIDENT:**

D'accord. Merci.

2730

**M. ROSARIO DEMERS:**

Voilà.

2735

**LE PRÉSIDENT:**

Monsieur Beauchamp?

2740 **M. ANDRÉ BEAUCHAMP, COMMISSAIRE:**

Alors vous touchez des secteurs assez... vous évoquez Berri, Ontario, et caetera. Il y a des secteurs assez démembrés. Juste, je voudrais comprendre l'affirmation que vous faites en page 14, "une approche volontariste et audacieuse nous semble nécessaire". Est-ce que ce que vous appelez le volontariste signifie une série d'interventions à caractère juridique pour obliger des gens à faire... Est-ce que c'est le sens que vous donnez à volontariste?

2745

**M. ROSARIO DEMERS:**

Ça peut aller jusque-là. Je pense qu'il y aurait ici la nécessité d'avoir un programme de genre, de style programme particulier d'urbanisme qui donne à la Ville le cadre juridique nécessaire pour éventuellement faire des expropriations s'il le faut, mais en tout cas, de pouvoir

2750

faire des interventions qui aient une certaine efficacité et qui ne soient pas simplement laissées comme ça à la seule spéculation...

2755

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, COMMISSAIRE:**

Donc, pour vous, la seule loi du marché n'est pas suffisante où...

2760

**M. ROSARIO DEMERS:**

Non. Pour nous...

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, COMMISSAIRE:**

2765

Certainement pas.

**M. ROSARIO DEMERS:**

2770

Ce n'est pas suffisant.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, COMMISSAIRE:**

Bon.

2775

**M. ROSARIO DEMERS:**

Pour nous, ce n'est pas suffisant.

2780

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, COMMISSAIRE:**

La mise en ordre de programme, c'est peut-être pas nécessairement suffisant, peut-être il faut aller plus loin que ça encore.

2785

**M. ROSARIO DEMERS:**

Oui. Il faudrait aller beaucoup plus loin que ça à notre avis. Parce que ce que l'on constate, c'est que -- aussi c'est un autre élément -- c'est qu'il y a une hausse de la valeur des terrains actuellement. Donc, tout l'élément spéculatif qui joue beaucoup actuellement et qui rend difficile le retour, par exemple, des artistes, des artisans. Vous avez dû le noter dans notre mémoire qu'on favorise la présence d'artistes, d'artisans, de personnes qui n'ont pas des revenus très élevés et qui présentement peuvent difficilement revenir dans le quartier, et on le souhaiterait. Donc, ça présente des mesures favorables.

2790

2795

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, COMMISSAIRE:**

Parce que le parc de... par ailleurs, le parc de maisons, prenons au sud de Ste-Catherine, entre Ste-Catherine et René-Lévesque, il y a un parc de maisons qui date assez, là. Il y a des maisons qui sont assez vieilles, qui doivent demander pas mal de rénovations.

2800

**M. ROSARIO DEMERS:**

Bien, ça dépend de quel endroit vous signifiez. Moi, j'habite la rue...

2805

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, COMMISSAIRE:**

Prenez la rue de la Visitation, la rue Panet.

2810

**M. ROSARIO DEMERS:**

Ah bien ça, c'est beaucoup plus dans l'est ça. La Visitation, la rue Panet, c'est déjà dans le... dans St-Jacques.

2815

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, COMMISSAIRE:**

C'est de l'autre côté de votre...

**M. ROSARIO DEMERS:**

2820

Ce n'est pas considéré comme nous... c'est à l'ouest d'Amherst.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, COMMISSAIRE:**

Est-ce que vous partez d'Amherst?

2825

**M. ROSARIO DEMERS:**

Notre quartier va jusqu'à Amherst dans l'est.

2830

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, COMMISSAIRE:**

Puis Panet est de l'autre côté d'Amherst?

**M. ROSARIO DEMERS:**

2835

Oui.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, COMMISSAIRE:**

2840

Alors j'ai la tête qui tourne, alors oubliez ma question. Je pensais à l'église St-Pierre, à...

**M. ROSARIO DEMERS:**

2845 Notre quartier... quand on parle du Faubourg Saint-Laurent, en général on parle de la rue Bleury à l'ouest jusqu'à la rue Amherst à l'est et puis de la rue Sherbrooke jusqu'à Viger.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, COMMISSAIRE:**

2850 Correct. Ça va.

**LE PRÉSIDENT:**

2855 Je voulais vous demander rapidement, là, parce que vous avez évoqué à la toute fin les Habitations Jeanne-Mance. Quand vous parlez de densifier les Habitations Jeanne-Mance, est-ce que vous voyez ça par l'occupation d'une partie des espaces verts par des nouvelles unités d'habitation ou par le remplacement d'édifices de faible hauteur par des édifices... leur démolition et le remplacement par des édifices plus hauts?

**M. ROSARIO DEMERS:**

2860 Bien, les autres pourront s'exprimer si vous voulez, mais moi, je dirais d'abord par le remplacement des édifices de faible hauteur par des édifices plus hauts, certainement. Je pense qu'on peut essayer de préserver l'espace vert qui est là déjà existant. Et éventuellement aussi, il y a un espace vert qui, actuellement, est un parc de la ville de Montréal, mais qui n'est pas ouvert, 2865 effectivement, il est clôturé présentement, il n'est pas ouvert à la population environnante. Donc, il est sous-utilisé ce parc, je pense, actuellement.

Il faut absolument ouvrir cet espace-là...

2870 **LE PRÉSIDENT:**

Le message sur le désenclavement, je pense, est assez explicite. Sur la densification, je voulais vous entendre le préciser à propos des espaces verts parce que puisque l'essentiel de ce qu'on entend quand on parle d'espaces verts c'est de les multiplier, de les ajouter, de ne pas 2875 empiéter sur ceux existants, je voulais vous faire préciser votre pensée...

**M. ROSARIO DEMERS:**

2880 Mais les espaces verts, oui. Il y a... sur ce territoire il y a les espaces verts, mais aussi les espaces de stationnement. Il y a beaucoup de stationnement de surface dont la majorité servent pour les travailleurs de l'UQAM et d'ailleurs qui louent des espaces de stationnement sur ce territoire. Donc, si on pouvait avoir une approche plus rationnelle de l'utilisation de ces stationnements-là puis, éventuellement, faire du résidentiel, ça pourrait être un élément de densification, sans toucher de façon importante aux espaces verts.

2885

**LE PRÉSIDENT:**

Très bien. Madame Chauvin?

2890

**Mme CATHERINE CHAUVIN, COMMISSAIRE:**

2895

Vous soulignez dans votre conclusion que vous aimeriez avoir un genre de retour aux sources de la communauté artistique et culturelle dans le quartier. Il me semble avoir déjà entendu ou lu que les artistes préféreraient ne pas avoir de studio dans leur lieu d'habitation, mais je peux me tromper, donc vivre dans un endroit et produire peut-être dans des espaces collectifs, mais qui ne sont pas directement liés à leur résidence.

2900

La volonté que vous soulignez dans votre mémoire, est-ce que c'est pour y amener des artistes qui viendraient vivre dans le quartier ou qui viendraient produire, c'est-à-dire travailler dans le quartier ou est-ce que c'est indépendant?

2905

**M. ROSARIO DEMERS:**

Bien, je pense que c'est leur choix, là. Mais en tout cas, que les artistes viennent vivre et travailler dans le quartier, c'est bienvenu, à mon avis c'est bienvenu. Est-ce qu'il y en a tellement qui préfèrent vivre ailleurs, je ne sais pas. Je sais qu'il y en avait plusieurs qui ont été chassés, notamment, des espaces qui étaient occupés par l'îlot Balmoral. Sur l'îlot Balmoral, il y avait des artistes, des artisans qui étaient là, puis dans la mouvance du plan de restructuration de cet îlot Balmoral, ils ont été invités à quitter les lieux et, bon.

2910

**Mme CATHERINE CHAUVIN, COMMISSAIRE:**

Vous mentionnez...

2915

**M. ROSAIRE THÉORÊT:**

Mais...

**LE PRÉSIDENT:**

2920

Si vous avez... prenez le micro, Monsieur, pour qu'on vous entende.

**M. ROSAIRE THÉORÉT:**

2925

Alors en parlant de l'îlot Balmoral, vous avez là un très bel exemple qui explique un peu l'état de délabrement du quartier des Faubourgs, dans le sens que, actuellement, on a exproprié... si vous passez devant, c'est vide. Peut-être que ça va être démoli. Puis peut-être que ça va être comme ça durant bien des années.

2930

Ça fait qu'à ce moment-là, ça l'explique ce que tantôt, lorsqu'on parlait de l'approche volontaire et audacieuse de la part de la Ville, c'est que vous avez à peu près trente (30), quarante (40) ans d'histoire dans ce quartier-là où on avait des projets puis parce qu'on avait des projets, on a démoli. Puis un coup qu'on a démoli, on a laissé ça comme ça.

2935

J'ai en tête, en particulier, justement Berri, Ontario, St-Hubert et Maisonneuve où Power Corporation, qui était propriétaire à ce moment-là de Terminus Voyageur, avait acheté le grand terrain pour éventuellement faire des constructions. Ça fait trente (30) ans de ça. Passez devant, c'est encore là. O.K.?

2940

Et pour en revenir à la question des artistes, je pense aussi que c'est un peu un développement de ce qu'ils appellent des lofts, là, où des gens, à un moment donné, ont leur atelier et peuvent, à partir de là, disons à la fois y habiter et aussi produire.

2945

C'est un peu comme vous disiez tantôt, c'est des choses qui ne restent jamais en équilibre, hein. C'est qu'au début, les artistes sont jeunes, ils n'ont pas beaucoup d'argent, alors à ce moment-là ils sont prêts à faire des sacrifices puis quand ils deviennent plus prospères, peut-être que là ils veulent avoir leur maison puis ils laissent... mais qu'importe, je pense que les deux (2) peuvent se... et je suis convaincu qu'il y a une clientèle pour ça. Il y a une clientèle pour des artistes qui peuvent à la fois habiter et travailler.

2950

Et compte tenu du caractère du quartier des spectacles... et allons plus loin que le quartier des spectacles, c'est Radio-Canada, même si ce n'est pas dans le Faubourg, c'est Radio-Canada, c'est Télé-Métropole, il y a un tas de, disons, de choses qui se rattachent à ça, de telle sorte que s'il y avait une accessibilité, il y aurait des artistes, au sens large. Ça peut être des gens qui réparent des violons, hein, ça peut être des gens qui font un tas de choses, mais qui s'installeraient là, puis on aurait des... en fait, une structure acceptable plutôt que d'avoir des terrains vacants qui sont lourds à porter avec le temps.

2955

**Mme CATHERINE CHAUVIN, COMMISSAIRE:**

2960

Dans votre mémoire, vous parlez aussi d'une piste cyclable qui traverserait le centre-ville. Il en est question dans le Plan d'urbanisme, on suggère, mais à titre préliminaire l'axe du

2965 boulevard de Maisonneuve. Et dans plusieurs mémoires, on fait aussi mention d'un besoin d'un  
axe est-ouest cyclable dans le centre-ville, mais il n'y a pas convergence nécessairement vers  
Maisonneuve. Peut-être que votre réflexion n'est pas rendue à ce niveau de détail là, mais est-ce  
que vous avez priorisé un axe plutôt qu'un autre pour une fonction cyclable vers le centre-ville?

**M. ROSARIO DEMERS:**

2970 On n'a pas priorisé un axe plutôt qu'un autre. On estime que c'est très pertinent d'avoir cet  
axe est-ouest, piste cyclable. On pense le plus souvent à Maisonneuve, effectivement.

**Mme CATHERINE CHAUVIN, COMMISSAIRE:**

2975 Pour quelle raison?

**M. ROSARIO DEMERS:**

2980 Parce que Maisonneuve... D'abord, on pense que Maisonneuve est un boulevard de...  
une route de transit où la circulation est déjà très rapide et aurait besoin de mesures d'atténuation  
de la circulation sur ce boulevard, peut-être éventuellement le mettre plus étroit. Ça, il n'y a peut-  
être pas eu d'étude faite à ce sujet-là, mais en tout cas, on sent très bien, les gens des  
Habitations Jeanne-Mance en particulier nous le disent, cette route-là est dangereuse. Bon.

2985 Les gens du quartier des spectacles qui vont faire leur présentation de leur vision demain  
préconisent des mesures aussi à prendre sur cette rue... sur ce boulevard Maisonneuve pour  
atténuer la circulation.

2990 Mais pour nous, pour le moment, ça nous paraît une chose envisageable de mettre une  
piste cyclable sur Maisonneuve.

**Mme CATHERINE CHAUVIN, COMMISSAIRE:**

2995 Merci.

**LE PRÉSIDENT:**

Messieurs, Madame, merci beaucoup.

3000 J'appelle maintenant monsieur Michel Boisvert, à la fois citoyen et responsable de  
l'Observatoire sur la ville intérieure à l'Université de Montréal et collègue urbaniste. Monsieur  
Boisvert. Alors écoutez, vous avez envoyé un mémoire assez substantiel sur la ville intérieure à  
l'Office. La Commission en pris connaissance. Donc, encore une fois, si vous voulez aller à  
l'essentiel, ça nous laissera du temps pour des questions.

3005

**M. MICHEL BOISVERT:**

3010 Très bien. Alors effectivement, je suis professeur à l'Institut d'urbanisme de l'Université de Montréal, mais je suis là d'abord et avant tout à titre de responsable de cet Observatoire de la ville intérieure, qui est un petit groupe de recherche qui a été créé il y a deux (2) ans, qui réunit différents professeurs chercheurs, pas seulement à l'Université de Montréal, à l'École polytechnique, à l'Université McGill, à l'Université du Québec à Montréal, à Concordia aussi, et puis, à l'occasion, qui entre en échange avec des professionnels de l'aménagement de même que des promoteurs immobiliers.

3015 Cette ville intérieure a longtemps été... est encore souvent appelée le Montréal souterrain et est longtemps apparue ici comme quelque chose qui est à la fois... parfois vue comme négligeable puis, à d'autres moments, un peu comme la prose, c'est-à-dire on pratique la ville intérieure sans trop se poser de questions. Et pourtant, nous, on croit qu'il vaut la peine de se poser des questions, comme d'ailleurs le Plan d'urbanisme lui-même s'est posé des questions quant à sa fonctionnalité, la qualité de l'environnement et également son développement en rapport avec son milieu d'insertion qui est le centre-ville.

3025 Alors c'est vrai que c'est un peu étroit comme créneau, la ville intérieure, mais en même temps ça nous permet d'aborder toute la question de la vitalité du développement du centre-ville.

3030 Bon. J'espère que vous voyez donc qui nous sommes. J'aborde tout de suite un premier point, j'ai appelé ça "Pour une vision stratégique du développement de la ville intérieure". Je pourrais peut-être, par exemple, présenter cette carte.

Bon. Pour rappel, cette ville intérieure est née en soixante-deux (62) -- c'est d'ailleurs ce que dit bien le nouveau Plan d'urbanisme -- avec la liaison entre la Place Ville-Marie et la Gare centrale. Place Ville-Marie qui, elle-même, est un ensemble multifonctionnel.

3035 Pour nous, ville intérieure, c'est un concept qui exige qu'il y ait au moins deux (2) promoteurs privés qui décident de se connecter ensemble, privés ou parapublics, mais également l'intervenant public dans la mesure où il faut occuper le domaine public, notamment en traversant sous les rues. Et ça remet donc tout en question l'usage, les conditions d'usage de ces espaces qui sont, pour la plupart, souterrains.

3040 On a préparé une autre carte qui n'est pas facile à lire, mais l'objectif qu'on veut rendre avec ça, c'est de rappeler que ce qu'on appelle le Montréal souterrain est en fait souterrain à cinquante pour cent (50%), le reste est soit au niveau de la surface, soit parfois même aux étages, dans la mesure où ce concept de ville intérieure réunit tous ses espaces auxquels le grand public a accès. Et en particulier dès qu'on arrive dans des galeries marchandes comme le Centre Eaton ou Place Montréal Trust, il y a plusieurs niveaux accessibles au grand public.

3050 C'est un atout, disons, pour Montréal qui est trop souvent négligé alors que son concurrent, Toronto, est tout fier. Sur son site Internet, la ville de Toronto, de parler d'un record Guinness en termes d'extension de la ville intérieure torontoise, en disant que c'est le plus grand

3055 complexe souterrain... commercial souterrain au monde, qui n'a d'égal ou qui se rapproche de West Edmonton Mall, sans même faire référence au cas montréalais alors que nous, on considère, au contraire, que cet hyper-centre en forme de U, qui est maintenant un réseau continu grâce au projet quartier international de Montréal, qui a permis de réunir plusieurs segments les uns aux autres, est certainement plus important en longueur et en termes de mètres carrés d'espaces à bureaux qui sont connectés et d'espaces commerciaux également.

3060 Alors le premier point qu'on fait, on est peut-être biaisés, évidemment, puisque c'est nos objets d'étude privilégiés, mais c'est de suggérer que plutôt que d'évoquer comme à l'action 7.4 dans le Plan d'urbanisme à la section 2.3 d'encadrer le développement du réseau piéton intérieur, on devrait dire faciliter le développement du réseau piétonnier intérieur. Et plutôt que de ne référer qu'à l'interaction entre le développement du réseau piétonnier intérieur et le développement du transport collectif, disons-le du métro, c'est vrai que c'est très important qu'il y ait une relation réciproque à mesure que le métro, le transport collectif se développe, ça rend possible l'extension  
3065 du réseau et ça donne de la vitalité à toutes ces fonctions qui sont disponibles depuis l'intérieur. Et inversement, à mesure que ces fonctions se développent, elles permettent, je pense, au métro de garder, sinon d'augmenter sa clientèle.

3070 Mais c'est pas le seul objectif. Comme on a écrit à la page 8, comme j'ai écrit, je m'excuse:

*"Faciliter le développement du réseau piétonnier intérieur de façon à assurer l'utilisation optimale de l'espace souterrain tout en contribuant au transfert modal vers le transport collectif."*

3075 C'est peut-être bon de rappeler ici que beaucoup de villes, en Asie notamment, à Singapour, en Chine, au Japon... au Japon, c'est vrai que c'est la fonction commerciale d'abord et avant tout qui a été la force d'extension. Mais j'étais en Chine pour un colloque sur l'aménagement des espaces souterrains en novembre dernier et les Chinois, à Shanghai, à  
3080 Beijing, à Shenzhen, le premier argument pour eux c'est celui de la rareté de l'espace de surface. Cet espace est si rare qu'il faut des fonctions nobles, des parcs, des endroits pour circuler, pour les piétons. Donc, ça veut dire les fonctions moins nobles comme la circulation autoroutière, les parkings souterrains, les noeuds de transport collectif, même une partie d'équipement commercial, pourquoi pas, placer ça en souterrain dans un aménagement qui permet des liaisons  
3085 rapides entre différentes fonctions, lieux d'emplois, lieux de divertissements, lieux de commerces.

3090 J'avance, en disant même, à la page 9, que peut-être dans le Plan d'urbanisme on pourrait dire la ville intérieure est aujourd'hui un attrait touristique incontestable et elle apparaît, à de nombreux spécialistes de l'aménagement des espaces souterrains, comme une grande réussite. Pourquoi on ne dirait pas ceux-là quand on sait qu'à chaque semaine ou presque il y a des gens qui viennent d'Australie, de Finlande, de Russie, du Japon pour faire des reportages, se renseigner mieux sur la manière dont on a réussi, ce qui leur apparaît quelque chose d'assez exemplaire.

3095

Reste que tout n'est pas parfait. On se pose la question déjà, bon, sur la nécessité d'un plan directeur. Le Plan d'urbanisme déposé le seize (16) mars prévoit, dans les moyens de mise en oeuvre, de fixer les modalités pour le développement du réseau piétonnier intérieur en proposant de définir les axes et les modalités de développement du réseau de manière à

3100

encourager l'accès au transport collectif.

3105

Posons-nous la question: qui est intéressé, comme promoteur immobilier, à se connecter? Dès qu'il y a une galerie marchande, c'est quasi automatique, il vont être très intéressés à se connecter. D'ailleurs, on le voit depuis douze (12) ans, ce qui a marché c'est ces galeries marchandes qui étaient dans le coeur, à proximité, d'ailleurs, de l'équipement commercial plus traditionnel de la rue Ste-Catherine.

3110

Il y a certains immeubles à bureaux aussi, surtout quand ils sont neufs, qui tiennent à cette connection pour leurs employés, d'abord, la facilité d'accès en toute saison au transport collectif, pourquoi pas, plutôt que de leur offrir du stationnement à rabais, promouvoir auprès d'eux une connection plus directe, plus intéressante vers les stations de métro.

3115

Le problème est souvent avec les équipements collectifs, les universités. Le plus beau cas, c'est l'Université McGill. La station McGill s'appelle ainsi à cause de l'université. Il n'y a pas de lien en souterrain, le réseau piétonnier intérieur ne franchit pas la rue Sherbrooke.

3120

Dans l'état actuel des choses, d'ailleurs, le réseau est un peu tortueux dans ce coin-là, ça ne serait pas évident de simplement faire un passage sous Sherbrooke, il y a vraiment une réflexion à mener du type qui est évoqué, effectivement, dans le Plan d'urbanisme.

3125

On nous dit, le problème, c'est qu'on nous le disait aussi en quatre-vingt-douze (92), qu'il était important de se donner un plan directeur, de développer une série de normes d'aménagement, de normes concernant l'accès, en particulier les heures d'ouverture des corridors, et puis, disons-le, d'autres priorités. Disons ça comme ça, d'autres priorités sont apparues, ce qui fait qu'on est aujourd'hui, en deux mille quatre (2004), douze (12) ans après, sans plan directeur, sans normes avec, d'ailleurs, un beau défi devoir faire face non seulement à une extension, mais un réaménagement dans certains cas, soit des réseaux qui sont trop tortueux, soit des passages qui ne sont pas très intéressants sur le plan de l'aménagement, et puis le problème important qui a été soulevé, celui de la signalisation.

3130

On a fait une enquête auprès de quatre mille (4 000) personnes dont deux mille cinq cents (2 500) usagers du réseau piétonnier intérieur et eux, après bien d'autres catégories de personnes, les usagers eux-mêmes disent... déplorent les difficultés d'orientation et souhaitent qu'il y ait un programme, une signalisation uniforme qui soit ajoutée.

3135

Alors ça, c'est le programme qui a été développé, mis en place dans le quartier international avec le concept RÉSO. Nous, on l'a... je dis toujours nous parce que ce que je viens de dire là, c'est pour beaucoup inspiré des séminaires que nous avons tenus, des recherches que

3140 nous faisons. On considère qu'il est temps d'avancer, qu'il y a là un programme. Ceci n'est qu'un  
des produits de ce programme d'affichage. Il est important d'appuyer cette initiative et souhaiter  
que la Ville trouve les arguments pour convaincre les promoteurs immobi... les propriétaires  
immobiliers, ailleurs parce que dans le quartier international c'est fait, mais l'opération est en  
cours dans le reste de la ville intérieure, pas seulement l'hyper-centre, mais aussi les petits  
segments qui sont autour de Berri-UQAM, Guy-Concordia et Atwater.

3145 Donc, on souhaite... je souhaite qu'on aille de l'avant avec cette initiative de RÉSO.

**LE PRÉSIDENT:**

3150 Je vais vous demander de conclure, Monsieur Boisvert, s'il vous plaît.

**M. MICHEL BOISVERT:**

3155 Oui. Je conclurais en insistant sur une chose, à savoir que... j'ai donné l'exemple de  
l'Université McGill, mais on pourrait donner l'exemple aussi de l'Université Concordia qui est en  
train de construire des immeubles et c'est pas clair encore si toutes les connexions au réseau  
seront établies.

3160 Nous, on pense que dans le cas des équipements collectifs, il serait temps que les  
gouvernements trouvent une façon, soit en augmentant la mise au moment où ils dotent ces  
institutions, on a mentionné le cas du CHUM à l'Hôpital Saint-Luc, mais il faudrait se poser la  
question est-ce qu'un équipement à caractère collectif ne devrait pas bénéficier du support  
financier qui lui permettrait de remplir sa mission, c'est-à-dire d'offrir des conditions d'accessibilité  
qui soient de premier plan.

3165 Et ça veut dire, dans un milieu aussi dense que le centre-ville, ça veut dire d'offrir cette  
possibilité de circulation piétonne, protéger donc des conflits avec les autos, protéger contre les  
intempéries, des conditions d'accessibilité qui soient à la hauteur de sa mission.

3170 **LE PRÉSIDENT:**

Merci beaucoup, Monsieur Boisvert. Vous avez abordé à quelques moments la réaction  
selon les types d'organisations à des projets de ville intérieure. Donc, c'est relativement facile d'en  
faire miroiter l'attrait aux gens des commerces, des galeries marchandes, que par contre c'est  
3175 plus difficile d'y associer les institutions.

Vous avez évoqué l'obstacle financier, d'où ma question à deux (2) volets, est-ce qu'il y a  
d'autres obstacles, d'autres formes de résistances ou de contraintes d'une part que les problèmes  
financiers, par exemple, pour associer des partenaires institutionnels à la ville intérieure?

3180

Et deuxièmement, quelle mesure essentielle devrait être prise pour que le Plan d'urbanisme... que l'intégration de l'aménagement de la ville intérieure soit autre chose qu'un vœux pieux dont on parlera dans dix (10) ans en constatant qu'il n'a pas été réalisé?

3185 **M. MICHEL BOISVERT:**

Oui. À votre première question, bon, moi, je suis économiste au départ et je vois l'obstacle financier comme étant vraiment le plus important. Vous mentionnez très directement les institutions publiques. Je pense qu'elles souhaitent que les personnes qui travaillent, qui utilisent leurs services aient toutes les chances d'accéder. Et tant mieux si ça contribue à rendre encore plus intéressante l'utilisation des stations de métro.

Alors pourquoi ça ne s'est pas fait? Bon. D'une part, il y a certainement le coût qu'il faut assumer pour construire... et ce n'est pas négligeable, hein, c'est... ça a coûté quarante millions de dollar (40M\$) construire le corridor entre le Centre Eaton et la Place Ville-Marie. Évidemment, ça passait sous deux (2) rues, Cathcart et Ste-Catherine et, entre les deux (2), il y avait un îlot et c'est le Centre Eaton, à neuf dixième (9/10), qui a supporté un dixième (1/10) Place Ville-Marie et, je pense, d'après ce qu'on entend, là, on n'a pas vu les chiffres, mais qu'il s'en porte bien étant donné qu'il y a effectivement un achalandage énorme et que les opérations sont rentables.

Mais il y a un autre point sans doute, c'est... on parle d'un réseau et, donc, il faut la collaboration de tous les segments. Mais il peut arriver, et c'est arrivé que certains promoteurs, privés ou publics, souhaiteraient une connexion, mais ont besoin d'un droit de passage, et là ça se met à faire de la spéculation, et caetera, d'où l'intérêt d'un plan directeur.

Si, à l'avance, on pouvait identifier les îlots qui devront nécessairement se connecter, ça serait sans doute avantageux. Mais dans la perspective d'un promoteur et d'une ville qui est... un centre-ville, notamment, les milieux les plus dense, un centre-ville qui souhaite garder une certaine flexibilité pour faire face aux opportunités qui vont se présenter, ça peut être embarrassant. Il faut continuer à y réfléchir. Mais personnellement, j'irais plutôt dans le sens directif dans la perspective.

Donc, ce deuxième argument qui est une des difficultés à réaliser ces extensions, le cas du Musée des Beaux-Arts est un très bel exemple, c'est pas juste une question financière, c'est pour se rendre il faut passer... s'entendre avec des voisins qui, eux, ne voient pas leur intérêt du tout. C'est, par exemple, la fonction résidentielle où encore il y a là un trop petit nombre de locataires qui, éventuellement, seraient en mesure de supporter ensemble, de se partager la facture.

Donc, ce n'est pas simple, mais... j'enchaîne tout de suite sur votre deuxième question, qu'est-ce qui, demain, fera que, contrairement à mil neuf cent quatre-vingt-douze (1992), quatre-vingt-quinze (95), deux mille (2000) on disposera d'un plan directeur et on disposera, éventuellement, de normes d'aménagement?

3225 Bon. D'une part, ça fait la deuxième fois qu'on le promet, il va bien falloir livrer la  
marchandise. Mais je dirais l'exemple du quartier international qui suscite énormément d'intérêt, si  
vous avez eu l'occasion d'entendre Clément Demers ici ou ailleurs, il est invité partout, à Boston,  
en Europe, partout pour en parler, bien il parle beaucoup de ce partenariat.

3230 On a su, avec l'Association des riverains du quartier international, mettre ensemble des  
propriétaires et les amener à partager financièrement, mais aussi un projet, un projet qui est sur  
le plan du design et aussi sur le plan de la fonctionnalité. Je pense ici au réseau intérieur, mais  
également de la qualité des aménagements intérieurs qui est remarquable. Puis c'est pourquoi je  
3235 souhaitais ici que naisse peut-être une association des riverains de la ville intérieure qui ait comme  
ambition, dans quelques années, de développer une sorte de charte de l'aménagement de la ville  
intérieure qui contienne des dispositions concernant l'accessibilité, les gabarits et puis, bien sûr,  
l'affichage.

**LE PRÉSIDENT:**

3240

Madame Chauvin?

**Mme CATHERINE CHAUVIN, COMMISSAIRE:**

3245 Je vais d'abord vous demander une précision. À la page 25 de votre mémoire, vous  
parlez de "nouveaux moyens de mise en oeuvre" et à l'avant-dernière phrase du deuxième  
paragraphe, vous inscrivez que:

3250 *"Le programme particulier d'urbanisme inscrit l'extention du réseau  
piétonnier protégé dans un projet d'ensemble qui intègre  
notamment la réorganisation du stationnement en substituant du  
stationnement en souterrain à du stationnement de surface."*

3255 Ça m'a un peu fait sourciller puisqu'une des... je ne dirais pas une des grandes  
orientations, mais un des objectifs ouvertement ou explicite du Plan d'urbanisme c'est de diminuer  
le nombre de stationnements de surface, notamment dans le centre des affaires. Alors je croyais  
y voir là une forme de contradiction.

**M. MICHEL BOISVERT:**

3260

Non. C'est qu'il manque le mot "un nombre plus réduit?". Pour moi, il va de soi qu'étant  
donné le coût d'aménagement des espaces souterrains, des stationnements souterrains et, par  
conséquent, les tarifs qui seront exigés, qu'il y en aura un nombre plus petit que ce qu'il y avait  
auparavant en stationnements de surface, soit hors rues, soit sur rues.

3265

Donc, l'esprit de ça, c'est de dire puisqu'on souhaite aménager la ville dans ces trois (3)  
dimensions et profiter des opportunités de valorisation des espaces souterrains, en voici un bel  
exemple. Si on réussit, comme on a réussi dans le quartier international à remplacer, un chiffre

3270      approximatif, disons deux mille (2 000) places en surface par mille deux cents (1 200) places en  
souterrain, on a à la fois réduit le nombre de places de stationnement, favorisé donc l'utilisation  
d'autres modes dans le transport collectif sans bannir la voiture parce que le Palais des Congrès  
va attirer du monde en voiture aussi. Mais en même temps, on a libéré l'espace pour faire autre  
chose que parquer des chars. Mais il était sous-entendu que c'était...

3275      **Mme CATHERINE CHAUVIN, COMMISSAIRE:**

J'ai bien compris.

3280      **M. MICHEL BOISVERT:**

... pas juste substituer, mais réduire.

3285      **Mme CATHERINE CHAUVIN, COMMISSAIRE:**

Je me souviens d'un membre de la famille, ça devait être dans les années quatre-vingt  
(80), avait fait visiter à un Italien, probablement architecte, la ville intérieure et puis il était ressorti  
en courant à l'air libre en disant: mais qu'est-ce que vous avez à vouloir vivre en souterrain, il  
manque de lumière. Peut-être qu'il ne dirait pas la même chose aujourd'hui, le réseau s'est  
largement étendu.

3290

Mais j'ai quand même noté avec beaucoup d'intérêt dans votre mémoire que vous  
soulignez plusieurs endroits où il est possible de faire pénétrer de la lumière naturelle dans les  
corridors de métro. Vous ne chiffrez pas, par exemple, ces estimations-là. Ma question serait  
dans quelle mesure est-ce qu'il est réalisable de, effectivement, d'ouvrir la ville intérieure vers soit  
par des puits de lumière ou des aménagements qui passent à un accès vers l'extérieur pour créer  
un lien? On cherche un lien en façade sur rue pour le marché, mais peut-être la même chose en  
souterrain, par moment en tout cas, d'avoir des liens avec l'extérieur.

3295

3300      **M. MICHEL BOISVERT:**

Bien, je ne peux, à ce moment-ci, que constater que les nouveaux aménagements, par  
exemple dans le quartier international, ont prévu de telles percées de la lumière naturelle, que  
même ces galeries marchandes qui ont été tant honnies à la fin des années quatre-vingt (80)  
parce qu'on craignait leur répercussion sur le commerce traditionnel, bien, elles offrent cette  
interaction par de grandes baies vitrées. Pas toutes, évidemment, ce n'est pas le cas de la  
Promenade de la Cathédrale, mais plusieurs offrent de telles possibilités d'échange avec  
l'extérieur.

3305

C'est un des objectifs de notre groupe de recherche qui est quand même inscrit dans une  
faculté d'aménagement où il y a des architectes puis des designers d'intérieur. Tout ça que de  
continuer à prospecter où sont les lieux, quelles sont les initiatives qui pourraient être prises en

3310

termes de pénétration de lumière naturelle, mais peut-être aussi en termes d'aménagement avec la lumière artificielle de lieu d'intérêt.

3315           Moi, mon souhait, c'est que dans cinq (5) ans aux touristes on ne disent pas: un des  
 3320           attraits de Montréal, c'est la ville intérieure, mais que certains des attraits de la ville intérieure  
 soient ajoutés aux attraits de la ville extérieure. En disant: c'est le fun aussi d'aller sur la grande  
 place du Complexe Desjardins, à sa manière, évidemment, c'est différent de la grande Place des  
 Arts qui est à l'extérieur, mais à certains moments ça peut être plus agréable. De toute façon c'est  
 3325           voisin, c'est aussi un lieu d'intérêt comme l'est, par exemple, la ruelle des Fortifications dans le  
 centre de commerce mondial et on pourra comme ça, je pense, j'espère, à travers les prochaines  
 années, développer des lieux d'intérêt aussi à l'intérieur, y compris quelque chose qui me tient à  
 coeur, qui a encore une petite idée, c'est de prendre conscience, là on est à l'heure du  
 développement durable, on est à l'heure aussi de la réhabilitation des réseaux d'infrastructures,  
 3330           puis Dieu sait qu'il y a des milliards là-dedans, ça serait intéressant qu'à l'occasion de cette ville  
 intérieure et des passages souterrains on ait comme citoyen, à un moment donné, l'opportunité  
 de prendre conscience de toute cette complexité de réseaux d'aqueduc, de fibre optique, tout ce  
 que vous voudrez. On souhaite nous, à l'Observatoire de la ville intérieure, participer avec des  
 gens au centre-ville à l'élaboration d'un tel lieu d'information pour le citoyen.

3330

**Mme CATHERINE CHAUVIN, COMMISSAIRE:**

          Le Plan d'urbanisme fait largement état de la qualité des milieux de vie. Et pour en avoir  
 discuté avec quelques commerçants ou usagers du réseau souterrain, notamment aux abords  
 3335           des couloirs de métro, les déplacements d'air et de poussière constituent une nuisance assez  
 importante, notamment pour ceux qui travaillent dans les galeries marchandes, donc qui passent  
 l'ensemble de leurs journées là.

3335

          C'est peut-être pas vrai pour l'ensemble du réseau intérieur, c'est peut-être localisé en  
 3340           certains endroits seulement, mais est-ce que c'est quelque chose que vous avez considéré dans  
 vos recherches et est-ce qu'il y a des moyens d'atténuer cette nuisance?

3340

**M. MICHEL BOISVERT:**

          Non. Malheureusement, cette question-là nous est pas... n'a pas retenu notre attention  
 3345           jusqu'à maintenant, il faut dire qu'on commence nos travaux. Ça a été une première enquête très  
 très large, un peu en surface quand même. Mais ce qu'on visait, c'était les travailleurs. Mais  
 souvent, soit ils se rendaient à leur travail ou, à l'heure du midi, ils magasinaient.

3345

          Nous avons l'intention, si on continue à avoir les appuis financiers dont on dispose et  
 3350           d'autres encore, de, par exemple, cibler certains groupes dont les travailleurs en centre-ville.  
 C'est très important comme groupe, c'est la moitié de la clientèle des commerces, c'est sûr c'est  
 le groupe le plus important, c'est pas le seul, mais on peut dire à court terme ils sont acquis ces  
 gens-là, ils ne demandent pas mieux qu'on améliore un peu leur sort.

3350

3355

3360 Mais quand on a interrogé des gestionnaires immobiliers, je vous dirai une chose, quand on évoquait des problèmes de qualité d'environnement, on entendait les gens nous dire: oui, mais le problème n'est pas à l'intérieur, il est à l'extérieur. Nous autres, là, à l'intérieur, on les aménage en toutes saisons, on réaménage sans arrêt, on soigne la qualité de nos passages. La sécurité, c'est pas un problème, les gens se sentent en sécurité. C'est à l'extérieur. Les poubelles ne sont pas ramassées, ça a l'air du diable. Les parcs ne sont même pas déneigés l'hiver. On dit c'est une ville d'hiver, il n'y a pas de passages à travers les parcs l'hiver. À moins que je me trompe, là, c'est vrai que je travaille de l'autre côté de la montagne, mais à ce que je sache, au mieux on fait le tour du square, mais il n'y a pas de passage en hiver, alors que la ville

3365 intérieure se renouvelle constamment.

3370 Et nous, notre souhait, ce n'est pas de se réfugier d'aucune façon, c'est de développer cette composante en interface, en interaction continue avec l'extérieur puisque, de toute façon, les personnes qui sont... ceux qui nous préoccupent, qu'ils soient touristes, qu'ils soient travailleurs, qu'ils soient des Montréalais qui viennent faire un tour pour se divertir, pour se récréer, ils vont circuler sans problème et ils souhaitent trouver une qualité d'aménagement partout.

3375 Mais, oui, il y a sans doute ces problèmes qu'on pourra examiner et je pense qu'il y en a peut-être des pires encore à l'extérieur.

**Mme CATHERINE CHAUVIN, COMMISSAIRE:**

3380 Merci.

**LE PRÉSIDENT:**

3385 Merci, Monsieur Boisvert. Je vous demanderais peut-être, il y a des éléments visuels dans votre présentation qui sont...

**M. MICHEL BOISVERT:**

Qui sont ajoutés.

3390 **LE PRÉSIDENT:**

... qui s'ajoutent à votre présentation. Alors... à votre document. Ça serait gentils d'en laisser peut-être... C'est fort gentil. Madame Espach ou madame Bertrand prendront charge.

3395 **M. MICHEL BOISVERT:**

Très bien. Merci.

3400 **LE PRÉSIDENT:**

Merci beaucoup. Alors nous avons encore deux (2) personnes à recevoir ce soir. Je vous remercie tous de votre patience. Il est dix heures et demie (10h30). On va quand même essayer de finir à l'intérieur d'un délai raisonnable.

3405 Alors j'appelle maintenant monsieur Patrick Asch au nom de Héritage Laurentien. Bonjour, Monsieur Asch. Vous avez fait déjà parvenir un mémoire à la Commission qui contient beaucoup de recommandations. On en a pris connaissance. Je vous demanderais d'en faire une présentation aussi brève que possible pour qu'on puisse vous poser des questions.

3410 **M. PATRICK ASCH:**

Eh bien, merci beaucoup. Je pense qu'il se fait tard et vous avez eu une longue journée derrière vous.

3415 **LE PRÉSIDENT:**

Et on en a deux (2) autres devant nous.

3420 **M. PATRICK ASCH:**

Oui. Tout à fait.

3425 **LE PRÉSIDENT:**

Au moins.

3430 **M. PATRICK ASCH:**

Puis je sympathise avec vous parce que c'est quand même beaucoup de travail.

De façon générale, je pense qu'en tant qu'organisme qui travaille à la protection des milieux naturels, la sensibilisation, l'éducation, je note qu'il y a quand même plusieurs points très intéressants à l'intérieur du Plan d'urbanisme qui vraiment méritent l'attention, entre autres le fait

3435 que la stratégie sur le développement durable soit mentionné, l'accord de Kyoto soit dès le départ, au premier chapitre, qu'aussi la politique de protection des milieux naturels ressorte, un projet sur lequel j'ai travaillé entre autres, j'ai collaboré avec la ville de Montréal.

3440 Donc, c'est bien de voir certains éléments qui ressortent, qui son très intéressants sur le plan écologique.

3445 De par la nature de notre organisme qui travaille majoritairement dans la région des rapides de Lachine, bassin de La Prairie, on a... bien, on a sorti trois (3) commentaires, mais le premier commentaire touche davantage ce territoire-là qui est un territoire adjacent, entre autres, à la résidence de madame Chauvin, entre autres, un territoire qui est très intéressant sur le plan écologique. Puis je me suis dit étant donné qu'il est tard, je prendrais peut-être le temps d'utiliser quelques appuis visuels informels pour essayer de sensibiliser un petit peu à qu'est-ce qu'il y a sur ce territoire-là.

3450 La région des rapides de Lachine, on en parle dans le document, mais très brièvement à l'intérieur de la politique de protection des milieux naturels. Elle est brièvement mentionnée entre autres dans le dossier de l'arrondissement de LaSalle. Mais il n'y a pas vraiment de commentaire spécifique qui fait vraiment allusion à l'importance patrimoniale qu'a ce territoire-là.

3455 On pense à Montréal, on dit: Montréal existe, notre Plan d'urbanisme touche Montréal. C'est un milieu très intéressant. Mais Montréal, pourquoi est-ce que ça existe? Montréal existe d'abord et avant tout parce que les rapides de Lachine ont été le premier obstacle qui a bloqué les premiers colonisateurs européens. Donc, Montréal est là pour ça.

3460 Montréal a un canal de Lachine qui a été créé pour contourner les rapides de Lachine. Montréal a un port qui a été créé comme le premier point... un point d'arrêt principal qui a une importance majeure en Amérique du Nord et ce port-là est établi au pied des rapides de Lachine, au bas des rapides de Lachine. On a la voie maritime du Saint-Laurent qui est la porte d'entrée pour le centre de l'Amérique du Nord, pour beaucoup de marchandises, mais c'est encore les rapides de Lachine qui l'ont créé, qui ont provoqué sa création.

3465 Donc, on pense au territoire puis on se trouve un peu surpris en tant qu'organisme, on n'avait pas beaucoup de temps étant donné la nature de notre travail à ce temps-ci de l'année où les écoles, c'est la sensibilisation à fond qui vient de se terminer. Mais on tenait à faire une mention qu'alors qu'il y a beaucoup de choses, il y a beaucoup d'éléments très intéressants dans le Plan d'urbanisme, mais on trouvait que la région des rapides de Lachine ne sortait vraiment pas assez.

3475 On a un territoire qui n'est même pas mentionné dans la carte, à la page 154 du plan préliminaire, comme un des sites de patrimoine potentiel sur le territoire. Donc, tout au moins il faudrait penser à ajouter un petit point à cet endroit-là puis dire: bien, ça mérite d'être mentionné.

3480 On a l'importance écologique qui est toujours très intéressante, je peux faire une petite présentation, entre autres juste du grand héron pour laquelle on a une héronnière de mille (1 000) nids qui est la deuxième plus grosse héronnière de l'est de l'Amérique du Nord. Bien, la deuxième plus grosse du Québec et une des plus grosses de l'est de l'Amérique du Nord, qui a mille (1 000) nids de hérons. C'est une colonie énorme et c'est à quinze (15) minutes du centre-ville de Montréal à vol d'oiseau.

3485 On a une population de poissons, soixante-six (66) espèces de poissons. Je pourrais vous montrer brièvement juste l'esturgeon grandeur nature qu'on retrouve dans...

**LE PRÉSIDENT:**

3490 Il faut que vous parliez devant le micro malgré la grandeur de votre démonstration.

**M. PATRICK ASCH:**

3495 Donc, tout ça pour vous dire grandeur nature, il y a des choses qui sont impressionnantes sur le territoire puis je me suis dit que ça fait drôle un peu, mais après une longue journée ça change un peu les affaires de vous montrer des petites images comme ça.

**Mme CATHERINE CHAUVIN, COMMISSAIRE:**

3500 Je suis étonnée de ne pas voir de salamandre. Vous avez l'habitude d'apporter une salamandre aussi, Monsieur Asch?

**M. PATRICK ASCH:**

3505 Bien, je peux vous montrer l'image, je l'ai par la suite dans mon sac qui est justement mon sac d'animation avec une école d'aujourd'hui.

3510 On a beaucoup beaucoup de choses intéressantes, des espèces rares, de la faune très intéressante. C'est pour ça que je crois que ça a été mentionné, entre autres dans les listes de sites d'intérêt patrimonial, écologique, dans la politique de protection des milieux naturels. C'est un écoterritoire qui est ressorti. Mais on a beaucoup beaucoup à d'autres niveaux.

3515 Le parc des rapides, entre autres, est situé sur les vestiges d'une centrale hydroélectrique qui, à l'origine, était la deuxième plus importante centrale de l'est de l'Amérique du Nord. Et cette centrale-là, elle a fourni l'électricité qui a provoqué... qui a quand même provoqué une bonne partie de l'industrialisation de Montréal.

3520 Donc, sur le plan historique on a un territoire qui est extrêmement important, mais qui n'est vraiment pas assez mentionné. Donc, pour nous, on juge, pour toutes sortes de raisons, il y en a plusieurs autres qui ont été mentionnées dans le document, que franchement il y aurait peut-être quelque chose à faire pour reconnaître ce territoire-là davantage.

3525 À la section 2.7, entre autres, le chapitre 2.7 dans la section environnement sain, on se dit que ça serait peut-être bien qu'on mentionne davantage ce territoire-là puis qu'il y ait peut-être proposé une mise en valeur de l'ensemble du territoire rapides de Lachine bassin de La Prairie, donc qui touche l'arrondissement Verdun LaSalle en particulier.

3530 Et qu'on fasse quelque chose, qu'on établisse une stratégie de la mise en valeur d'un territoire qui est absolument unique, qui ait provoqué la création de Montréal. Donc, premier commentaire que je juge très important.

Je tenais aussi à mentionner, on a contacté entre autres la Fédération des astromes amateurs qui ont...

3535 **LE PRÉSIDENT:**

Monsieur Asch...

**M. PATRICK ASCH:**

3540 Oui?

**LE PRÉSIDENT:**

3545 ... là-dessus je vais vous arrêter. D'abord...

**M. PATRICK ASCH:**

Oui.

3550 **LE PRÉSIDENT:**

... vous avez eu votre dix (10) minutes.

3555 **M. PATRICK ASCH:**

C'est beau.

**LE PRÉSIDENT:**

3560 Deuxièmement, vos appuis à des propositions qui n'ont pas encore été soumises à la Commission et...

**M. PATRICK ASCH:**

3565 D'accord.

**LE PRÉSIDENT:**

3570 ... je suis un peu hésitant là-dessus. Et en plus de ça, on va interroger ces gens-là. Alors on aimerait concentrer...

**M. PATRICK ASCH:**

3575 Hum, hum.

**LE PRÉSIDENT:**

... sur la partie de votre mémoire qui est originale et spécifique, celle du...

3580 **M. PATRICK ASCH:**

Davantage, oui.

**LE PRÉSIDENT:**

3585 ... des rapides de Lachine. D'accord?

**M. PATRICK ASCH:**

3590 C'est ça. Juste pour mentionner qu'on a ajouté quelques points spécifiques dans la portion de la pollution lumineuse qui sont vraiment vraiment de notre ressort. Je ne voulais pas rentrer dans le dossier, entre autres, des appuis additionnels, du dossier du conseil régional de l'environnement qui ont déjà plusieurs points auxquels on a participé à l'élaboration, qu'on jugeait très important.

3595 Mais pour la question de la pollution lumineuse, il y a des lignes directrices claires pour essayer de réduire la problématique de pollution lumineuse sur l'île de Montréal et c'est des moyens qui n'entraînent pas des coûts énormes alors que Montréal soit vraiment une des capitales pour la pollution lumineuse en Amérique du Nord, qu'on produise autant de lumière que l'ensemble de la grande communauté de New York. C'est...

3600 **LE PRÉSIDENT:**

3605 D'accord.

**M. PATRICK ASCH:**

Il y a quelque chose à faire.

3610 **LE PRÉSIDENT:**

Oui.

**M. PATRICK ASCH:**

3615

Merci.

**LE PRÉSIDENT:**

3620 Très bien. On y reviendra à ça. Alors là, on a quand même des questions à vous poser sur...

**M. PATRICK ASCH:**

3625

Certainement.

**LE PRÉSIDENT:**

3630 ... le pôle des rapides. Vous en faites une présentation enthousiaste et avec des faits à l'appui. Il y a quand même eu dans le pôle des rapides, aux abords des rapides de Lachine spécifiquement et en périphérie, quand même des aménagements significatifs au cours des dernières années.

3635 Ce que j'aimerais vous demander très précisément, au-delà de l'insertion plus explicite des rapides de Lachine dans le Plan d'urbanisme, comment ça s'accompagnerait ou comment ça se traduirait dans des mesures d'aménagement et de gestion additionnelles ou différentes des mesures actuelles?

**M. PATRICK ASCH:**

3640

Il y a une panoplie de choses qui pourraient être faites. Oui, il y a eu certains aménagements de base, par exemple au parc des Rapides, qui ont été effectués avant la période de fusion. Depuis ce temps-là il n'y a pas eu de ressources financières pour avancer davantage le dossier.

3645

On a un territoire où il y a une mise en valeur de l'ensemble, par exemple, de la structure de la vieille centrale hydroélectrique qui pourrait être très intéressante. On a une mise en valeur à l'île de la Visitation d'une centrale qui est plus grosse, de moins grande envergure, mais il y a quelque chose à faire aussi à cet endroit-là spécifiquement.

3650

À un moment donné, entre autres, au niveau du gouvernement fédéral, il y avait une considération pour prendre un site à Montréal et développer un centre d'interprétation du patrimoine canadien à Montréal. On se disait que s'il y a un endroit qui a une importance nationale pour la région, bien il y aurait peut-être moyen de faire... de développer une sorte de centre

3655

d'interprétation de mise en valeur du territoire autour de la région des rapides de Lachine dans son ensemble, mais peut-être basé au croche du parc des Rapides.

3660

On a... présentement on termine la rédaction, en collaboration avec l'arrondissement de Verdun, d'un plan directeur d'aménagement des berges de la portion terre ferme de l'arrondissement de Verdun et c'est un projet innovateur qui fait appel à la politique de protection des milieux naturels du gouvernement provincial pour sortir un concept de mise en valeur qui est urbain, qui prend en considération le besoin de la communauté d'utiliser le territoire, mais en même temps qui vise à protéger les paysages, qui vise à protéger le développement de sentiers, d'accès formels sur certains secteurs pour que la communauté puisse utiliser le territoire, mais

3665

aussi de s'assurer qu'il y ait une protection des éléments d'attrait sur le territoire.

3670

L'observation d'oiseaux qui est quand même à la veille de dépasser le jardinage pour devenir le plus important passe-temps en Amérique du Nord devient extrêmement populaire sur ce territoire-là et c'est un... malgré que ce soit peu connu à Montréal, c'est une source de revenus touristique énorme.

**LE PRÉSIDENT:**

Madame Chauvin?

3675

**Mme CATHERINE CHAUVIN, COMMISSAIRE:**

3680

J'aimerais vous demander comment est-ce que vous pensez que la valeur écologique et patrimoniale exceptionnelle du secteur des rapides de Lachine soit inscrite au Plan d'urbanisme. Parce qu'il l'est dans les écoterritoires, il ne l'est pas dans le document d'arrondissement, j'ai vérifié avec madame Barbe qui était ici cet après-midi, et la réponse qu'elle m'a donnée, c'est que le parc des Rapides est maintenant de responsabilité de l'organisme central.

3685

Alors comment est-ce que vous voyez qu'une meilleure reconnaissance de cet espace récréatif très couru de nombreux Montréalais soit inscrite dans le Plan d'urbanisme?

**M. PATRICK ASCH:**

3690

Bien, dès le départ on l'inscrit, oui, dans l'écoterritoire sur le plan écologique, oui, il y a un élément écologique, mais il n'y a aucun détail sur qu'est-ce que ça mène. Il y a trois (3) petites lignes brèves. Ceci dit, il y a une valeur patrimoniale au-delà de l'aspect écologique. Le patrimoine historique de ce territoire-là, de la région des rapides de Lachine en entier mais aussi le patrimoine du site mère, par exemple, du parc des rapides est très important. Je pense qu'il y

3695 aurait besoin peut-être, du même fait qu'on mentionne la falaise St-Jacques comme un site où il y a un intérêt, il y a une vision de mise en valeur, bien je crois qu'on pourrait, à côté de la falaise St-Jacques et des autres sites qui sont mentionnés dans ce secteur-là, d'ajouter au moins quelques paragraphes qui mentionnent une vision de mise en valeur de façon générale et qui parle qu'il y a un intérêt pour pousser une stratégie de mise en valeur.

3700 **Mme CATHERINE CHAUVIN, COMMISSAIRE:**

Il y a des résidants de Verdun qui utilisent le parc Therrien, donc du réseau qu'on appelle terre ferme de Verdun, qui se sont montrés inquiets aujourd'hui d'aménagement qu'ils croyaient extensif, qui était prévu par l'arrondissement le long des berges, ce qu'ils ne souhaitent pas.

3705

Est-ce que vous pouvez apporter des précisions sur le plan directeur auquel vous êtes en train de participer avec l'arrondissement en termes d'aménagement en rive qui sont proposés?

3710 **M. PATRICK ASCH:**

Là, je fais des annonces...

**Mme CATHERINE CHAUVIN, COMMISSAIRE:**

3715

Non. C'est...

**M. PATRICK ASCH:**

... (inaudible)...

3720

**Mme CATHERINE CHAUVIN, COMMISSAIRE:**

Si c'est pour...

3725

**M. PATRICK ASCH:**

... veut annoncer. Mais qu'est-ce que je peux vous dire c'est que le Plan quand même a fait un effort énorme de considération des aspects écologiques et de sélection des mesures de mitigation pour minimiser les impacts tout en permettant quand même une mise en valeur humaine de certains secteurs.

3730

Par exemple, dans les documents publics qui existent, il y a déjà mention d'un intérêt pour créer un boardwalk sur une portion de l'arrondissement. C'est par-dessus des matériaux de pavé, littéralement du matériel très pauvre, dans une zone où les impacts écologiques sur la faune sont faibles.

3735

Il y a une mention, entre autres, d'une éventuelle création de plage aussi dans un autre secteur. Et le site considéré jusqu'à présent, quoiqu'il y a une étude par des professionnels qui va

probablement réorienter ça peut-être d'une façon ou d'une autre, mais la considération de la création d'une plage vise à le faire à un endroit où les impacts écologiques vont être moindre.

3740

De façon générale, si on prend l'arrondissement de Verdun, les milieux naturels plus à l'ouest sont plus forts sur le plan écologique et ont des concentrations énormes de faune ailée, entre autres, mais aussi il y a la présence d'espèces menacées de couleuvres, de tortues, espèces menacées.

3745

Mais dans d'autres secteurs, il y a des secteurs où on peut facilement permettre une utilisation et les impacts seraient très bien mitigés.

**Mme CATHERINE CHAUVIN, COMMISSAIRE:**

3750

Je crois que les... je ne veux pas me faire le véhicule des préoccupations des autres, mais je pense que les préoccupations qui ont été présentées devant nous aujourd'hui n'étaient pas tant le plan écologique que sur la nature récréative intensive ou extensive...

3755

**M. PATRICK ASCH:**

Hum, hum.

**Mme CATHERINE CHAUVIN, COMMISSAIRE:**

3760

... que ces personnes-là, individuellement, souhaitent voir. Donc, une forme de jouissance tranquille et paisible des lieux, peu importe leur valeur écologique. Donc, elles semblaient rébarbatives étant donné qu'il y a déjà une marina, un restaurant, d'autres installations qui apportent ce type d'achalandage versus un usage peut-être plus contemplatif, genre observation d'oiseaux.

3765

**M. PATRICK ASCH:**

Moi, je vais vous dire bien franchement, l'intervention à laquelle je collabore avec l'arrondissement de Verdun, je ne peux pas me prononcer pour l'arrondissement, mais je peux vous dire que nous, on a touché la portion riveraine, vraiment le milieu, la vingtaine de (inaudible)...

3770

**Mme CATHERINE CHAUVIN, COMMISSAIRE:**

3775

Je comprends.

**M. PATRICK ASCH:**

3780 ... et c'est un milieu où, à toutes fins pratiques, il n'y a pas d'usage intensif majeur à l'exception d'une zone de plage vraiment très restreinte.

**Mme CATHERINE CHAUVIN, COMMISSAIRE:**

3785 Vous parlez de la pollution lumineuse dans votre mémoire et donc, de l'impact potentiel de cette nuisance par le fait que la vallée du Saint-Laurent est un corridor aviaire très important en Amérique du Nord.

**M. PATRICK ASCH:**

3790 Hum, hum.

**Mme CATHERINE CHAUVIN, COMMISSAIRE:**

3795 Est-ce qu'il y a des données scientifiques sur l'impact que peut avoir la pollution lumineuse par rapport aux migrations d'oiseaux?

**M. PATRICK ASCH:**

3800 Il y a des données qui existent face aux impacts de la pollution lumineuse par rapport à la migration. Je vais vous dire qu'il y en a quelques-unes qui me viennent en tête. À un moment donné, il y a le professeur David Bird de l'Université McGill, entre autres, qui, à un moment donné, mentionnait que, à toutes fins pratiques, il y a cinq cents millions (500M) d'oiseaux en Amérique du Nord qui frappent des gratte-ciel, étant donné le dérangement lumineux des... qui  
3805 dérange le patron de migration. Donc, cinq cents millions (500M) d'oiseaux c'est quand même... sur le coup il y a un estimé assez gros.

Il y a certaines autres démonstrations qui parlent de l'impact à la migration sur les espèces, oui. Il faudrait que je fasse la recherche davantage pour en trouver quelques-uns.

3810 **Mme CATHERINE CHAUVIN, COMMISSAIRE:**

J'ai une dernière question. Sans vouloir faire de référence croisée aux différents mémoires, en termes de santé, plusieurs intervenants soulignent l'importance de la plantation  
3815 d'arbres, donc d'augmenter la couverture végétale en particulier dans certains quartiers sensibles qui en sont sensiblement dépourvus. Toutefois, il s'est associé une mise en garde à l'effet de ne pas choisir des espèces qui soient allergènes.

3820 Étant donné que c'est dans votre domaine professionnel, à votre connaissance est-ce qu'il y a des espèces arborescentes qui présentent des indices allergènes plus que d'autres?

**M. PATRICK ASCH:**

3825 Je pourrais vous dire qu'il y a sûrement des... il y a des espèces, oui, qui sont reconnues  
comme... pour lesquelles le pollen, par exemple, cause plus de problèmes. C'est pas ma  
spécialité, mais je peux vous dire que oui, il y a certaines espèces qui sont préférées par rapport  
à d'autres.

**Mme CATHERINE CHAUVIN, COMMISSAIRE:**

3830 Donc, pas seulement au niveau des arbres, mais des aménagements paysagers qui  
deviennent de plus en plus populaire, il faudra porter une attention particulière au niveau du choix  
des espèces, notamment pour qu'elles soient indigènes, mais aussi qu'elles ne créent pas de  
problèmes de santé?

3835

**M. PATRICK ASCH:**

3840 Oui. Il y a des considérations qui peuvent être prises, définitivement. Mais on parle,  
entre autres, de la façon de gérer des habitats, entre autres l'herbe à poux qui est une espèce  
non pas arboricole, mais la gestion d'un milieu, il y a moyen de gérer le milieu de façon à  
diminuer, naturellement, la présence de ces espèces-là dans des champs, des friches. Donc,  
maintenir des habitats qui sont intéressants, mais qui ne contiennent pas les espèces  
particulièrement problématiques.

**Mme CATHERINE CHAUVIN, COMMISSAIRE:**

3845 J'avais oublié que j'avais une dernière question. Le canal de l'aqueduc aussi n'est pas  
présent comme cours d'eau intérieur dans le Plan d'urbanisme. La mairesse de l'arrondissement  
LaSalle a demandé à ce que le canal de l'aqueduc fasse l'objet d'un secteur de planification  
détaillée.

3850

D'après vous, est-ce qu'il y a un potentiel d'aménagement des abords du canal de  
l'aqueduc et devrait-il être inscrit comme cours d'eau intérieur?

**M. PATRICK ASCH:**

3855 Je pense que définitivement, il y a un très grand potentiel d'aménagement de ce territoire-  
là. Les politiques dans le passé pour la gestion du canal de l'aqueduc ont été plutôt restrictives  
étant donné la question de sécurité de notre source d'eau qui alimente quand même la moitié de  
3860 l'île de Montréal.

Mais en même temps, je sais que dans les suites du Sommet de Montréal, dans le  
dossier des parcs et des espaces verts, c'est un dossier qui est ressorti, entre autres, avec le  
Réseau bleu à plusieurs reprises. Et il y a définitivement un intérêt qui a été mentionné par

3865 plusieurs intervenants de faire des suites pour créer un plan directeur de mise en valeur de ce territoire-là.

**Mme CATHERINE CHAUVIN, COMMISSAIRE:**

3870

Merci.

**LE PRÉSIDENT:**

3875

Merci Monsieur Asch. Alors je vous laisse replier votre esturgeon.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, COMMISSAIRE:**

3880

C'est à peu près la grosseur des poissons que je prends.

**LE PRÉSIDENT:**

3885

À ce point-là? Bien. Alors j'accueillerai maintenant monsieur Yoland Bergeron du Comité de la promenade de Bellerive.

3890

**M. YOLAND BERGERON:**

Bonsoir, Monsieur Bergeron. Donc, vous avez choisi de ne pas envoyer de mémoire à la Commission. Alors disons que... on le regrette un petit peu parce que, habituellement, ça nous permet de nous préparer. On va vous écouter attentivement et vous avez dix (10) minutes pour exposer vos recommandations.

3895

Oui. Je m'excuse, je suis plus habile avec des outils qu'avec un ordinateur et puis le mien a planté, donc...

**LE PRÉSIDENT:**

D'accord.

3900

**M. YOLAND BERGERON:**

3905

J'ai mon brouillon. Toujours est-il que oui, je fais partie du Comité de la promenade Bellerive qui est située un peu plus en aval du canal de Lachine, des rapides de Lachine, face aux îles... au Parc national des îles de Boucherville. Alors je suis bien heureux d'être ici ce soir devant vous pour discuter de deux (2) problématiques de notre quartier.

Alors dans notre Comité, on a plusieurs citoyens et citoyennes intéressés par la protection et l'aménagement de la promenade Bellerive et des espaces verts en général, et nous nous soucions également de la qualité de vie de notre quartier.

3910

Nous avons réfléchi sur un projet d'extension du parc promenade Bellerive qui se nomme le Projet de porte est de promenade Bellerive. Également, nous avons réfléchi sur trois (3) situations problématiques que nous vivons dans notre quartier, c'est-à-dire le camionnage, le centre de transit de déchets et la traverse piétonne de la voie... de l'emprise ferroviaire qui traverse nos quartiers.

3915

Je sais qu'avec les nouvelles d'hier, la nouvelle défusion de la ville de Montréal-Est, le projet peut paraître un peu tardif, mais toujours est-il que ça pourrait panser les plaies un jour. Notre projet est simple puisque la promenade Bellerive a ses limites à... est à la limite est aux portes de Montréal-Est. Nous désirons profiter du fait qu'il y a des terrains industriels non occupés ou enfin faiblement occupés, et qui pourraient faire en sorte que la promenade Bellerive pourrait s'étirer jusqu'à la rue Notre-Dame dans l'arrondissement... en fait, dans la ville de Montréal-Est.

3920

**LE PRÉSIDENT:**

3925

C'est votre premier point ça l'extension?

**M. YOLAND BERGERON:**

3930

Oui. C'est exactement ça. Parce que nous avons conscience qu'il y a quand même plusieurs propriétaires et locataires avec qui il faut dialoguer, soit le Port de Montréal, la compagnie Olco Canterm et la compagnie RC Transport qui loue un certain terrain de stationnement, lequel est convoité de notre part.

3935

Mais cette... enfin, ces discussions, s'il pouvait y avoir une discussion entre la Ville et tous ces gens, ferait en sorte que la promenade Bellerive, dans sa partie est, aurait une meilleure visibilité. Également, sur ces terrains, bon, nous pourrions avoir, à ce moment-là, tous les accès et les services qui sont présentement offerts à l'autre extrémité de la promenade, c'est-à-dire à deux (2) kilomètres plus loin.

3940

La promenade étant de plus en plus appréciée par les utilisateurs, et sur de plus longues périodes, les gens reviennent passer une bonne partie de la journée à pique-niquer, se retrouvent sans toilettes, sans abreuvoirs. Nous croyons qu'à ce moment-là, le fait de profiter de ces espaces-là à des fins de chalet de service, viendrait contribuer au bien-être de tous les utilisateurs.

3945

Et également, lors des sommets de deux mille deux (2002), les gens de l'arrondissement de Montréal-Est ont souligné que l'interface industrio-résidentielle était laissée comme un peu à désirer. Comme mesure de mitigation, tout ce qu'on peut avoir ce sont des clôtures en maille.

3950 Alors d'un côté vous avez des résidences, de l'autre côté vous avez des réservoirs d'essence, vous avez des... d'un autre côté vous avez des stationnements de camions.

Donc, si nous pouvions étirer le parc promenade Bellerive sur ces terrains-là, il y aurait moyen, à ce moment-là, d'améliorer l'interface, de faire des butons aménagés et, finalement,  
3955 faire en sorte que ces gens-là, qui demeurent dans ce site, améliorent leur qualité de vie.

Il y a plusieurs points également qui ont été regardés au niveau de la piste cyclable, des liens de piste cyclable est-ouest de la rue Notre-Dame, également de la rue Bellerive. Il y aurait, à ce moment-là, possibilité, pour ce lien cyclable là, de passer en site propre, derrière les  
3960 résidences de la rue Georges-V et, à ce moment-là, il serait donc plus en sécurité puisque dans la rue, il n'y a pas de piste pour les cyclistes. Les gens zigzaguent entre les voitures dans cette section.

Je fais ça vite parce que je... il est tard. J'aurais aimé être plus dans les détails. Alors le  
3965 projet, pour nous, de porte est de la promenade Bellerive se veut un trait d'union entre les villes de Montréal et de Montréal-Est, il permet le désenclavement des résidences coincées entre les industries tout en améliorant sensiblement leur cadre de vie, tel que réclamé lors du Sommet de deux mille deux (2002). Les utilisateurs du parc auront accès aux mêmes services offerts à l'autre extrémité de la promenade Bellerive. Et les partenaires, tels que les compagnies que j'ai  
3970 mentionnées tantôt, en profiteront pour embellir leur image.

On m'avait dit qu'il n'y avait pas d'appareil pour l'acétate, je n'ai donc pas apporté mes acétates. C'est dommage.

3975 **LE PRÉSIDENT:**

Non, il suffit de le demander, il y a tout ce qu'il faut en principe.

**M. YOLAND BERGERON:**

3980 J'ai peut-être mal compris.

**LE PRÉSIDENT:**

3985 Je vous demanderais peut-être de passer aux...

**M. YOLAND BERGERON:**

3990 Au deuxième volet.

**LE PRÉSIDENT:**

... autres points, Monsieur Bergeron.

3995 **M. YOLAND BERGERON:**

Oui. Lors de la séance publique du seize (16) juin à Dorval, j'ai interrogé l'Office et, indirectement, les fonctionnaires du Bureau de l'urbanisme sur trois (3) sujets précis ayant des répercussions négatives majeures dans notre quartier et ce, depuis plusieurs années.

4000

Ces sujets qui nous préoccupent grandement sont la source de multiples questions et discussions au conseil d'arrondissement et sont le sujet des sources de plaintes auprès des services de l'environnement concernant la pollution de l'air et du bruit. Ces sujets sont la source de lettres, de mémoires, de pétitions et de rencontres avec nos conseillers municipaux, fonctionnaires, députés, ministres. Ces sujets sont sources de reportages dans les quotidiens et même au Téléjournal. Nous sommes donc surpris de constater l'absence de mesures correctives précises à nos problèmes précis à l'intérieur du Plan d'urbanisme de la ville de Montréal.

4005

Alors ce soir, je m'adresse à l'OCPM afin, une fois de plus, de sensibiliser nos élus et nos fonctionnaires aux situations intolérables auxquelles sont confrontées les populations de mon quartier.

4010

Le premier dossier, le camionnage obligatoire vingt-quatre (24) heures sur vingt-quatre (24) sur la rue Notre-Dame est du tunnel Hippolyte-Lafontaine jusqu'à la rue Lakefield. Un quartier résidentiel long de trois (3) kilomètres autrefois paisible et agréable qui, depuis l'an deux mille (2000), voit sa qualité de vie se dégrader avec le nombre croissant de véhicules... de camions plutôt qui y transitent.

4015

Si plusieurs peinent à endurer tous les inconvénients reliés au camionnage, ils sont de plus en plus nombreux à fermer boutique et à trouver refuge à l'extérieur du quartier, voire à l'extérieur de l'île de Montréal.

4020

Piste de solution, ne pas attendre une prochaine révision du plan de camionnage pour constater que les camions devraient emprunter la voie de service de l'autoroute 25 de la rue Notre-Dame jusqu'à l'autoroute 40 afin de contourner des quartiers résidentiels.

4025

Nota bene: depuis l'érection d'un mur anti-bruit tout le long de cette voie de service de l'autoroute 25, les camions y sont interdits vingt-quatre (24) heures sur vingt-quatre (24). Et ce, malgré le fait que la compagnie de conteneurs Cast fit construire la sortie de son terminal afin d'utiliser la voie de service de l'autoroute 25 vers le nord. Le plan actuel de camionnage oblige les camionneurs à utiliser la rue Notre-Dame.

4030

4035 À court terme, nous insistons pour transposer dans notre quartier la réglementation  
présentement en vigueur dans la ville de Montréal-Est qui interdit le camionnage de dix-neuf  
heures (19h00) à sept heures (7h00) sur la rue Notre-Dame est.

4040 À moyen terme, le camionnage de transit sera interdit sur la rue Notre-Dame à l'est de  
l'autoroute 25 jusqu'à la rue Lakefield, comme c'est actuellement le cas sur la rue Notre-Dame de  
St-Jean-Baptiste jusqu'au bout de l'île.

4045 Deuxième dossier, le centre de transit des déchets domestiques. Alors depuis la  
fermeture du dépotoir Miron, des centres de transit furent ouverts aux quatre (4) coins de l'île.  
C'est ainsi que le Centre Éco-Nord vit le jour dans un bâtiment désaffecté de la compagnie Domtar  
à l'angle des rues Lakefield et Hochelaga dans la ville de Montréal-Est, mais à deux (2) pas d'un  
quartier résidentiel.

4050 Les déchets domestiques en décomposition dégagent des odeurs nauséabondes qui  
abondent dans nos quartiers lors d'un vent d'est. Puisqu'il s'agit de déchets de la ville de Montréal,  
et donc de ses contrats, nous insistons pour que le centre qui doit recevoir ces produits, des  
produits putréfiables, soit localisé dans un environnement plus éloigné des quartiers résidentiels.

4055 Troisième dossier. Avec le projet du viabus de l'est, une portion de l'emprise du CN  
parallèle aux rues Souigny et du Buisson entre Honoré-Beaugrand et Georges-V, sont disparus...  
sont disparus tous les passages piétonniers nord-sud qui existaient à chaque intersection. Le CN  
ériga une clôture de six (6) pieds de haut tout le long. Et la population qui utilisait ces passages  
depuis un demi-siècle afin de profiter des services offerts de part et d'autre de la voie ferrée fut  
contrainte à des détours atteignant jusqu'à un kilomètre pour une allée simple. Ça c'est autant les  
écoliers qui vont à la petite école élémentaire que les gens âgés qui veulent traverser pour aller à  
la caisse populaire ou à l'épicerie l'autre côté... en face de chez eux.

4060 Piste de solution. Nous reformulons une demande adressée au conseil d'arrondissement  
de Hochelaga-Maisonneuve Mercier-est l'année dernière, une demande à la Ville et au CN de  
construire des traverses piétonnes au niveau du sol avec tapis de caoutchouc, barrières,  
lumières, cloches, comme il en existe à la 53<sup>e</sup> Avenue à Pointe-aux-Trembles et ailleurs en ville.

4065 Nous croyons que deux (2) rigoureux hivers d'attente sont plus que suffisants et espérons  
que les études de l'AMT sur le va-et-vient des piétons du printemps passé sont complétées.

4070 **LE PRÉSIDENT:**

Ça fait le tour de vos...

**M. YOLAND BERGERON:**

4075 Préoccupations?

**LE PRÉSIDENT:**

4080 Très bien. Parfait. Enfin, vous en avez sûrement d'autres.

**M. YOLAND BERGERON:**

J'ai hâte de penser à autre chose.

4085 **LE PRÉSIDENT:**

D'accord, Monsieur Bergeron. J'aimerais vous poser une question peut-être pour clarifier un petit peu notre compréhension de la situation.

4090 Est-ce que je dois comprendre que le camionnage n'est pas soumis à la même réglementation dans l'arrondissement qui... disons dans l'arrondissement Rivière-des Prairies Pointe-aux-Trembles Montréal-Est, vous faisiez allusion à Montréal-Est, par rapport au secteur de la rue Notre-Dame qui est situé plus à l'ouest. Est-ce que c'est bien ce que je dois comprendre?

4095 **M. YOLAND BERGERON:**

Oui.

**LE PRÉSIDENT:**

4100 Qu'à un endroit, le camionnage est autorisé sur Notre-Dame vingt-quatre (24) heures par jour et que dans le prolongement de Notre-Dame, un peu plus vers l'est, là il y a une interdiction pendant la nuit?

4105 **M. YOLAND BERGERON:**

Oui. Tout à fait. Il faut même comprendre que ce n'est pas une autorisation, mais une obligation. En ce sens qu'il y a une pénalité monétaire si on ne suit pas ces parcours. Et lorsqu'ils ont concocté le plan de camionnage en quatre-vingt-dix-neuf (99), on a eu beau s'être assis, on a présenté un mémoire que j'ai moi-même en ma possession, on a rencontré des conseillers, on a rencontré un paquet de monde au Bureau de la circulation et on nous a dit qu'on ne pouvait pas faire en sorte que les camions soient en cul-de-sac lorsqu'ils arrivent en quelque part.

4115 Mais ce qu'on s'est rendu compte, finalement, c'est que ce soit les... puis là, je ne vous parle pas des camions qui transportent des produits dangereux, là, parce que ça il y en a à pleine porte et ça s'en va tout à la ville de Montréal-Est une bonne partie.

4120 Ce qu'on se rend compte, c'est que les camionneurs ont l'obligation, à partir du tunnel Hippolyte-Lafontaine, vingt-quatre (24) heures sur vingt-quatre (24) de circuler sur la Notre-Dame, arriver à Lakefield dans l'arrondissement de Montréal-Est, on les interdit, même s'ils sont des industries en grande partie, de passer de dix-neuf heures (19h00) à sept heures (7h00) dans ces coins-là.

4125 Et si on va plus loin, sur la même Notre-Dame jusqu'au boulevard St-Jean-Baptiste, là c'est interdit de camions vingt-quatre (24) heures sur vingt-quatre (24) comme ça l'est sur la rue Sherbrooke à certains endroits, comme ça peut l'être sur la rue de Lorimier à certains endroits.

4130 Vous remarquerez que depuis, justement, le plan de camionnage, les camions n'ont autre choix que de prendre la Notre-Dame lorsqu'ils... s'ils ont des produits dangereux et qu'ils empruntent le pont Jacques-Cartier, exemple des camions de pétrole qui viennent de New York, de ces endroits-là, chargés chez Olco, lorsqu'ils descendent le pont Jacques-Cartier, la pancarte leur dit: allez-vous-en sur la rue Notre-Dame. Ils n'ont plus le droit de monter en haut sur la rue Sherbrooke. Donc, les camions tout de suite ont pris Notre-Dame.

4135 Lorsqu'ils s'en viennent vers l'est, s'ils prenaient le tunnel Hippolyte-Lafontaine la première sortie qu'ils prennent pour prendre la rue Sherbrooke est, on leur dit: camions, virez de bord, allez prendre la Notre-Dame est.

4140 On a enlevé les camions sur la rue Hochelaga direction est, on a enlevé les camions sur la voie de service Curateau en érigeant le mur anti-bruit et, finalement, tous les camions qui normalement étaient partagés un peu sur Sherbrooke, Hochelaga et Notre-Dame se sont concentrés davantage depuis l'an deux mille (2000), depuis le plan... l'élaboration du... la mise en application du plan de camionnage, un surcroît de véhicules dans notre quartier.

4145 **LE PRÉSIDENT:**

4150 Mais, Monsieur Bergeron, qu'est-ce qui arrive... qu'est-ce qu'ils font les camions qui parcourent Notre-Dame quand ils arrivent à la limite de Montréal-Est, c'est-à-dire à l'endroit où l'interdiction commence, mettons qu'il est huit heures (8h00) ou neuf heures (9h00) le soir?

**M. YOLAND BERGERON:**

O.K...

4155 **LE PRÉSIDENT:**

Est-ce qu'ils peuvent tourner?

4160 **M. YOLAND BERGERON:**

Oui. Ils doivent tourner à Lakefield. Lakefield monte jusqu'à la rue Hochelaga, c'est un petit bout de rue. Donc, imaginez-vous Notre-Dame, on monte Lakefield, on revient sur Hochelaga sur nos pas pour prendre Georges-V, monter jusqu'à Sherbrooke et, finalement, se rediriger vers l'est. C'est un petit...

4165

**LE PRÉSIDENT:**

Autrement dit, ça ne dissuade pas les camionneurs de ne pas prendre les autres parties de la rue Notre-Dame qui, elles, sont ouvertes vingt-quatre (24) heures par jour. En d'autres termes, quelqu'un qui poursuit sur Notre-Dame dans votre quartier résidentiel, il n'arrive pas à un cul-de-sac qui le dissuaderait de prendre ce tronçon-là. Vous voyez ce que je veux dire?

4170

**M. YOLAND BERGERON:**

Oui. Bien, il ne faut pas qu'il y en ait de cul-de-sac non plus. Les fonctionnaires ont été bien clairs là-dessus, là. En aucun temps.

4175

Si, dans le fond, au tunnel Hippolyte-Lafontaine les camions avaient l'option de prendre la voie de service de l'autoroute 25, il n'y en aurait pas de problème, parce qu'il n'y aurait pas de cul-de-sac. Ils pourraient tourner à gauche. Alors...

4180

**LE PRÉSIDENT:**

Et quand vous dites reprendre la voie de service qui borde l'autoroute 25, c'est donc d'enlever la réglementation qui actuellement les interdit, en dépit du mur, est-ce que c'est ça?

4185

**M. YOLAND BERGERON:**

C'est indirectement ça. C'est parce qu'on comprend très bien que s'il y a une interdiction, c'est parce qu'il y a une problématique au niveau de l'échangeur Hochelaga. Et puis ça, le Plan d'urbanisme n'en fait pas... n'en tient pas compte. Puis le BAPE, lors des travaux de l'autoroute Ville-Marie, n'en a pas fait mention non plus, malgré notre mémoire, parce que leur mandat s'arrêtait du côté ouest de l'autoroute 25 et que la problématique est du côté est de l'autoroute 25.

4190

Mais au niveau géométrique, il y a un problème là, c'est-à-dire qu'on prend, à un moment donné, des gens qui descendent de l'autoroute 40, on les prend du côté ouest, on les fait traverser du côté est, finalement vous avez des gens qui se rencontrent là.

4195

Les camions qui montent à cette intersection-là, où eux, ils venaient du bon côté du mur, se retrouvent entre le mur et les maisons. Évidemment, le son est amplifié, donc le problème pour ces résidences-là est amplifié, ils ont dit: O.K., ne passez plus là. Mais ça ne règle rien pour nous, là, finalement. On a peut-être épargné quelques citoyens, mais là il y en a plusieurs centaines sur la rue Notre-Dame qui sont mal menés. Et on ne semble pas voir de solution poindre à...

4200

4205

Vous voyez, elle serait plaquée or l'autoroute Ville-Marie que pour nous, ça ne règle absolument aucun des problèmes qu'on a chez nous.

**LE PRÉSIDENT:**

4210

Maintenant, vous êtes conscient, Monsieur Bergeron, que les solutions ne viendront peut-être pas dans le Plan d'urbanisme, à moins que vous ayez des choses auxquelles la Ville n'a pas pensé.

4215

**M. YOLAND BERGERON:**

4220

Mais si... j'ai entendu, moi, j'ai entendu l'autre jour, on parlait de défaire l'autoroute Côte-de-Liesse, faire un boulevard urbain, défaire l'autoroute Bonaventure, faire un boulevard urbain. D'après moi, on joue dans les pénates du gouvernement du Québec, là, si c'est des autoroutes puis on veut faire des boulevards, on doit être capable, en quelque part, d'interagir sur le gouvernement du Québec pour réaménager l'architecture Hochelaga... l'architecture de l'autoroute 25 de façon à ce qu'on puisse libérer les camions et leur offrir un passage intéressant pour eux.

4225

Parce que voyez-vous, pour nous c'est déplaisant d'entendre les camions sur notre parcours. Moi, j'ai des compagnons qui travaillent au Port de Montréal, ce n'est pas plus plaisant pour eux autres. Ils refusent souvent des chargements parce que, bon, ils ne veulent pas être dans le trafic, ils ne veulent pas... attendre après une lumière, ce n'est pas intéressant pour eux autres non plus. Ils aiment bien mieux être sur l'autoroute.

4230

**LE PRÉSIDENT:**

Très bien. Monsieur Beauchamp?

4235

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, COMMISSAIRE:**

Ça va.

**LE PRÉSIDENT:**

4240

Ça va? Madame Chauvin?

**Mme CATHERINE CHAUVIN, COMMISSAIRE:**

Ça va.

4245

**LE PRÉSIDENT:**

Bon. Alors bien écoutez, vos propos sont clairs, Monsieur, on en prend note.

4250

**M. YOLAND BERGERON:**

Merci.

**LE PRÉSIDENT:**

4255

Et on vous remercie beaucoup de votre intervention qui est la dernière ce soir.

**M. YOLAND BERGERON:**

4260

Merci de votre patience.

**M. ANDRÉ BEAUCHAMP, COMMISSAIRE:**

Bon courage.

4265

**M. YOLAND BERGERON:**

Oui. Merci bien. On est persévérants.

4270

\*\*\*\*\*

**LE PRÉSIDENT:**

4275

Pour ce qui est de la Commission, bien nous, on reprend nos travaux à dix heures (10h00) demain matin ici.

**FIN DE LA SÉANCE**

4280

=====

4285 Je, soussignée, **DONALD DUFOUR**, sténographe judiciaire, certifie sous mon serment d'office que les pages ci-dessus sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des notes sténographiques prises par moi au moyen du sténomasque, le tout conformément à la Loi.

ET J'AI SIGNÉ:

4290 \_\_\_\_\_  
**DONALD DUFOUR, s.o.**